Université de France – Faculté de Droit d'Aix

ÉCONOMIE POLITIQUE

LE LUXE PRIVÉ

ET

SES FONCTIONS

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE

Par Paul-Joseph GUIRAN

Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum sine malitiâ.

Puisque l'ensorcellement des frivolités du siècle obscurcit la notion du bien ; puisque la mobilité et l'exagération de nos désirs déconcertent même la conscience la plus droite.....

Au livre de *la Sagesse*, IV, 12.

AIX
IMPRIMERIE J. NICOT, RUE DU LOUVRE, 16
1895

Meis et Amicis

Université de France — Faculté de Droit d'Aix

ÉCONOMIE POLITIQUE

LE LUXE PRIVÉ

ET

SES FONCTIONS

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE

Par Paul-Joseph GUIRAN

Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum sine malitiâ.

Puisque l'ensorcellement des frivolités du siècle obscurcit la notion du bien ; puisque la mobilité et l'exagération de nos désirs déconcertent même la conscience la plus droite.....

Au livre de *la Sagesse*, IV, 12.

AIX
IMPRIMERIE J. NICOT, RUE DU LOUVRE, 16
1895

PRÉLIMINAIRES

Les économistes s'occupent du luxe à propos de la consommation de la richesse. Cette méthode est rationnelle. Phénomène très complexe en fait et touchant à beaucoup de choses, le luxe n'est au fond, cependant, qu'un simple mode d'emploi de la richesse.

Il est prudent de l'affirmer dès le début : nous sommes sans illusions. L'étude que nous allons entreprendre n'a pas pour elle le mérite d'une nouveauté ; elle ne comporte aucunement cet attrait spécial, intense et piquant, que présente la vision d'horizons inconnus, le parcours d'un territoire inexploré, l'ascension des cimes vierges. De tout temps les penseurs, les moralistes, les politiques, les législateurs même se sont trouvés en présence d'un problème du luxe, et aussitôt que la science économique a vu le jour, l'examen de ce problème, méthodiquement entrepris, en est devenu partie intégrante. Après les admirables travaux d'Adam Smith, de Stuart Mill et de Jean-Baptiste Say, nous croyons la question de principe vidée ; avec les savantes recherches de Roscher, de Baudrillart et tout récemment de M. Leroy-Beaulieu, les points secondaires et de détail ont reçu le développement désirable.

Traiter du luxe, c'est donc un peu aller au devant d'inévitables redites. Mais qu'importe? Dans une matière ou la fiction n'a aucune part, où tout repose sur l'observation et le raisonnement, il n'est pas oiseux, il peut être très utile de recommencer plusieurs fois une démonstration. La vérité ne s'impose pas toujours de prime abord. Souvent il lui faut remplir un stage plus ou moins long avant de se concilier l'unanimité des bons esprits. Pour ce qui est de l'adhésion des esprits médiocres, il n'est pas besoin de le dire, on ne l'obtiendra jamais que partielle. Notre sujet même nous en fournira des preuves. Nous y trouverons aux prises avec de persistants préjugés, d'incroyables aberrations, l'une des données économiques les plus solidement établies : l'improductivité des consommations somptuaires.

M. Courcelle-Seneuil disait un jour devant l'Académie des Sciences morales et politiques : « Le luxe est la grosse question de notre temps ; pour en montrer l'importance, je rappellerai que chaque fois qu'une société mentionnée dans l'histoire est devenue riche, elle a été agitée par les dissensions civiles et a décliné (1). » Cette dernière assertion n'est-elle pas empreinte de pessimisme? Il est permis de se le demander. Mais ce qui doit être hors de discussion, c'est l'immense intérêt qui s'attache aux recherches concernant le luxe. Intérêt d'ordres divers, moral, politique et surtout économique. Quel est en effet l'objet propre de l'économie politique, sinon la richesse, et qu'est-ce que le luxe lui-même, sinon un mode spécial d'emploi de cette richesse. Un pareil rapprochement suffit pour indiquer les relations les plus étroites.

(1) Séance du 6 août 1887.

Nous laisserons de côté tout ce qui concerne le luxe public. Cette restriction, en diminuant notre responsabilité, nous permettra d'apporter plus de soin à l'accomplissement de notre tâche. Tâche d'ailleurs si délicate et si difficile, même ainsi simplifiée, que l'entreprendre est encore de notre part, nous le comprenons, une véritable témérité.

Voici le programme que nous tenterons de remplir, en suivant avec un respect religieux et d'aussi près que possible la doctrine des maîtres. Nous nous efforcerons de dégager ce que renferme la notion du luxe privé, puis d'en donner une définition, aussi précise qu'il se pourra; brièvement nous indiquerons les sources de ce phénomène économique. Nous parcourrons ensuite les fonctions particulières du luxe en matière de production, de répartition et de consommation de la richesse. Après avoir consacré un chapitre spécial à l'examen du luxe populaire, nous aurons à nous placer au point de vue du mouvement de la population. Nous dirons ensuite quelques mots de l'influence du luxe sur l'état social et nous consacrerons pour mémoire une courte mention à l'école du retranchement des besoins. A grands traits, enfin, nous tracerons une esquisse de l'évolution des consommations somptuaires au cours des âges et, chemin faisant, nous prendrons aussi connaissance des différentes façons dont on a apprécié le luxe. En finissant, nous essayerons de porter nous-mêmes un jugement motivé.

Si la question du luxe intéresse beaucoup l'économie politique, cette même question n'est pas indifférente aux yeux de la morale. Nous avons ici un des points de contact, assez nombreux, des deux sciences. Seulement, l'angle sous lequel chacune d'elles se place pour envisager le luxe n'étant pas le même, il se peut très bien

que nous arrivions à des solutions différentes ; nous n'hésiterons pas, alors, à proclamer l'indépendance des vues économiques. Il se peut aussi que les solutions soient concordantes. Cela ne signifiera pas que nous ayons subordonné l'économie politique à la morale ; cela prouvera simplement que chercher ce qui est utile consiste parfois, en définitive et à notre insu, à chercher ce qui est bien.

CHAPITRE I

Notion et définition du luxe privé

Si nous ouvrons le dictionnaire de Littré, nous trouverons que le mot luxe, dans son sens étymologique, qui est resté son sens usuel, signifie : magnificence dans le vêtement, l'ameublement ou la table, somptuosité. Le même mot est pris aussi quelquefois pour désigner des choses quelconques, même sans valeur, réunies en grande quantité ; c'est à cela que répond le qualificatif luxuriant appliqué, par exemple, à la végétation, au discours, etc. Néanmoins la signification qui prévaut aujourd'hui, non seulement dans le langage économique, mais encore dans le vulgaire, c'est celle d'abondance et surabondance de choses rares, précieuses et non nécessaires à la vie. L'usage ne s'en est même pas tenu là. Par une association d'idées inconsciante (qui constitue peut-être le plus redoutable des réquisitoires) on attache volontiers à l'expression luxe quelque chose de plus fort, de plus excessif que la simple abondance ; on y joint le sentiment d'un certain abus, d'une espèce de désordre moral. Quand nous parlons du luxe de quelqu'un, si nous ne renfermons pas dans ce mot une intention de blâme, de critique, nous sommes du moins bien près de le faire. Dans certaines bouches même, facilement austères, celle d'un philosophe ou d'un prédicateur, une telle locution aura toujours l'énergie d'un reproche.

Nous avons parlé d'abondance de choses rares, précieuses et non nécessaires. Mais la notion du luxe n'est pas devenue beaucoup plus claire pour cela. Le degré de richesse et la somme des besoins varient suivant les individus, les contrées, les civilisations, les siècles. Ce qui peut être rare à une époque et dans un pays ne le sera plus dans un autre temps ou un autre lieu ; ce qui est précieux au gré de cette personne-ci ne l'est peut-être plus au gré de celle-là. Pour un objet le fait de paraître ou de ne point paraître nécessaire dépend aussi de mille circonstances, goût, civilisation, fortune, éducation, tempérament, etc. En résumé le luxe consisterait entièrement en une donnée toute relative. A chaque situation déterminée, à chaque condition particulière de la vie correspondrait un luxe spécial et approprié, et par suite aucun jugement ne pourrait être porté *a priori*, aucun principe général déduit sans un examen préalable de la cause, c'est-à-dire du milieu, du moment et des ressources. En d'autres termes, le luxe absolu n'existerait pas. Telle est du moins l'opinion générale, l'expression du sentiment populaire, et aussi, il faut bien le constater, la façon de penser de certaines personnes plus éclairées cependant, plus au courant des choses de la science : « Un tel, dit-on, est assez riche pour se payer cela. » Rien n'est plus fréquent que ce langage, à propos même de véritables folies somptuaires. La plus coupable prodigalité, celle qui attente à la raison, celle-même qui, soudoyant le vice, use les corps et flétrit les âmes est encore considérée avec une certaine indulgence lorsqu'elle se manifeste chez un Nabab.

Nous ne nous arrêterons pas à ce qu'une pareille doctrine renferme d'immoral, ce point de vue ne nous concernant pas. Nous nous poserons seulement cette ques-

tion : L'économiste doit-il suivre ici l'opinion vulgaire? Non, à notre avis. Son devoir est de répudier une méthode étroite, mesquine, dépourvue de toute fixité et partant de toute importance scientifique. Pour approuver ou désapprouver une dépense, ce n'est pas assez d'avoir préalablement sondé la bourse et mesuré le rang du consommateur. Un tel criterium peut suffire à l'économie domestique qui ne s'occupe que d'intérêts particuliers, mais il ne saurait avoir la même efficacité en matière d'économie politique. Celle-ci se proposant la prospérité générale doit prendre les choses de plus haut et voir plus loin. Elle ne doit pas considérer l'homme comme un être isolé, destiné à vivre à l'écart dans un cercle fermé. Elle doit le prendre entouré de relations multiples, au milieu de sa famille, de ses concitoyens, de ses semblables, conservant des intérêts communs à toute l'humanité. Dès lors, la notion du luxe cesse d'être individuelle, mobile, fugitive, ou pour mieux dire insaisissable. Des règles générales apparaissent, fondées sur des principes désormais positifs. Par cela même est évitée l'occasion d'un grave conflit avec la morale.

Nous dirons : tel ou tel emploi de la richesse constitue une consommation abusive, c'est-à-dire un luxe évident, toutes les fois qu'il ne correspond pas à un besoin légitime, à un *desideratum* raisonnable et fondé. Sitôt qu'une consommation se trouve condamnée par le sens commun, les distinctions et les catégories deviennent inutiles. Il ne faut pas instituer deux mesures, ni professer deux morales, l'une rigoriste pour le pauvre, l'autre pour le riche, relâchée. Lorsque Hortensius fait arroser ses arbres avec du vin, ses immenses richesses ne le justifient pas. En pareille matière la fortune ne doit pas constituer aux yeux de l'économiste une excuse, ni l'indi-

gence une aggravation, mais une seule circonstance doit dicter son jugement : la superfluité de la dépense elle-même. Les sommes ainsi employées seraient-elles médiocres, laissant à l'épargne un large champ ? nous aurions alors des actes de moins mauvaise administration, nous aurions toujours des actes de très mauvaise consommation.

Déjà une partie de la notion à établir nous est devenue familière. Si les mots ainsi associés ne sonnaient étrangement, nous dirions : le luxe consiste d'abord à se servir des choses qui ne servent pas. Ce sont des consommations qui ne répondent à aucune nécessité, voire à aucune utilité matérielle, esthétique ou intellectuelle. A toute époque, dans cet ordre d'idées, on a pu citer la majeure part des sommes énormes consacrées à la parure du sexe. Le fléau affecte ici, nous en convenons, des allures infiniment innocentes ; néanmoins il faut avoir le courage de dire que de telles dépenses sont improductives et regrettables au plus haut point. On enseigne aujourd'hui aux jeunes filles les éléments de beaucoup de sciences ; s'il était possible de leur inculquer sérieusement certaines vérités économiques, on peut prévoir que cette initiation leur serait plus profitable que celle de l'algèbre. Adoptant la terminologie de M. Baudrillart, nous appellerons ce luxe *luxe absolu*, c'est-à-dire toujours et partout mauvais *a priori*, sans qu'il y ait lieu de considérer comme circonstances atténuantes le rang, l'opulence et le milieu où il se produit. Tel est le premier principe auquel nous arrivons. Non seulement il y a anéantissement gratuit et définitif d'une portion de la richesse, mais il y a encore rapetissement de l'esprit, perte de temps, atteinte au bon goût, au bon sens et quelquefois aux bonnes mœurs. Pour condamner

de telles pratiques, l'économie politique donne ainsi, sans arrière-pensée, la main à la morale.

On nous pardonnera de citer quelques lignes *très suggestives* comme disent nos modernes, du récent ouvrage de M. Funck-Brentano, professeur à l'Ecole des Sciences politiques : « Il y a plus d'avenir et de moralité dans une troupe d'esclaves conduites enchaînées et les pieds ensanglantés au marché public, que dans ces bandes d'élégantes linottes qui prennent à quatre heures leur envolée vers le bois. » (1) La cause est entendue et nous n'avons que faire d'insister.

Si la notion du luxe ne renfermait pas autre chose que cet abus grossier et manifeste de la richesse, la tâche de l'économiste serait aisée. Mais ce n'est pas tout. Avec Adam Smith (2), nous dirons : « Les objets de consommation sont ou de nécessité ou de luxe. Par objet de nécessité, j'entends non seulement les denrées qui sont indispensablement nécessaires au soutien de la vie, mais encore toutes les choses dont les honnêtes gens, même de la dernière classe du peuple, ne sauraient décemment manquer, selon les usages du pays, par exemple une chemise. » Dans l'état actuel de nos sociétés, un très petit nombre d'hommes seulement peut acheter la satisfaction de tous les besoins ressentis (besoins raisonnables d'ailleurs et fondés en soi, il faut le supposer, pour ne point retomber dans l'hypothèse du luxe absolu). Les richesses se développent sans doute prodigieusement de jour en jour, mais les besoins suivent encore une progression plus rapide. L'inégalité des conditions ajoute à la gravité de la crise. Puisque de très nombreux individus, formant l'immense majorité

(1) L'*Homme et sa destinée*, p. 162, Plon, 1895.
(2) *Recherches sur la richesse des nations*, L. 5, Ch. II, § 2.

des consommateurs, ne peuvent réaliser toutes leurs aspirations, la raison leur commande de les *hiérarchiser ;* nous voulons dire de séparer, en les graduant aussi entre eux, les besoins immédiats, tels que l'alimentation et le couvert convenables, d'avec ces aspirations moins impérieuses qui ne visent que l'agrément, la commodité, le confort, etc.. Il tombe sous le sens que la première classe de besoins devra être satisfaite avant la seconde. Celle-ci ne pourra l'être également que s'il reste un superflu, c'est-à-dire un excédent disponible après l'obtention assurée du nécessaire. Toutes les fois que, contrevenant à cette règle, on a interverti l'ordre des dépenses et méconnu la hiérarchie des besoins, on est tombé dans le luxe *relatif*. Le fondement de ce luxe ne repose plus sur la dépense considérée en elle-même, mais dans la relation entre cette dépense et les ressources du consommateur. (1)

De là des nuances délicates, subtiles, en nombre presque infini, qui répandent sur la question un vague fâcheux. L'abus n'existera qu'autant que la dépense sera excessive eu égard aux circonstances. Ici s'imposent les distinctions que nous avons repoussées en matière de luxe absolu. Un indigent achète un miroir de quelques centimes : il commet un acte de luxe abusif. En effet, si un miroir peut être fort utile en certains cas, il ne saurait jamais constituer un meuble indispensable ; partant la dépense auquel il donne lieu doit être prise sur le superflu ; or, précisément l'indigent n'a pas de superflu. Un banquier décore ses appartements avec des glaces de Venise : ce ne sera pas du luxe abusif si la dépense est prélevée tout entière sur l'excédent des

(1) Nous aurons plus loin à nous demander s'il ne faut pas aussi tenir compte du groupement social dont ce consommateur fait partie.

revenus. On se rend compte ainsi du rôle prépondérant que joue en matière de luxe relatif la loi de l'inégalité des conditions. Tandis que la classe riche aura la jouissance assurée de toutes les consommations superflues, la classe pauvre ne pourra presque jamais en user, puisqu'elle ne possède que juste assez pour arriver à grand'peine au nécessaire. C'est ici pour le luxe public une occasion d'intervenir avec à propos. Il faut, d'ailleurs, savoir se garder de toute exagération. L'écart est moindre en réalité qu'en apparence. Il entre dans le bonheur, Dieu merci, bien des éléments, et beaucoup ne figurent pas sur les mercuriales du marché ; le financier de la fable en savait quelque chose. Ce serait une grande erreur de poser en principe que plus l'on satisfait de besoins, plus l'on touche à la béatitude : le dégoût de l'existence est loin d'être l'apanage exclusif des classes pauvres. Il est clair enfin que si des besoins ne sont pas ressentis, leur non contentement ne constituera d'aucune manière une privation. Malheureusement (1), personne n'est entièrement satisfait de la sphère ou il doit vivre. Comme les laboureurs des Géorgiques, la plupart des hommes ignorent leur propre félicité. Chacun souffre plus ou moins de ne pouvoir s'élever à une condition supérieure, que l'on se représente, à tort presque toujours, mieux partagée. Aussi, au moins en fait et comme résultat, l'inégalité existe. L'ordre providentiel le veut ainsi. Loi de nature, loi souveraine qu'il faut subir, non discuter, se souvenant d'ailleurs que l'épreuve ne sera pas éternelle et que la compensation aura son jour.

(1) Nous parlons ici à un point de vue général. Nous aurons l'occasion, plus tard, à propos de la production de la richesse, de dire combien la même tendance paraît au contraire utile, nécessaire même à l'économiste. Elle constitue en effet l'un des plus actifs agents du progrès matériel.

Le luxe absolu et le luxe relatif méritent tous deux la dénomination générique de luxe abusif, c'est-à-dire constituent un emploi peu judicieux de la richesse, un emploi antiéconomique. En dehors de ces hypothèses, on peut encore concevoir un autre emploi du superflu : celui qui consiste à rechercher les choses utiles ou agréables dans la mesure des ressources disponibles, par conséquent sans nuire aux besoins plus immédiats : c'est le luxe *sensé*, celui que l'économie politique ne peut certainement qu'encourager. Il est regrettable que les cas d'application en soient excessivement clair-semés.

En définitive, à notre avis, la notion du luxe paraît comprendre deux séries de dépenses : toutes celles, d'abord, indistinctement, qui ne répondent à aucun besoin rationnel ; celles ensuite qui, bien que s'appliquant à des besoins réels, ne sont pas proportionnées aux ressources du consommateur. Toute dépense qui ne rentre pas dans l'une de ces catégories reste étrangère au luxe abusif et nous n'en ferons pas une étude particulière.

Après ces explications qui paraissaient indispensables, nous pouvons nous essayer à construire une définition. Les idées qu'il s'agit de traduire, de cristalliser en quelque sorte en un petit nombre de mots, nous sont à présent connues.

James Stewart avait défini le luxe : *l'usage du superflu*. Cette locution nous semble doublement insuffisante. On peut très bien user du superflu sans pour cela s'adonner au luxe. L'épargne, cet antipode du luxe, est certainement à sa manière une façon d'user du superflu. Il faudrait au moins dire : usage (c'est-à-dire consommation, destruction,) de *choses* superflues. En second lieu, comme le remarque Jean-Baptiste Say, ce mot *superflu* n'est pas à lui seul assez précis pour constituer

une définition : « J'avoue que je ne sais pas distinguer le superflu du nécessaire. De même que les couleurs de l'arc-en-ciel, ils se lient et se fondent l'un dans l'autre par des nuances imperceptibles (1). » Il propose d'y substituer une autre formule : « On peut dire en général que le luxe est l'usage des choses chères. » Cette interprétation, déjà plus précise, est encore imparfaite. D'une part, l'achat d'un objet très cher peut très bien ne pas constituer une dépense hors de propos. C'est le cas de certains médicaments vendus au poids de l'or. D'autre part, le luxe absolu comprend certaines pratiques en somme peu dispendieuses. Ainsi ces petits engins, faits d'un fil métallique enveloppé d'une rognure de peau, à l'aide desquels on contraint les cheveux à se dérouler en spirales sur les tempes, sont certainement d'un prix de revient insignifiant. L'abus n'apparaît ici que si l'on tient compte du temps et de l'application dépensés pour la mise en place de ces objets complètement superflus. En ce sens seulement on peut dire que tout ce qui appartient au luxe coûte très cher.

Le plus sage est encore, croyons-nous, d'associer les deux définitions en une formule unique et de dire : le luxe consiste dans *l'usage des choses chères et superflues*, ajoutons *: dans un intérêt personnel*, afin de caractériser le luxe privé. Rigoureusement l'idée de superfluité est peut-être la plus exacte. Mais qu'entendre par là, et où sont les limites de ce mot ? En le combinant avec l'idée de cherté, nous aurons précisé dans la mesure du possible.

(1) *Traité d'Economie Politique*, L. III, ch. V.

D'autres définitions sinon plus claires, du moins plus circonstanciées ont été proposées. Joseph Droz estime qu'on doit appeler : « Dépenses de luxe les dépenses immorales ; si un ouvrier heureux dans ses travaux se permet en famille une petite fête de campagne, je l'approuve, mais s'il va boire son argent au cabaret, il fait une dépense de luxe. Qu'un homme riche donne à sa femme un châle de trois mille francs, cette dépense proportionnée à sa fortune n'a rien de déraisonnable ; s'il achète le châle pour sa maîtresse, c'est une dépense de luxe. » (1) On ne peut pas mieux dire et plus sagement décider ; c'est du casuisme excellent. Est-ce aussi de l'économie politique? Nous osons en douter un peu. L'immoralité de la dépense nous paraît un criterium insuffisant. La notion du luxe est plus compréhensive, et si nous pensons qu'en effet tout luxe absolu est immoral, un luxe relatif ne le sera pas habituellement. On peut en dissipant son bien avoir les meilleures intentions du monde. La prodigalité est avant tout un désordre économique. C'est encore une appréciation surtout morale que nous présente M. de Kératry dans ses Inductions philosophiques : le luxe serait « ce qui crée des besoins mensongers, exagère les besoins vrais, les détourne de leur but, établit une concurrence de prodigalité entre les citoyens, offre aux sens des satisfactions d'amour-propre qui enflent le cœur, mais ne le nourrissent pas et présente aux autres le tableau d'un bonheur auquel ils ne pourront atteindre. » Nous n'affirmons pas que ce tableau soit trop poussé au noir, mais il a le tort de faire abstraction des données de la science. Emile de Laveleye, qui a publié sur cette

(1) *Economie politique*, L. IV. Ch. 1er.

question une étude très attachante, très nourrie, mais aussi peut-être un peu sévère, s'exprime ainsi : « J'appelle objet de luxe toute chose qui ne répond pas à un premier besoin et qui, coûtant beaucoup d'argent et par suite de travail, n'est à la portée que du petit nombre. Une consommation de luxe est celle qui détruit le produit de beaucoup de journées de travail, sans apporter à celui qui la fait aucune satisfaction rationnelle. Cette reine du bal déchire dans les tourbillons de la valse une jupe de dentelles qui vaut dix mille francs : voilà l'équivalent de cinquante mille heures d'un labeur à crever les yeux anéanti en un moment. Et quel avantage en a-t-on retiré (1)? » Voilà qui peut paraître bien puritain ; nous verrons si une étude impartiale et méthodique nous amènera à ratifier ce langage. « Qu'est-ce que le luxe? » demande à son tour M. Maurice Block (2). « Dans son sens le plus large et le plus compréhensif, le luxe est ce qui dépasse le nécessaire. Le luxe est donc relatif, et généralement on ne le fait commencer qu'aux jouissances qui dépassent la moyenne des consommations usuelles. » Cette définition serait assez satisfaisante si la négation de l'existence d'un luxe absolu n'en résultait pas. C'est l'excès contraire à celui où Joseph Droz nous a paru tomber. Nous avons vu qu'une certaine catégorie de dépenses, même devenue d'un usage courant, sera toujours essentiellement abusive. Enfin M. Leroy-Beaulieu, dans une étude très récente, admet que le luxe consiste « dans cette partie du superflu qui dépasse ce que la généralité des habitants d'un pays, dans un temps déterminé, considèrent

(1) Le luxe, Verviers, 1887.
(2) *Les Progrès de la science économique*, T. II, p. 525.

comme essentiel non seulement aux besoins de l'existence, mais même à la décence et à l'agrément de la vie (1). » Cette définition nous semble appeler les mêmes réserves que la précédente. Ajoutons que si la notion du luxe était ainsi toute relative, l'intérêt d'une pareille étude serait bien diminué. Quel prestige du reste et quelle autorité pourraient revêtir les arrêts de la science appréciant telle ou telle dépense abusive, si l'exception d'aujourd'hui était nécessairement appelée à devenir la règle de demain ? Mais l'histoire du luxe montre assez que, si beaucoup de pratiques superflues à une époque ont été comprises plus tard dans le nécessaire, il en est certaines autres auxquelles l'adhésion de la postérité n'est jamais venue apporter cette espèce d'amnistie. Le luxe d'un Caligula n'a pas, que nous sachions, gagné à vieillir : nous le jugeons encore comme le jugeait Sénèque.

Il est inutile de multiplier davantage les citations. Elles ne pourraient qu'accuser plus fortement la diversité des points de vue auxquels on peut se placer pour apprécier le luxe. Aussi bien faut-il reconnaître qu'il est très difficile de le caractériser exactement. L'interprétation que nous avons adoptée n'est point parfaite ; en la donnant nous avons moins obéi à des convictions intimes qu'à cette préoccupation, fondée sur l'usage, de définir un sujet avant de l'approfondir. A tout prendre, cependant, notre formule est celle, semble-t-il, qui s'approche le plus de la vérité : *le luxe est l'usage des choses chères et superflues dans un intérêt personnel.*

Cette définition correspond à l'acception mondaine, profane peut-on dire, des consommations somptuaires.

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1894.

Un langage purement économique emploierait des termes différents. Bientôt, lorsque certaines idées nous seront devenues familières, nous pourrons constater qu'au point de vue de la science, le luxe consiste dans tout emploi improductif de la richesse appliqué à des besoins non essentiels. Idée maîtresse et fondamentale, dont l'ensemble de nos explications, et plus tard de nos conclusions, sera le simple développement.

CHAPITRE II

Sources du luxe

Le luxe est un phénomène constant. Il se manifeste chez tous les peuples, dans tous les temps, avec tous les degrés de civilisation. Aussi les sources dont le luxe découle ne doivent pas se rattacher aux seules circonstances extérieures et transitoires au milieu desquelles l'humanité évolue. Sans doute le luxe a pu subir l'influence de l'air ambiant, cette influence tantôt favorable, tantôt déprimante devant se réfléchir sur ses progrès et modifier dans un sens quelconque ses manifestations ; mais l'impulsion première est venue d'ailleurs. C'est dans notre nature intime, au plus profond de nous-mêmes que le luxe plonge ses racines, et c'est précisément pour cela que la floraison en est universelle : ce germe, partout où il y a un homme, trouve un sol préparé. Il convient d'énumérer ces causes secrètes, brièvement cependant, parce qu'une telle recherche intéresse peut-être plus le psychologue que l'économiste.

Mais à ce propos venir, après M. Baudrillart, sonder pour son propre compte les replis du cœur humain, suppose un courage que nous n'avons pas. On ne saurait rien ajouter à cette subtile analyse que l'historien du luxe nous présente au commencement de son ouvrage. Vanité, sensualité, instinct de l'ornement, amour du changement, ce sont les quatre penchants qu'il nous

dénonce, tour à tour agissant isolément, se prêtant un mutuel appui, quelquefois même se contrariant et se neutralisant. Nous allons voir que ces sources du luxe ne sont pas toutes également pures et désintéressées.

La vanité se présente la première. Nous voulons paraître, nous présenter aux regards des autres sous un aspect avantageux, faire, quoiqu'il en coûte, brillante figure et, selon l'expression vulgaire énergique autant que juste : jeter la poudre aux yeux. Il y a sans doute des degrés et l'aberration n'est pas générale ; toutefois la société n'en recueille pas le bénéfice. Si les sages désirent seulement se maintenir au niveau moyen, prétention très raisonnable, les sots, classe nombreuse et qui fait l'opinion, voulant toujours dépasser ce niveau, s'empressent d'ajouter quelque raffinement pour emporter la surenchère : d'où cette conséquence finale que la moyenne s'élève et que les sages eux-mêmes sont entraînés. Trop souvent s'ajoute aussi à ce besoin une préoccupation de l'ordre le plus bas, celle d'humilier par un riche étalage ceux qui, moins fortunés, ou simplement plus sensés, savent se contenter d'un train modeste. C'est le cas du faquin en litière, éclaboussant l'honnête homme à pied : « Voici un collier de perles fines : une femme le paie cinquante mille francs. Est-ce pour posséder une chose belle ? ou espère-t-elle en être embellie elle-même ? Non, car des perles imitées sont plus régulières et ont autant d'éclat. Mais le collier, qui a coûté très cher, sera l'emblème et l'enseigne de son opulence. En la voyant, on dira : elle est riche, — et ses rivales, qui le sont moins qu'elle, seront jalouses, ce qui ajoutera du piment au ragoût de la vanité. » (1) Derrière un extérieur

(1) E. de Laveleye, *Le Luxe*.

magnifique on espère dissimuler la creuse médiocrité du dedans. Quelquefois ce résultat est obtenu.

Vient ensuite la sensualité ; on sait ce que pense d'elle la morale. L'économie politique, moins intéressée, a le droit d'être plus indulgente. Céder à l'attraction d'un bon repas, d'un lit moëlleux, d'un logis où l'on a toutes ses aises, c'est encore sans doute une faiblesse, mais combien plus naturelle et plus excusable que celle qui consiste à se complaire dans les frivoles minuties de la vanité ! La richesse, après tout, n'a qu'une raison d'être : servir à nous procurer des jouissances. Malheureusement ici se présente un écueil, d'autant plus dangereux qu'il n'a pas de situation fixe. Les exigences se multiplient sans que les jouissances augmentent. On se crée inconsciemment une multitude de besoins factices ; on se fait une nécessité de sensations d'aises et de confort qui ne sont pas dans la nature. Nous ne savons bientôt plus nous en passer ; si nous ne pouvons plus les satisfaire, nous voilà positivement malheureux. Il en résulte une élévation dans le coût de la vie, une difficulté toujours croissante de se suffire avec des ressources données. Pour beaucoup de gens, vingt ou trente mille livres de rente, seulement, constituent la misère noire. Ajoutez à cela (et c'est bien le plus fâcheux) que malgré tout, et quoique nous ne ménagions pas la dépense, nous ne sommes pas très sûrs d'atteindre à la somme de plaisir des générations d'antan. Ecoutez plutôt les doléances d'Emile de Laveleye (1) : « Qu'ils avaient plus de saveur et de charme, ces petits dîners d'autrefois, si bien dépeints par Brillat-Savarin, où l'on servait un vieux cru auquel on faisait fête, et quelque plat bien soigné, chef-d'œuvre de

(1) Op. cit.

l'art culinaire, que les appétits encore ouverts savaient apprécier à sa juste valeur ! On dégustait tout avec componction, et au dessert éclataient en fusées les francs rires, les joyeux propos et la chansonnette. » Ce badinage amusant renferme une observation pleine de sérieux et de justesse. La conclusion est un peu précipitée, mais elle est vraie pour une grande part : « Pétillante gaîté de nos pères, qu'êtes-vous devenue ? La poursuite des millions et le luxe vous ont tuée. »

L'instinct de l'ornement est une disposition en soi beaucoup plus innocente. Il ne devient nuisible que par son alliance avec la vanité. Mais c'est alors, et doublement, son petit côté. Il est aisé de voir, en effet, que ces mots : instinct de l'ornement, sont susceptibles de signifier tour à tour beaucoup et peu de chose. Peu de chose si l'on entend par là le goût de la parure, c'est-à-dire cette prétention, le plus souvent absurde, de corriger la nature ou de l'amplifier par des retouches ou par l'adjonction d'auxiliaires artificiels ; beaucoup de chose au contraire si l'on y fait rentrer la recherche et l'intelligence du beau, c'est-à-dire l'art sous ses diverses formes. A notre avis ces deux acceptions doivent être soigneusement séparées. Que le goût instinctif de la parure soit une source de luxe, cela n'est pas douteux ; mais qu'il en soit de même de la recherche du beau, nous ne le pensons pas. Le premier cas consiste à distraire d'une façon entièrement improductive une certaine fraction de la richesse ; le second suppose des consommations, très modiques relativement, employées à cultiver l'une de nos facultés les plus nobles. Quel censeur obtus oserait prétendre que la statue du Moïse constitue une chose superflue ? Elle a servi et servira encore à élever vers l'idéal bien des générations. Objec-

tera-t-on que c'est une chose chère ? elle l'est devenue en effet. Mais combien en a-t-il coûté pour qu'elle sortit des mains de Michel-Ange ? le prix d'un bloc de marbre et, en salaires, une somme inférieure à l'équipement d'une grande dame de la Cour des Médicis. Ainsi les satisfactions d'art ne rentrent aucunement dans la définition que nous avons donnée du luxe. Nous sommes en présence de deux ordres de faits différents par leurs mobiles, leurs moyens et leurs conséquences.

Ajoutons que, parfois, surtout pendant les périodes de décadence et d'infécondité, les limites entre le luxe et l'art deviennent plus confuses. On assiste alors à une tentative d'interversion réciproque et singulière. Le luxe s'efforce de monter jusqu'à l'art, et l'art se résigne à descendre jusqu'au luxe. Tous deux se rencontrent ainsi à mi-chemin. Ce que l'un gagne à ce jeu est peu de chose, et ce que l'autre y perd il ne nous appartient pas de le dire. Mais en définitive toutes les fois que la recherche du beau restera pure de tout alliage et nette de toutes compromissions intéressées, nous nous refuserons à y voir une source de luxe, au moins de luxe abusif.

A côté de la recherche du beau, et pouvant se rattacher au même instinct de l'ornementation, il y a la recherche matérielle du grand ou, si l'on veut, du grandiose. Cette préoccupation devient très souvent le prétexte de graves abus. Ce n'est plus l'idéal que l'on poursuit ici, c'est l'admiration des autres, c'est la gloire, chose parfaitement superflue quand elle n'est pas la récompense d'œuvres utiles et durables. En même temps la portion de richesse ainsi immobilisée est ordinairement considérable. Qui pourrait supputer la prodigieuse consommation d'hommes et de capitaux effectuée par les

Pharaons pour des tombeaux qui ne les abritent même plus ?

On range quelquefois parmi les causes du luxe le désir de plaire. Nous éprouvons beaucoup de difficultés à concevoir en pareille matière l'intervention d'un sentiment altruiste. En admettant, du reste, que certaines personnes se proposent, en s'adonnant au luxe, de produire sur leur entourage une sensation de plaisir, il est à craindre qu'elles n'échouent le plus souvent dans leur charitable entreprise, et qu'au lieu de plaire, elles ne déplaisent. Devant les manifestations du luxe, pour ne pas ressentir la morsure de l'envie, il faut être ou assez sage pour se contenter de peu, ou assez fat pour se croire à l'épreuve de toute comparaison. Mais la majorité des hommes ne possède ni cette sagesse ni cette suffisance (1).

Nous en arrivons enfin à ce que M. Baudrillart appelle : l'amour du changement. « Nous ne faisons aucun cas de ce que nous avons, nous désirons vivement ce que nous n'avons pas, » vérité très banale, tenace perversion de la volonté que l'expérience et la réflexion ne corrigent pas et qui cause toute seule les neuf dixièmes de nos maux. C'est un lieu commun de la morale antique :

« ..... *Scilicet improbæ*
Crescunt divitiæ ; tamen
Curtæ nescio quid semper abest rei (2), »

dit Horace, opposant à l'avidité somptuaire de ses contemporains l'exemple des Scythes dépourvus de cités et celui des Gètes vivant en communauté de biens. N'ou-

(1) Ces mots : *désir de plaire* peuvent s'entendre dans un autre sens, celui de coquetterie. Mais ce n'est alors qu'une variante de la vanité.

(2) *Ode XXIV*, livre troisième.

blions pas aussi ce penchant irrésistible vers l'imitation, en vertu duquel il nous faut prendre bon gré mal gré notre honnête part des sottises d'autrui. En cédant à cette vogue, à cette fantaisie du moment nous savons que nous faisons une chose préjudiciable à notre bourse, peut-être même à notre bonheur. Qu'importe ! Il faut bien faire comme tout le monde : le luxe de beaucoup de gens n'est pas fondé sur un axiome plus raisonnable.

« *Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder.* »

C'est l'opinion d'Ariste ; il faut relire, dans cette charmante scène du commencement de l'*Ecole des Maris*, le plaidoyer pour et contre les pratiques du luxe. En dépit du dénouement, et la part faite de l'exagération, nous croyons devoir nous ranger du côté de Sganarelle. Une fois n'est pas coutume.

L'instinct de l'ornementation associé à celui de l'imitation engendre l'un des mobiles les plus ordinaires de l'activité humaine. Nous avons nommé la Mode, espèce de divinité qui possède ses temples, ses oracles, sa liturgie, ses pontifes et ses martyrs, d'autant plus méritants, ceux-ci, qu'ils sont volontaires.

Signalons avant de finir l'égoïsme qui, dans la matière du luxe privé, domine tout (1). Si l'on est vaniteux, sensuel, amoureux de la parure et du changement, c'est à peu près toujours en vue d'un bénéfice strictement personnel. La famille elle-même, le plus souvent, ne tirera aucun profit de la prodigalité d'un de ses membres. L'absence de ce particularisme mesquin constitue presque toute la supériorité du luxe public.

(1) Cependant la règle n'est pas absolue. Quelquefois l'ignorance des véritables principes économiques est seule en cause. Une historiette que raconte Jean-Baptiste Say et que nous rappelons plus loin en témoigne.

Nous voici édifiés suffisamment, n'insistons pas. Nous venons de remuer certaines choses un peu suspectes, oublions-le. D'ailleurs défions-nous des appréciations hâtives. Les origines du luxe intéressent surtout la morale. Pour asseoir un jugement définitif, la science a besoin d'un plus ample informé ; pour prononcer sur la valeur du luxe lui-même, il faut avoir établi et apprécié son rôle économique.

CHAPITRE III

Fonction du luxe en matière de production de la richesse

Le luxe suppose une exagération dans la demande, c'est-à-dire, selon l'excellente expression de Malthus, dans la volonté jointe au pouvoir d'acheter. La demande constituant la mesure de la production, on voit que le luxe devient pour celle-ci un véritable stimulant. C'est ce caractère, assez manifeste pour ne pas échapper aux moins clairvoyants, qui a converti au luxe de nombreux esprits. Tout le monde sait que s'il n'existait pas une classe riche désireuse de se parer, de se bien nourrir, de se bien loger, de se divertir, de jouir en un mot par tous les pores, une foule d'industries, aujourd'hui prospères, disparaîtraient. Les affaires tomberaient dans le marasme : voilà ce qu'une vision superficielle découvre d'abord. Il est en effet rigoureusement exact de dire que, si tous ceux qui sont en état d'acheter des denrées ou des services s'en tenaient aux consommations indispensables, quantité d'ouvriers, maintenant occupés, perdraient leur emploi. Mais n'en trouveraient-ils pas un nouveau, ailleurs, plus utile à la collectivité ? nous devrons nous le demander.

D'autre part pourquoi est-on producteur ? C'est apparemment pour obtenir une richesse avec laquelle on satisfera ses besoins, soit directement par une consom-

mation en nature, soit indirectement en recourant à l'échange pour se procurer les denrées convenables. Le travail pour le travail est un non sens et le travail attrayant ne sera jamais organisé nulle part. Au siècle dernier, le chevalier de Melon, si prôné par Voltaire, écrivait dans son essai : « le militaire n'est valeureux que par ambition, et le négociant ne travaille que par cupidité ; souvent l'un et l'autre pour se mettre en état de jouir voluptueusement de la vie. Le luxe leur devient un nouveau motif de travail (1). » Quelque modeste ou quelque considérable que soit notre personnalité, si nous coopérons de quelque manière à l'ensemble de la production, c'est presque toujours parce que la nécessité nous y contraint. Cette nécessité règle notre activité. Concluons : plus nous aurons de besoins, plus nous serons incités à produire.

Cette seconde fonction du luxe est facile à mettre en saillie. Voici quelqu'un que le désir de sortir de la médiocrité consume ; ses moyens actuels sont insuffisants pour satisfaire ses goûts dispendieux. Que va-t-il faire ? Il s'ingéniera, il peinera, il s'épuisera en efforts de toutes sortes ; il se lancera dans la spéculation, il s'astreindra au labeur le plus rebutant jusqu'à ce qu'enfin la fortune lui ait souri. Prenons maintenant une autre hypothèse, classique celle-là. Sous le beau ciel de Naples, un habitué du quai Santa Lucia vient de recevoir les vingt centimes nécessaires à l'achat de quelques rubans de pâte, cuits à l'eau et au sel, et d'une tranche de pastèque, consommés d'ailleurs séance tenante sur un comptoir en plein vent. Aussitôt tous les besoins du lazzarone sont satisfaits. Pourquoi travaillerait-il davantage ? Inter-

(1) *Essai politique sur le commerce*, 1734.

rompant sa besogne, il s'en va chercher un peu d'ombre pour dormir tranquille le sommeil du juste. Et sans doute il fera des rêves d'or !

On conçoit quelle différence dans l'aptitude à produire la richesse existerait entre deux nations, dont l'une serait composée en majorité d'ambitieux résolus à parvenir, l'autre de sages, contents de peu et philosophes. La question de la prospérité matérielle est pour beaucoup affaire de tempérament, nous voulons dire de besoins sentis.

Ici nous n'hésitons pas à nous séparer de M. de Laveleye, dont l'intransigeance farouche ne veut rien concéder au luxe. A son avis la recherche des satisfactions nécessaires est pleinement suffisante pour développer une civilisation. Il nous semble au contraire indispensable d'y ajouter la recherche d'un certain superflu, celui qui comprend les choses utiles et qu'on ne peut d'ailleurs appeler superflu qu'à défaut d'une dénomination intermédiaire. Cette recherche n'est pas seulement licite (une fois le nécessaire obtenu), mais encore toute espèce de progrès la suppose. Si l'activité humaine n'avait jamais été sollicitée que pour l'obtention du minimum strict, on peut se demander où nous en serions, à la fin de ce siècle, en fait de transport, en fait de science, en fait de culture générale, en fait de relations de tout genre. D'après les vues de la Providence, l'homme est appelé à la conquête entière du globe, à l'appropriation intégrale de la planète, comme on l'a dit. Mais pour cela il ne suffit pas que l'homme creuse un sillon, se nourrisse des animaux et se fasse de leurs dépouilles un vêtement : il lui faut encore fouiller le sol dans ses entrailles, utiliser les métaux et les sels ; mettre en valeur les éléments eux-mêmes ; au besoin appeler à son aide les forces latentes,

les fluides et les vertus cachées. Toutes ces choses ne peuvent s'accomplir que par l'esprit d'initiative joint au besoin d'amélioration : c'est dire que le luxe doit contribuer dans une grande mesure à l'expansion du progrès. Comme le dit très bien M. Leroy-Beaulieu : « le goût même du changement, de la nouveauté, qui caractérise le luxe, contribue à tenir l'esprit général d'une société plus en éveil, plus porté aux améliorations industrielles, aux découvertes, aux perfectionnements (1). »

En résumé le luxe influence la production de deux manières : pour lui procurer ce qu'il nous demande, il faut que d'autres produisent ; pour payer ces produits achetés, il faut que nous produisions à notre tour. C'est un cercle vicieux qui intervient. L'appel de fonds est incessant et la richesse circule avec rapidité. La dépense nécessite le gain, le gain entraîne la dépense. Que se passe-t-il alors ? le commerce va, le travail est abondant et bien rénuméré, le riche et le pauvre se rendent de mutuels services, tout le monde vit content. Jusqu'ici le luxe nous apparaît comme un véritable bienfaiteur économique.

Mais il convient d'étudier les choses d'un peu plus près.

Plaçons-nous au premier point de vue et considérons le luxe comme stimulant la production par l'accroissement de la demande. On a remarqué qu'en général les industries qui répondent à des besoins spéciaux (où sont compris la plupart des besoins non immédiats) procurent aux ouvriers des salaires ordinairement élevés. En même temps la part laissée à l'intelligence ou au savoir-faire y est plus considérable que celle demandée à l'effort purement physique. Ce seraient là des circonstances

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1894.

favorables qu'il faudrait porter à l'actif du luxe. Malheureusement il se rencontre des exceptions, assez nombreuses pour diminuer beaucoup l'importance de la règle. Certaines industries de luxe, celle par exemple des denteliers, permettent le travail à domicile ; c'est la réalisation d'un *desideratum* commun à l'économie politique et à la morale.

En revanche, dans de telles industries, on doit tenir compte de l'instabilité des débouchés. La vogue d'un objet de luxe se soutient rarement, et pour tomber elle n'attend pas d'ordinaire que le stock en magasin se trouve épuisé. Il faut alors restreindre la production, liquider à vil prix, renouveler les approvisionnements et les modèles ; circonstances dont l'ouvrier supporte en partie les suites, soit parce qu'en fixant les salaires l'entrepreneur a pu d'avance tenir compte des risques de cette nature, soit parce qu'on devra fermer l'usine ou congédier du personnel. De là un malaise, des crises fréquentes, des chômages forcés que ne connaissent pas ou que connaissent bien moins les ouvriers employés à la production d'objets nécessaires. Considérons par exemple ces légions d'ouvrières qui vivent de leurs aiguilles. Suivons-les à l'atelier, cette singulière manufacture où des vies humaines sont dépensées à produire de nouveaux agencements d'étoffes, de nouvelles combinaisons de formes et de couleurs ; où l'on défait aujourd'hui ce que l'on a fait hier pour le lendemain recommencer. Dans ce milieu plus que partout ailleurs (sans parler de l'anémie, de la chlorose et de la phthisie dont c'est ici la terre promise), se développent le sentiment de l'envie, le dégoût du devoir, le désir contenu d'abord puis impérieux du déclassement. Ces pauvres filles, parmi lesquelles il en est qui ne possèdent pas cent francs de

patrimoine, sont occupées à façonner des parures fastueuses, dont une seule les doterait. Elles se disent que ces parures sont peut-être destinées à des femmes moins belles et moins dignes du bonheur... Du reste dans aucune autre industrie les exigences du consommateur ne sont aussi grandes. Il ne faut pas s'en étonner puisque c'est la fantaisie qui les dicte. Pour une cliente riche qui compte inaugurer à soirée fixe une tenue nouvelle, tout un atelier est bouleversé, terrorisé, condamné à un travail de nuit supplémentaire. Il se trouve des moments où les commandes s'accumulent, d'autres moments où elles languissent et cessent tout à fait ; des journées où l'ouvrière, courbée vers son établi, s'épuise en efforts malsains, d'autres journées où en proie au besoin elle erre sur le pavé, exposée aux pires séductions : rien de fixe, aucune assurance du lendemain.

La situation de ces ouvrières est-elle du moins avantageuse sous le rapport des salaires ? Mettons à part une petite classe privilégiée, très bien rémunérée, qui comprend les artistes du vêtement. L'immense majorité reçoit un salaire dérisoire, eu égard au coût de la vie dans les grands centres (1). Alors on se prend à penser combien il vaudrait mieux, pour le bien de tous, voir ces femmes, retournées aux champs d'où elles sont venues, arracher les plantes parasites, glaner les épis tombés et le soir, près du foyer, vaquer aux utiles travaux des ménagères : en un mot préparer des consommations reproductives. « A égalité de revenus, disait de Sismondi, le pauvre jouira de plus de santé et de plus

(1) Charles Benoist, *les ouvrières de l'aiguille à Paris*, 1894. Voir aussi M. d'Haussonville, *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1892, et M. Jules Simon, *l'ouvrière*, 1861.

de bonheur à la campagne que dans les villes (1) ». Nous tenons pour vraie cette proposition même si les revenus sont inférieurs. A la campagne il n'est pas besoin d'une mise coûteuse ; les loyers y sont minimes, les taxes d'octroi inconnues ; on y trouve à profusion la lumière, l'air salubre, l'indépendance : biens au-dessus de toute estime et qui figurent au premier rang des choses nécessaires.

On peut certainement invoquer en faveur du luxe de très forts arguments ; nous pourrons nous en convaincre en étudiant la fonction du luxe en matière de répartition. Mais ce n'est pas, croyons-nous, en prenant pour base l'influence exercée par les consommations somptuaires sur la nature et l'organisation du travail, que l'on peut se flatter d'édifier une apologie sérieuse. Tout au plus peut-on admettre que les avantages balancent ici à peu près les inconvénients, de manière que la situation des ouvriers du luxe ne serait ni meilleure ni pire que celle des ouvriers du nécessaire. Encore y a-t-il de l'optimisme à parler ainsi.

Considérons maintenant le luxe sous son second aspect, comme incitant celui qui s'y adonne à produire davantage afin de subvenir à la dépense. Nous avons déjà reconnu que le goût du superflu (à condition qu'il n'amollisse pas le caractère et qu'il ne brise pas les ressorts de notre énergie) constitue un incontestable agent de progrès. Cependant nous ne pousserons pas trop loin cette concession. Est-il judicieux, à propos des jouissances raffinées, de s'exprimer en ces termes avec un panégyriste convaincu : « C'est pour procurer à leur femme où à leurs filles ces biens et à eux-mêmes le

(1) Etudes sur les sc. soc., II, p. 201.

luxe qui en résulte que certains hommes ont peiné, inventé, affronté des risques (1) » ? Cette façon de voir renferme une part de vérité, mais aussi, pensons-nous, une part d'exagération. Les grands inventeurs, les grands explorateurs, les grands artistes, les grands penseurs, tous ceux enfin qui, de diverses façons, ont accru le patrimoine humain ne sont pas livrés à ce calcul misérable, consistant à supputer combien d'or et de jouissances récompenserait leur génie. Voit-on Harvey ou Newton faisant cet examen préalable avant de chercher la circulation du sang ou les lois de la gravitation ? Est-ce poussés par l'aiguillon de la somptuosité qu'un Christophe Colomb ou un Livingstone partaient pour la découverte de mondes inconnus ? Nous admettons plus volontiers l'influence d'un pareil mobile sur la foule des esprits et des talents de second ordre, vulgarisateurs qui travaillent au développement de principes déjà posés ou au perfectionnement d'inventions déjà faites. Encore peut-on se demander si la perspective d'une vie modeste, assurée du lendemain et pourvue d'un large nécessaire, n'eût pas constitué le plus souvent une amorce suffisante.

Ce que le luxe amène surtout c'est le développement d'une certaine branche d'activité dont les services ne nous paraissent pas indispensables. La société, croyons-nous, pourrait s'en passer sans inconvénient. Jean-Baptiste Say désigne en ces termes la tendance à laquelle nous faisons allusion : « Quand l'amour du faste inspire le désir de gagner, les ressources lentes et bornées de la production véritable suffisent-elles à l'avidité de ses besoins ? Ne compte-t-il pas plutôt sur les profits

(1) Leroy-Beaulieu, op. cit.

rapides et honteux de l'intrigue, industrie ruineuse pour les nations en ce qu'elle ne produit pas, maiss eulement entre en partage des produits des autres ? Dès lors, le fripon développe toutes les ressources de son méprisable génie, le chicaneur spécule sur l'obscurité des lois ; *l'homme en pouvoir vend à la sottise et à l'improbité la protection qu'il doit gratuitement au mérite et au bon droit* (1) ». Le passage de Pline l'ancien que notre économiste cite ensuite, montre que le mal en question était peut-être aussi répandu pendant l'antiquité que de nos jours. La cause était la même : le débordement des passions somptuaires.

Il est impossible de parler de l'influence du luxe sur la production de la richesse sans dire un mot de la question des machines. Leur intervention, depuis le commencement du siècle, a profondément modifié les conditions du travail. Pour occuper ce nombre croissant d'ouvriers devenus inutiles, ne serait-il pas opportun de pratiquer l'extension des besoins, c'est-à-dire des consommations de luxe, puisque les besoins premiers sont naturellement limités? Ce serait en somme remédier à un mal par un mal moindre, substituer à un danger immédiat un danger éloigné. Emile de Laveleye se refuse absolument à ce compromis et si excellente, si recommandable est au fond la cause défendue par lui, qu'il nous en coûte beaucoup de ne pas le suivre. Nous ne le pouvons pas, cependant. En présence de deux enseignements dont l'un s'inspire de la morale, l'autre de l'économie politique, nous devons suivre le second, tout en souhaitant qu'un jour les deux leçons n'en fassent qu'une seule.

(1) *Traité d'économie politique*, Livre III, ch. 1er.

Voici comment s'exprime l'économiste belge : « La machine produisant plus vite peut nous procurer ou plus de commodités ou plus de loisirs. Je prétends que, quand nos besoins rationnels seront satisfaits, ce qu'il faudra lui demander, ce n'est pas de créer du superflu pour satisfaire des besoins factices, mais du loisir pour cultiver notre esprit et pour jouir de la société de nos semblables et des beautés de l'art ou de la nature. » Voilà une noble et généreuse déclaration. Mais on ne nous dit pas comment l'ouvrier, qui perd son salaire parce que des perfectionnements mécaniques ont rendu ses services inutiles, pourra désormais trouver à s'occuper, s'il ne peut pas recourir à quelque branche de production nouvelle. Continuons la citation : « Je compare l'humanité à Robinson dans son île. Rien que pour subsister, Robinson doit d'abord travailler du matin au soir; mais plus tard, grâce à toute espèce d'engins perfectionnés, il se procure en six heures de travail tout ce qu'exigent ses besoins rationnels. Ira-t-il employer les six heures dont il dispose maintenant à se fatiguer encore pour se revêtir de galons, de velours, de soieries brochées et de dentelles ? Non, plus il aura d'élévation et de culture, moins il songera à de semblables puérilités. Il voudra jouir de Dieu, de lui-même et de la nature (1) ». En effet, Robinson fera très sagement d'agir ainsi et l'humanité, prise en bloc, devrait, c'est notre conviction, le prendre pour modèle. Mais la question est ainsi mal posée. La situation de l'ouvrier moderne n'est pas celle d'un naufragé échoué sur une plage déserte, il ne s'agit pas pour lui d'abréger un travail qui le concerne afin d'avoir plus de loisirs disponibles. L'ouvrier est au gages d'un entrepreneur ou d'une

(1) Op. cit.

clientèle ; il n'a pour vivre qu'un salaire journalier ; il ne produit pas pour son propre usage, mais pour celui de la masse des consommateurs ; si son travail est moins demandé, ses moyens d'existence diminuent dans la même proportion. Les loisirs qui lui adviennent sous cette forme ne ressemblent en rien à ceux que Robinson peut se ménager dans son île. C'est le cas de dire : *primo vivere, deinde philosophare.* M. de Laveleye supposerait-il qu'un industriel, après avoir fait des sacrifices en achat d'outillages perfectionnés, continuerait d'entretenir le même nombre d'ouvriers qu'auparavant, leur conservant aussi, à titre de libéralité gracieuse, le même taux de salaire ? En admettantt que cet industriel au cœur d'or puisse se rencontrer, nous craignons fort qu'il ne soit vite au-dessous de ses affaires. A moins de décréter d'office l'abandon des machines, le problème reste donc entier. Conformément à la tradition économique, nous ne reconnaissons de solution satisfaisante que l'extension donnée à la demande, par conséquent aux besoins.

La morale, la raison, l'intérêt de la félicité publique voudraient que les machines ne servissent qu'à diminuer le fardeau du labeur quotidien. Les nécessités de la répartition naturelle exigent au contraire, nous le verrons, que ce labeur ne perde rien de son intensité. Opposition radicale qui constitue le nœud de la question du luxe et que nous étudierons en son temps.

CHAPITRE IV

Fonction du luxe en matière de consommation de la richesse

L'idée générale que nous aurons à développer à propos de la fonction du luxe en matière de répartition, découle de l'influence exercée par le même agent sur la consommation. Aussi nous faut-il étudier cette influence la première.

« La consommation, écrit l'auteur des *Recherches*, est l'unique but, l'unique terme de toute production et l'on ne devrait jamais s'occuper de l'intérêt du producteur, qu'autant seulement qu'il le faut pour favoriser l'intérêt du consommateur (1) ». N'en déplaise en effet aux dévots de la thésaurisation, toute richesse a pour fin rationnelle l'utilisation, c'est-à-dire l'anéantissement. Seulement cet anéantissement peut s'opérer de diverses manières, qui ne sont pas toute également judicieuses. L'école classique fait ici une distinction fondamentale; les termes n'en sont pas très précis, mais il importe peu, puisque la signification générale reste vraie. Ici laissons la parole à Jean-Baptiste Say, à son cours : « Comme toute consommation entraîne une perte, un sacrifice égal à la valeur consommée, c'est folie que de consommer sans en recueillir un avantage

(1) Adam Smith, *Recherches sur la nat. et les causes de la rich. des na.*, livre IV. chap, VIII.

qui puisse être considéré comme un dédommagement de ce sacrifice. Vous savez qu'on peut être dédommagé de deux manières : soit par le bien-être qui résulte d'un besoin satisfait, soit par une production de richesse égale ou supérieure à la valeur consommée. De là les *consommations improductives* ou *stériles*, et *les consommations reproductives* (1) ». Il nous répugnerait beaucoup d'appeler consommations improductives les aliments, vêtements et autres consommations nécessaires appliquées à des personnes qui coopèrent, pour leur quote-part, à la production. De telles consommations n'ont fait, en définitive, que permettre à des producteurs de renouveler leurs forces pour continuer ensuite à les dépenser utilement : elles sont donc, indirectement si l'on veut, mais enfin très positivement reproductives. Dans un sens large, que nous suivrons, toute consommation personnelle n'est donc pas, *a priori*, stérile. Du reste, au point de vue particulier où nous nous plaçons, nous n'avons pas à distinguer entre les professions qui ont pour objet immédiat la production de la richesse, par exemple l'agriculture, et ces autres professions, comme celles dites libérales, qui ne contribuent à la production que d'une façon subsidiaire.

Par contre tout ce qui a été consommé par un oisif, un paresseux, par une personne incapable de restituer à la société sous une forme quelconque l'équivalent de ce qu'elle a prélevé, tout cela, disons-nous, constitue une perte sèche, c'est-à-dire, en langage économique, une consommation improductive.

Mais il est bien rare que toutes les consommations d'une personne appartiennent à une seule et même catégorie. Que penser, par exemple, des consommations qui

(1) Cours complet, septième partie, Ire division, Ch. II.

excédent l'entretien décent et raisonnable eu égard à leur rang, d'un artisan ou d'un magistrat ? Faudra-t-il toujours considérer ces dépenses comme reproductives, sous le prétexte qu'elles sont effectuées par des personnes dont le concours est utile à la société ? Non, certainement, puisque l'artisan, dût-il renoncer à passer au cabaret ses soirées du samedi et du dimanche, le magistrat, dût-il abandonner sa loge à l'Opéra, n'en resteraient pas moins aptes tous deux à rendre des services. Nous sommes ainsi amenés à reconnaître une seconde série de dépenses improductives : celles qui excèdent la satisfaction des besoins rationnels, malgré qu'il s'agisse d'ailleurs de personnes produisant de la richesse. Stuart Mill développe avec clarté ce point de doctrine : « La consommation même des travailleurs producteurs n'est pas tout entière consommation productive. Les travailleurs producteurs peuvent consommer et consomment en effet improductivement. Tout ce qu'ils consomment dans le but d'entretenir et d'améliorer leur santé, leurs forces, leur capacité de travail, ou dans celui d'enseigner leur art à ceux qui doivent les remplacer, est consommation reproductive. Tout ce qui se consomme en plaisirs ou en superfluités, soit par les travailleurs, soit par les oisifs, quand la production n'est ni le but ni le résultat de cette consommation, doit être compté comme consommation improductive (1). » Nous voici ramenés au cœur de la question du luxe, le luxe consistant essentiellement en des consommations improductives de la seconde manière.

Une personne consacre ses revenus qui sont considérables, à se procurer toutes les jouissances que ses goûts ou ses caprices lui suggèrent ; elle entretient un domes-

(1) *Principes d'économie politique*, I, p. 54 et s.

tique nombreux, elle achète des chevaux de prix, elle se loge, s'habille et se divertit magnifiquement : nous disons que c'est là un usage improductif, c'est-à-dire un anéantissement sans compensation, de la richesse. On ne saurait, en effet, considérer comme une compensation suffisante une vaine et fugitive sensation de plaisir ou de vanité. Nous objectera-t-on que rien n'a disparu et que tout se retrouvera dans la circulation ? Sans doute, nous savons très bien que la richesse en question ne s'est pas volatilisée sans laisser un résidu ; il est évident qu'elle a seulement changé de main. L'argent s'en est allé un peu partout, aux domestiques, aux maquignons, aux décorateurs, aux histrions ou aux intermédiaires. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est que la société n'a rien gagné à ce déplacement ; la somme des richesses générales ne s'est pas accrue et en ce sens il est très exact de dire que la consommation a été improductive.

On condamne, au nom des principes, l'aumône faite au hasard à l'indigent de la rue. Un tel usage de ses revenus n'est pas reproductif de la richesse ; on a dit que c'était un vol fait à l'épargne. C'est fort bien ; mais considérons que l'aumône n'est pas perdue ; qu'elle soit échangée contre du pain, ou, ce qui pourra arriver de pis, qu'elle devienne le profit du cabaretier, elle rentrera toujours dans la circulation. Ainsi, même abstraction faite des motifs complètement différents, l'argent dépensé en aumône n'est pas plus improductif que celui dépensé en luxe. Si l'on réprouve la première dépense, nous ne voyons pas comment on pourrait absoudre la seconde.

Supposons que la personne dont nous parlions tout à l'heure, ayant prélevé ses dépenses nécessaires, engage l'excédent de ses revenus dans une entreprise industrielle ou commerciale, ou bien l'utilise en recourant à des améliorations foncières ; quelque chose est alors ajouté au fonds commun des subsistances. L'auteur de cette épargne fait d'abord une bonne affaire, ce qui n'est déjà pas négligeable en vue de l'intérêt général ; ensuite autant, sinon davantage, qu'un fastueux prodigue, il procure du travail et des ressources à de nombreux ouvriers. Enfin, la société elle-même fait une bonne affaire. D'un côté il y a plus de choses appropriées, plus de produits utiles obtenus ; d'un autre côté moins d'abus, moins d'excitations mauvaises, moins d'attentats contre le bons sens et la morale.

Ces conclusions nous paraissent évidentes. Mais elles nous éloignent beaucoup de l'opinion vulgaire. Nombre de gens sont en effet très fermement convaincus que plus on consomme, ou, comme ils disent, plus on dépense et plus aussi vont le commerce, l'industrie, la prospérité générale. Nous avons déjà rencontré ce préjugé au cours du chapitre précédent ; tâchons maintenant d'en finir avec lui, sinon en le détruisant tout à fait, résultat trop ambitieux sans doute, du moins en faisant éclater au grand jour le mensonge qu'il renferme.

Tout le monde connaît l'amusante anecdote que raconte Jean-Baptiste Say, l'empruntant à ses souvenirs de jeunesse. Notre futur économiste était quelquefois invité par un voisin de campagne, vieillard aimable, philanthrope optimiste, destiné à passer à la postérité sous un aspect original et dans les conditions assez bizarres que voici : le repas terminé, alors qu'un certain

nombre, peut-être respectable, de flacons étaient à sec, l'amphitryon jetait royalement les récipients vides par la fenêtre. « Cela fera travailler les fabriques, disait-il comme commentaire, il faut bien que tout le monde vive. »

Mais, dans ce genre, ce qui passe tout c'est ce que faisait (en pure théorie, heureusement) le vicomte de Saint-Chamans, député sous la restauration, économiste aussi à ses heures. Supposant Paris détruit par un cataclysme subit, il se demandait quelles conséquences économiques pourraient résulter de ce désastre. Ses calculs faits, chiffres en main, il découvrait dans toutes ces ruines l'occasion d'admirables avantages, la source de prodigieux bénéfices pour le capital et le travail, une assurance de prospérité pour le commerce, l'industrie et les arts. Destruction deviendrait ainsi synonyme de production. Si la recette est efficace, elle ne paraît véritablement pas d'une exécution difficile. Comme il est en général beaucoup plus à notre portée de renverser que d'édifier, beaucoup plus aisé de consommer que de produire, l'abondance sera vite partout. A bien peu de frais nous voici ramenés à l'âge d'or !

Dans le fond, toute l'argumentation des consommateurs à outrance se réduit à ce sophisme : plus la consommation sera intense, plus la production se trouvera encouragée. Cela revient à dire qu'il faut consommer en vue de produire et non plus produire en vue de consommer. Le moyen devient la fin, au lieu de lui rester subordonné. Est-il besoin de réfuter sérieusement cette énormité, manière de barbarisme économique? Les représentants de la science ont bien voulu condescendre à cette besogne. Relisons seulement dans Bastiat ces petits chefs-d'œuvre de bon sens, d'humour et de logi-

que : *La vitre cassée, Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.* Il n'en faut pas davantage pour dissiper toute la fantasmagorie de l'école de Saint-Chamans. Un objet est détruit, il s'agit de le remplacer ; pour cela on va trouver un fabricant, on lui commande le travail et on lui paie un salaire. Si l'on ne considère que le fabricant, il est évident que la destruction lui a été profitable, puisqu'elle lui a valu une commande inespérée ; en admettant même que, pour accomplir ce travail, il doive refuser les offres d'un autre client, on peut prévoir que la commande finira toujours par profiter à quelqu'un. Voilà ce qui frappe le vulgaire, ce qui concilie au luxe son approbation et ses encouragements. Comme dit Bastiat, *c'est ce qu'on voit.* Cependant n'oublions pas que l'argent donné au fabricant avait primitivement une certaine destination, mettons l'accomplissement d'un travail quelconque : désormais ce travail ne peut plus se faire. D'où déjà cette conséquence que l'avantage procuré par la destruction d'un objet suppose pour contre-poids obligé un désavantage d'égale importance. Mais ce n'est pas tout. Si la destruction n'avait pas eu lieu, nous aurions pu faire la dépense projetée d'abord, et nous nous serions trouvés ainsi propriétaires de deux objets, de deux valeurs, l'ancienne et la nouvelle. La destruction s'étant produite, nous sommes réduits à une seule. Finalement le producteur n'a rien gagné, et le consommateur s'est appauvri. Il semble que pour discerner ce double résultat une vision bien exercée ne soit pas nécessaire. Pourtant, *c'est ce qu'on ne voit pas.*

Mais la même démonstration conserve toute sa force si, au lieu d'imaginer une destruction matérielle, nous supposons une destruction fictive dont la cause soit le luxe. Un objet est démodé, mis hors de service, par

exemple, pour sa forme surannée. D'ailleurs il date d'hier et pourrait encore, pendant de longs mois, rendre de bons et loyaux services, si l'arrêt sans appel de la mode ne venait pas interrompre sa carrière. Ici encore il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. Le même raisonnement convient, la même conclusion s'impose.

Insistons sur une remarque essentielle. L'épargne, cet autre emploi du superflu, constitue autant, sinon plus que le luxe, un bienfaisant encouragement. On ne peut guère supposer que cette épargne aille dormir longtemps au fond d'un tiroir ou languir inutile dans quelque cassette enfouie, hypothèse très romantique, mais de moins en moins vraisemblable. Presque toujours l'argent non dépensé sera placé, c'est-à-dire rendu productif. Avec ce capital on ouvrira de nouveaux comptoirs, de nouvelles usines, de nouvelles exploitations ; on creusera de nouveaux ports, de nouveaux canaux, on lancera des navires ; on assainira et on fertilisera une région, etc. L'axiome de Stuart Mill sera toujours vrai : on est utile aux travailleurs non par ce qu'on dépense soi-même, mais seulement par ce qu'on ne dépense pas.

Emile de Laveleye nous propose un exemple assez heureux. Il met en scène un riche banquier, dont l'habitude est d'offrir à de nombreux amis de fastueuses soirées. Notre économiste décrit les apprêts d'une de ces solennités ; maîtres de la maison et conviés rivalisent de magnificence, tournoi pacifique, dans lequel les bourses et les amours-propres souffriront seuls quelque dommage. Nécessairement l'argent coule à flots, et les fournisseurs compétents font d'excellentes affaires. Survient un trouble-fête. C'est un prédicateur, religieux vénérable pénétré « de la sainte rigueur des anciens Pères, » et non de ces doctrines faciles, affadies, dégé-

nérées qui ont cours, paraît-il (appréciation un peu gratuite) dans les chaires contemporaines. Ce docteur, Savonarole nouveau, fait merveille. Intermédiaire de la grâce il touche, il émeut, il persuade, il convertit. On renonce aux frivolités, on se débarrasse des parures, on congédie les violons. Le côté sérieux de la vie reprend son importance naturelle. Conséquences économiques : « Apparemment le banquier et tout son monde ne vont pas jeter leur argent dans la rivière. Qu'en feront-ils? Certes ils voudront en tirer profit et comment ? L'un améliore une terre longtemps négligée : il plante, draine, ouvre des chemins et répare les bâtiments. Un second agrandit sa fabrique, un troisième prend des actions de chemins de fer et ainsi construit pour sa part quelques mètres de la voie. En un mot, tous font travailler et d'une façon utile et reproductive, puisqu'ils comptent retirer un intérêt de leurs placements. Le même nombre de millions est dépensé, car on ne les enfouit plus en terre. Ils alimentent la même quantité de travail et font vivre le même nombre d'ouvriers. Seulement ceux-ci sont occupés dans les campagnes où on ne les voit pas, et non plus dans les ateliers du coiffeur, du confiseur et de la marchande de modes, où on les avait sans cesse sous les yeux. Il y a donc non suppression, mais déplacement d'occupation (1). » Suit une longue énumération des avantages qui suivraient cet amendement des mœurs (2).

Il faut toutefois faire une réserve. S'imaginer « qu'un milliard de francs d'objets de luxe correspond à la

(1) De Laveleye, op. cit.

(2) V. dans le même sens, avec la même sévérité : *Les bals et les fêtes sont-ils de bons moyens de faire prospérer le commerce et l'industrie, Journal des Economistes*, 1er décembre 1841, et aussi même recueil, t. I. année 1854, p. 267.

somme de travail et de forces humaines qu'exigerait un milliard de francs en pommes de terre ou en blé », serait certainement commettre une erreur grossière. M. Leroy-Beaulieu, auquel nous avons emprunté l'exemple ci-dessus, estime que la puissance productrice nouvelle, provenant de l'application aux besoins rationnels de l'activité présentement dépensée pour les besoins de luxe, serait inférieure des deux tiers à l'ancienne (1). Un tel calcul nous semble bien difficile à établir. Sans doute un très grand nombre d'objets de luxe doivent leur prix à des circonstances toutes spéciales, toutes artificielles, dont on ne saurait transporter le bénéfice aux choses utiles, pour lesquelles rien n'est convention. Tantôt par exemple le mérite d'un objet de luxe repose sur l'actualité, c'est-à-dire sur un rien ; tantôt sur un certain fini particulier, disons l'élégance de la coupe, pour ne pas descendre dans l'argot, et c'est encore là une qualité absolument fictive. D'autre part, les ouvriers du bibelot, anémiés par un travail minutieux, sédentaire et confiné, ne feraient pas probablement brillante figure aux champs. La saine endurance à la bise et au hâle serait lente à revenir, et leur travail s'en ressentirait. Néanmoins, d'une façon générale, il nous semble incontestable que le nombre des objets utiles recevrait une augmentation sensible ; dans quelles proportions ? Voilà seulement ce qu'il est impossible de fixer. Aussi ne pouvons-nous suivre M. Leroy-Beaulieu lorsque, renchérissant encore sur sa précédente estimation, il déclare que la substitution d'une épargne générale aux dépenses de luxe ne favoriserait en rien la production de choses utiles. L'inertie, la paresse, le découragement paralyse-

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er nov. 1894.

raient, d'après lui, l'activité humaine si l'appât des jouissances somptuaires disparaissait. Nous avons attribué, à propos de la production, une certaine part de vérité à ce raisonnement. Mais ainsi exagéré et poussé à bout, il ne nous semble pas recevable. En admettant que certaines personnes, fortune faite, refusent de continuer à produire, d'autres les remplaceraient bientôt que les conditions nouvelles n'effaroucheraient pas. Ni le travail, ni le capital n'hésiteraient longtemps.

On peut voir, dans certaines antichambres, stationner de frais et robustes garçons dont toute la vigueur doit se déployer contre les poussières. Confiez-leur une blouse à la place d'une livrée, une bêche au lieu d'un plumeau et faites leur retourner un coin de votre parc. Tout le monde s'en trouvera bien. La tenue de nos demeures sera moins irréprochable, mais la culture aura fait quelques progrès, gagné quelques arpents, ce qui peut passer pour une compensation.

Cependant, même en matière de consommation, on peut invoquer un certain argument en faveur des pratiques somptuaires. Le voici : une population habituée aux consommations de luxe peut, à un moment donné, offrir un élément particulier de résistance et supporter assez facilement de pénibles conjonctures. Nous faisons allusion aux périodes de crises agricoles, industrielles ou même politiques, pendant lesquelles la production se restreint tout à coup. Une ressource s'offre alors, qui consiste à sacrifier provisoirement le superflu. C'est une réserve, un expédient, une espèce de trésor de guerre que ne possèdent pas les nations habituées à se contenter du nécessaire strict. Les famines qui ont maintes fois désolé l'Irlande constituent ici une démonstration. Cependant il ne faut pas exagérer la valeur de l'argu-

ment. Il ne faut pas oublier surtout que les habitants d'un pays peuvent se réduire à des consommations personnelles médiocres, non point parce qu'ils produisent peu ou parce qu'ils composent une population surabondante, mais seulement parce qu'ils s'adonnent beaucoup à l'épargne. Dans cette dernière hypothèse la situation du pays est excellente. Mieux que tout autre il pourra sortir indemne des crises les plus fâcheuses. Ainsi à ce point de vue encore les dépenses somptuaires sont inférieures à l'économie.

Si tous ceux qui jouissent de revenus excédant leurs besoins sacrifiaient au luxe, quel tableau présenterait la société ? Celui d'un petit nombre de jouisseurs, saturés quoique non rassasiés, qu'entourerait un grand nombre de salariés envieux et mécontents. D'ailleurs ni les uns ni les autres ne seraient aptes à poursuivre une grande entreprise, à réaliser une œuvre utile et féconde. Les capitaux, sans cesse éparpillés dans tous les sens, aussitôt dissipés qu'obtenus, ne se concentreraient nulle part en quantité suffisante pour permettre la fondation d'une institution considérable. Avant de réaliser un résultat important les capitaux ont en effet besoin de se recueillir, comme les forces physiques avant de se déployer.

Les consommations de luxe absolu sont de véritables destructions. Les richesses n'étant pas illimitées, si l'on en détourne une partie pour l'employer d'une façon stérile, si l'on dissipe sans résultat positif une fraction du travail et du capital, on diminue d'autant la masse commune, on commet une faute grave envers la société. Pour apprécier plus favorablement un pareil gaspillage il faut, ou bien supposer que la société regorge de subsistances, le nécessaire de chacun de ses membres et de

tous ceux qui pourront encore survenir étant d'ores et déjà assuré ; ou bien professer qu'il n'existe entre les hommes, comme aussi entre les générations successives, aucune espèce de solidarité, chacun étant libre de dissiper selon son caprice, et dans le mépris complet de l'intérêt général, la part de richesse qu'il détient. L'économie politique, croyons-nous, doit repousser l'une et l'autre de ces alternatives. Ce qu'elle doit recommander, c'est l'épargne, cette vertu sociale, bienfaisante et salutaire, dont le luxe est l'ennemi né.

Les consommations de luxe relatif sont en principe aussi dangereuses. Cependant, comme elles correspondent à des besoins qui ne sont pas imaginaires, bien qu'excessifs et déplacés, on doit les juger moins sévèrement. Bien plus, après avoir étudié le rôle de ce luxe en matière de répartition, nous en viendrons à nous demander si l'appréciation suprême de la sagesse, à cet égard, ne se résumerait pas dans ce mot inattendu : tolérance.

CHAPITRE V

Fonction du luxe en matière de répartition de la richesse

Le luxe joue un rôle important dans la répartition. Nous ne voulons pas dire qu'il comporte une dérogation quelconque aux lois générales de la matière, aux principes suivant lesquels les divers agents qui ont collaboré à la formation d'un produit se le partagent en se l'appropriant d'après des proportions variables. Qu'il s'agisse d'une chose chère ou d'une chose commune la répartition, dans chaque espèce, s'opère sensiblement de la même manière entre l'ouvrier, le capitaliste ou le propriétaire. La fonction du luxe sur laquelle nous devons maintenant insister est tout autre. Elle consiste à introduire une cause d'altération dans le classement des éléments sociaux, sous forme d'obstacle à ce jeu des forces naturelles qui tend sans cesse à répartir les consommateurs en deux groupes distincts : le groupe des privilégiés pourvus de tout et le groupe des déshérités manquant du nécessaire. Le luxe arrive à ce résultat par la fréquence de certains déplacements. Toujours opérés dans le même sens, ceux-ci finissent par modifier l'état des fortunes.

Un objet coûteux est rarement l'ouvrage même des mains qui l'utilisent. Quelquefois, sans doute, on se trouve en présence d'un artisan qui embellit sa propre demeure pour utiliser des moments perdus, d'une

ouvrière qui, sans cette excuse peut-être, décore de franges son propre ajustement. Mais ce sont des exceptions de peu d'importance. Dans la grande majorité des cas le luxe suppose l'existence de deux classes juxtaposées, dont l'une apporte du travail, l'autre le paie. C'est de cet échange continuel de services, positifs de ce côté-ci, plus ou moins imaginaires de ce côté-là, qu'il faut partir pour chercher l'explication de l'influence du luxe en matière de répartition.

Si, comme l'ont rêvé les communistes, la répartition des richesses s'opérait entre les hommes par portions égales ou équitablement proportionnelles aux besoins, beaucoup de problèmes, celui entre autres que nous étudions, n'existeraient pas. Après avoir, d'une part, établi un dénombrement exact des produits obtenus dans un temps donné ; d'autre part dressé la liste complète des ayants-droit, il ne resterait plus aux répartiteurs officiels qu'à extraire le quotient, opération un peu longue en l'espèce à cause de l'importance des chiffres, mais point autrement compliquée. Chaque consommateur une fois nanti de sa part, l'usage qu'il en ferait importerait peu. Que cet usage consiste dans la satisfaction des besoins rationnels, ou dans celle des besoins factices, personne n'aurait de justification à fournir. Seule l'épargne pourrait être critiquée, comme constituant une tentative de retour à l'état ancien d'appropriation privée. Avec une répartition artificielle non seulement le luxe n'aurait aucune fonction à remplir, mais lui-même ne se comprendrait pas.

Tel n'est pas, et ajoutons de suite, tel ne peut pas être le cours des choses ici-bas. Les richesses ne vont pas à chacun suivant ses besoins, mais elles lui vont suivant ses œuvres, ou plutôt suivant ses forces, suivant

ses facultés, surtout suivant sa bonne ou sa mauvaise étoile : ce qui constitue une méthode répartitive certainement imparfaite, quoique nous n'en connaissions pas une meilleure à lui substituer. Grâce au libre jeu des forces économiques, étant donnée d'ailleurs l'inégalité des aptitudes chez les producteurs, les richesses sont finalement appropriées dans des proportions très diverses. De là le problème du luxe ; de là ces autres malaises dont on ne peut pas se refuser à reconnaître l'existence. Comme le dit justement M. Gide : « La répartition des richesses embrasse toutes les questions que l'on est convenu d'appeler les questions sociales, ou la question sociale tout court, et qui n'est en résumé que l'éternelle question des riches et des pauvres (1). » Actuellement, si le total des richesses en circulation est plus que suffisant en théorie (qu'il en soit ainsi, c'est notre conviction) pour satisfaire aux besoins premiers des quinze cent millions d'individus qui couvrent le globe, il est notoire qu'en fait, à cause d'une distribution défectueuse, plusieurs millions de consommateurs (du reste laborieux) (2), ne sont pas remplis de leur part et restent fort au-dessous du *quantum* naturel. Des populations entières sont ainsi vouées aux privations : c'est la plaie du paupérisme.

Voici maintenant la question que nous devons résoudre. On a cru devoir faire remonter la responsabilité de cet état de choses aux consommateurs somptuaires. On a dit : si tant de malheureux souffrent d'une misère imméritée, c'est parce que vous, privilégiés, vous dissipez inutilement plus de produits que n'en demande la sa-

(1) *Principes d'Economie Politique*, *p.* 434.

(2) Nous mettons les paresseux hors de cause. Leur situation, quelque misérable soit-elle, ne mérite en rien les sollicitudes de la science. Si l'on pouvait jamais assurer à tout homme de bonne volonté un abri contre le besoin, ce jour-là tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

tisfaction des besoins premiers ; ce que vous dépensez en trop, c'est justement ce qui manque à d'autres.

Cette accusation est-elle fondée ? Le luxe des riches est-il bien cause de tout le mal ? Nous ne le pensons pas. On commet ici, ce nous semble, une méprise complète, d'autant plus grave qu'elle tend à provoquer une guerre de classe. Il appartient à l'économie politique de remettre les choses au point, en établissant la véritable fonction du luxe en matière de répartition de la richesse : le luxe a pour résultat de diminuer, chez ceux qui s'y adonnent, la faculté d'appropriation. C'est l'inverse de l'épargne, dont la fonction est d'exagérer cette même faculté.

Ainsi le luxe n'est pas la cause de l'inégalité des conditions, il n'en est que l'effet ; nous allons même voir qu'il en devient le tempérament et le remède.

Faisons cette hypothèse très chimérique qui consiste à se représenter une société entièrement détachée des consommations somptuaires. Que se passe-t-il alors ? Les personnes dont le revenu ou le salaire n'est que juste suffisant pour satisfaire les besoins essentiels continuent à vivre au jour le jour sans voir se modifier leur situation relative. Les personnes au contraire qui détiennent de forts capitaux, ou dont les services, en raison de leur nature, sont abondamment rétribués, ces personnes-là disons-nous, ne pouvant pas dépenser leur superflu en consommations de luxe, se trouvent contraintes de pratiquer l'épargne sur une grande échelle (1). En admettant, d'ailleurs, que les actes de pure bienfaisance ne soient pas assez multipliés pour influencer la répartition,

(1) Nous avons admis que ces personnes, dans de telles conditions, cesseraient peut-être de produire. Mais elles ne s'y résoudront guère qu'après avoir rendu pour longtemps leur situation prépondérante. Aussi cette éventualité ne ruine pas notre raisonnement.

nous arrivons au résultat suivant : les richesses seront de plus en plus inégalement appropriées. Tandis que la classe pauvre restera dans son infériorité native, la classe déjà riche le deviendra de plus en plus : sa supériorité s'affirmera davantage. Faisons à présent une supposition inverse. Voici une société où tous ceux qui en ont les moyens sacrifient au luxe. Nous avons dit que ces personnes seraient particulièrement incitées à produire beaucoup. Mais qu'importe ! Puisqu'elles ne produisent que pour consommer, leur situation ne progresse pas. Leurs mains, toujours ouvertes pour recevoir, sont aussi toujours ouvertes pour donner et leur bourse rappelle, poésie à part, le tonneau des filles de Danaüs. Résultat : maintien du *statu quo* ; ou bien, si la richesse générale s'accroît, diminution de l'écart entre le pauvre et le riche.

Si d'un côté le luxe fait éclater très durement l'inégalité des conditions, d'un autre côté par son influence sur la répartition, il tend sans cesse à la diminuer. Nous n'avons pas hésité à dévoiler les mauvais effets des consommations somptuaires, nous ne devons pas hésiter non plus à manifester ce qu'elles peuvent avoir d'avantageux. Bien loin d'aggraver ce défaut d'harmonie sociale qui se traduit par la misère des uns, l'excès d'abondance des autres, le luxe remplit en réalité une fonction tout opposée et, somme toute, singulièrement bienfaisante. Il est le correctif des inconvénients inhérents à une répartition naturelle et spontanée de la richesse. Il rétablit dans une mesure importante l'équilibre entre le fort et le faible, entre l'industrieux et l'incapable, entre le calculateur avisé et prévoyant et l'optimiste, trop confiant, trop scrupuleux ou trop

désintéressé. De nos jours, chacun peut librement, avec sécurité, déployer et utiliser sous la protection des lois, sans autre restriction que la répression de la fraude manifeste, ses facultés de commerçant, de financier, de spéculateur, d'agioteur, etc. L'arène est ouverte à tous, la concurrence illimitée. Seulement tout le monde ne possède pas, à beaucoup près, les mêmes chances de réussite. Dans cette lutte pour parvenir, combien les armes sont inégales ! S'il se rencontre quelques hommes doués d'une façon éminente, s'ils savent joindre au génie naturel des affaires l'esprit de suite et le goût de l'épargne, enfin si les circonstances les favorisent (toutes choses qui coïncident parfois), l'univers leur appartiendra. Un seul obstacle pourra s'opposer à cette marche envahissante, conjurer ce monopole menaçant, arrêter à coup sûr cette boule de neige incessamment grossie. Cet obstacle, c'est le luxe.

Qu'il nous soit permis de donner un relief à notre pensée. On peut se représenter deux coureurs auxquels il importerait également d'atteindre le but. L'un est monté sur un cheval de sang capable de franchir un long espace en peu d'instants ; la piste qu'il doit parcourir est plane, bien ratissée et commode. L'autre coureur va nu-pieds, le long d'un chemin raboteux, mal frayé, semé de cailloux et de ronces. Les chances sont donc bien inégales ; la victoire du premier semble assurée, la défaite du second certaine et les parieurs n'hésiteront pas. Mais attendons. Voici que le cavalier flâne durant la route ; il fait des écarts à droite et à gauche, il s'arrête même pour cueillir une fleur, pour taquiner un papillon, ou pour savourer plus à son aise les grâces du paysage. Pendant ce temps le piéton n'a garde de

conter fleurette (1) ; il se hâte et suit sans dévier la ligne droite. Finalement vous verrez qu'ils arriveront ensemble au poteau et qu'ils devront se partager le prix, c'est-à-dire le droit à l'existence.

C'est bien là l'image de la réalité. En échange d'un certain nombre de jouissances non indispensables et le plus souvent du reste parfaitement illusoires, le copartageant privilégié consent à perdre l'avance qu'il avait prise dans cette carrière qu'est la vie. C'est l'occasion pour le déshérité, en utilisant mieux ses forces, de gagner du terrain et de progresser assez pour ne pas rester trop en arrière.

En définitive le luxe des riches remplit une mission que l'on peut presque appeler providentielle. Cette appréciation étonne au premier abord ; mais plus on l'examine, plus elle paraît fondée. Le luxe ne favorise que ceux qui ne s'y adonnent pas. C'est une véritable contribution levée sur une classe, payée à une autre et d'autant plus bienfaisante qu'elle est volontaire. Rien n'est ajouté à la somme générale des richesses, seulement celles-ci se répandent en un plus grand nombre de mains. Si nous faisons abstraction de certaines variétés de luxe, de celle, par exemple, qui consiste à collectionner les œuvres des maîtres (c'est alors le luxe intelligent, celui qui pourra bien, tout compte fait, se transformer en une spéculation avantageuse), l'argent dépensé n'est pas remplacé par un équivalent. Ceux qui consomment des choses chères et superflues n'augmentent pas de ce chef leur avoir. Ils se procurent diverses

(1) On voit que nous faisons abstraction d'un luxe du pauvre. Cette tendance existe cependant, et nous devrons en dire un mot. Elle constitue même, il faut bien l'avouer, le point faible de notre panégyrique du luxe en matière de répartition.

satisfactions, ils s'entourent de confort, ils suivent exactement les modes ; ils entretiennent de nombreux serviteurs. Tout cela coûte beaucoup, mais tout cela est complètement improductif, car on ne peut pas compter pour quelque chose une jouissance aléatoire dont l'accoutumance aura vite raison. L'argent s'en est allé en salaires, perte sans compensation d'un côté, profit sans déchet de l'autre. Surtout quand le mobile du luxe s'appelle vanité, on peut dire que le consommateur fait un véritable marché de dupe. Lorsque M. Jourdain crut devoir s'attacher les services d'un maître d'armes, d'un maître à danser, d'un maître de musique et d'un maître de philosophie, quel se trouva donc le plus clair de son bénéfice ? Les amères remontrances de Mme Jourdain et la dérision de tout le monde. Que donnait-il en échange ? De beaux et bons écus bien sonnants, laborieusement épargnés dans le commerce des draps. On le voit, la partie n'était pas égale.

Aussi, à sainement apprécier les choses, rien ne doit sembler plus injuste, plus déraisonnable aux yeux d'un observateur attentif, que ces manifestations de colère et de haine sourde occasionnées fréquemment par les déploiements somptuaires. Au lieu de ces déclamations farouches (en se plaçant, bien entendu, au point de vue strict de la répartition), c'est un cri de contentement et de reconnaissance qui devrait s'élever. Les richesses étant et devant être toujours inégalement distribuées, on devrait considérer que l'un des principaux remèdes à cette inégalité consiste précisément dans l'emploi imprévoyant, dans l'abus même que le riche fait de sa fortune. Des consommations exagérées ne lui permettent pas de rendre sa situation de plus en plus prépondérante ; elles lui défendent d'accumuler des réserves in-

définies, de se ménager des avantages hors de pair, résultats que l'épargne eut amenés nécessairement. Les richesses appropriées sont restituées à la circulation, donnant ainsi l'essor à une multitude de fortunes secondaires. Si le luxe est excessif, la prospérité la plus colossale sera compromise, arrêtée, mise à mal : résultat en un sens très fâcheux, mais moins préjudiciable, somme toute, à l'intérêt social que ne le serait la thésaurisation ininterrompue d'une même famille pendant de longues générations. Un prodigue devient l'héritier d'un avare ; il accomplira, à son insu, une fonction économique, d'ailleurs providentielle.

Autour de nous que d'exemples de maisons, hier opulentes, aujourd'hui réduites presque à la mendicité! Ce n'est pas toujours au luxe seul, hâtons-nous de le dire, qu'on doit attribuer ces déchéances, mais presque toujours il y sera pour quelque chose. Il constitue le ressort principal de cette oscillation continuelle, agissant selon des périodes plus ou moins courtes, qui amène à la surface de la société les couches profondes pour remplacer les couches supérieures épuisées.

Ce qu'il faut ajouter, malheureusement, c'est que l'argent que le luxe fait ainsi circuler ne tombe pas toujours entre les mains de ceux qui en feraient le meilleur usage. Parmi les industries qui vivent du luxe, beaucoup sont recommandables; un certain nombre ne le sont pas. Pour mieux préciser, posons en principe que tout ce dont le vice s'alimente suppose une consommation de luxe absolu. Quand un fils de famille dissipe son patrimoine, de quelles sortes de gens fait-il habituellement les affaires? Des usuriers, des professionnels de la roulette, des entremetteurs véreux (pour ne point parler des autres et ne nommer que l'élite). Mais la pluie d'or de ses libéra-

lités ne retombe guère sur l'utile travailleur des champs ou de l'atelier.

Néanmoins nous voici bien éloignés, à cette heure, des conclusions sévères auxquelles nous étions arrivés en étudiant les fonctions du luxe en matière de production et surtout de consommation de la richesse. C'est que notre point de vue actuel est bien différent. Dans les chapitres précédents nous avions à examiner une question abstraite, d'ordre tout général. Il s'agissait alors soit d'atteindre au maximum possible de production totale, soit de consommer les produits obtenus de la façon la plus avantageuse pour la collectivité. En abordant le problème de la répartition, nous avons dû nous préoccuper d'obtenir la satisfaction relative du plus grand nombre possible d'intérêts particuliers. Cette question est distincte des deux premières; ses exigences sont différentes. Il n'y a donc pas nécessairement contradiction à émettre selon le cas des jugements opposés. Si la fonction du luxe en matière de production est à peine comparable à celle de l'épargne; si en matière de consommation elle lui est de beaucoup inférieure, en matière de répartition, il faut l'avouer, la supériorité du luxe s'affirme évidente. Voilà pourquoi, en définitive, malgré les griefs très sérieux que nous avons relevés à l'encontre des dépenses superflues, nous ne pouvons que nous associer à cette déclaration de M. Leroy-Beaulieu devant l'Académie des sciences morales et politiques: « Tant que la nature de la généralité des hommes n'aura pas été transformée par la philosophie ou la religion, ce serait, au point de vue économique, une erreur fondamentale de vouloir supprimer le luxe (1). » Voilà pourquoi

(1) Séance du 6 août 1887.

encore, lorsque nous devrons conclure, nous nous refuserons résolument à donner notre approbation aux mesures contre le luxe, préférant souhaiter une réforme morale accompagnée de la diffusion des œuvres de bienfaisance. Actuellement, en effet, les services du luxe sont indispensables. A moins de recourir à quelque succédané efficace (il n'en existe qu'un à notre avis), on doit s'en tenir à cette maxime : le luxe est un mal nécessaire. Affirmation désolante, mais à laquelle il manque peu de chose pour être vraie.

Seul, nous l'avons dit, un autre mode d'emploi du superflu, s'il était pratiqué dans une assez large mesure, par des hommes de cœur et d'intelligence, pourrait remplacer le luxe avec avantage. On a nommé la charité. Plus pratiquement que l'utopie communiste, plus sûrement que le luxe et avec de moindres inconvénients, elle apporterait aussi un remède aux rudesses aveugles, inséparables de la répartition naturelle. Ajoutez qu'elle grandirait singulièrement la nature humaine.

CHAPITRE VI

Examen du luxe populaire

Le luxe pratiqué par les classes supérieures nous a seul préoccupé jusqu'ici. C'est que seul aussi, en raison de son intensité et de son origine, il pouvait influer d'une manière sensible sur les conditions dans lesquelles la richesse se crée, circule et se consomme. Est-ce à dire que le luxe des classes inférieures, le luxe des pauvres si l'on veut, soit dépourvu de tout intérêt et de toute importance économiques ? Ce ne serait pas tout à fait exact, ainsi que rapidement nous allons nous en rendre compte.

Et d'abord un tel luxe existe-t-il ? Certains publicistes ne l'admettent pas. Cette expression : luxe du pauvre leur paraît un simple artifice de langage, sans valeur positive, une creuse métaphore de rhétorique dont les infâmes stipendiés du capital useraient, voire abuseraient. D'après ces théoriciens, l'usage abusif de la richesse, qui caractérise le luxe, ne peut se rencontrer que dans les classes supérieures de la société ; le chercher autre part serait outrager à la fois le sens commun et le malheur. Avec une solennité un peu comique, ils ont dit : « Vous dépassez le champ de la science. Vous ne pouvez pas, sans ironie cruelle, sans dérision insupportable, chercher des excès là où vous savez n'exister que des privations. De quel droit venir contester à un mal-

heureux l'infime petite part de jouissances qu'il peut se procurer de temps en temps en sus du nécessaire ? Au soir de sa journée, après dix heures de travail pénible et dangereux, c'est assez chèrement, ce semble, qu'il s'est acquis des titres à la dégustation d'un trop court délassement, d'un rare et innocent plaisir. » A Dieu ne plaise que nous méritions ces reproches. Nous n'éprouvons nulle envie de contester au travailleur la libre disposition de son gain journalier : qu'il en fasse un emploi judicieux ou qu'il le dissipe follement, nous avouons que c'est entièrement son affaire. A cet égard, ce n'est qu'avec les plus vives répugnances (comme devant engendrer de pires maux), que nous admettrions l'ingérence d'un autre contrôle que la conscience individuelle. Mais après cela nous pensons que l'économiste a le droit, disons aussi le devoir, de donner aux ouvriers quelques bons avis. Toute espèce de consommation rentrant dans le domaine de l'économie politique, il est impossible de récuser le témoignage de cette science. Au besoin, d'ailleurs, ce qui justifierait complètement son intervention en l'espèce, c'est la sévérité même avec laquelle l'économiste relève et stigmatise les abus somptuaires des classes riches. Cette attitude doit nous mettre ici à l'aise. Enfin, puisqu'il est officiellement établi, qu'en France, trois ou quatre cent mille débits de boissons sont à peu près exclusivement subventionnés par des prélèvements sur les salaires, la démonstration de l'existence d'un luxe du pauvre est chose toute faite.

Un des caractères les plus remarquables de l'évolution des dépenses somptuaires, à notre époque, c'est leur démocratisation. Nous voulons dire qu'elles deviennent de plus en plus généralement pratiquées, soit parce qu'elles se trouvent effectivement plus accessibles, soit

parce que la moyenne des revenus s'est élevée, soit aussi parce que beaucoup de citoyens, aujourd'hui, consentent à se priver du nécessaire sur un point afin de se procurer du superflu sur un autre. Certes, on ne doit pas regretter cette vulgarisation universelle du confort, de l'aisance et du bien-être, jadis apanages de quelques classes, à présent répandus à ce point que l'intérieur du dernier tâcheron n'y demeure pas étranger tout à fait. Seulement, comme beaucoup de choses en ce bas monde, le luxe populaire, parmi de nombreux avantages, présente quelques inconvénients. C'est une médaille à deux revers, comme d'ailleurs toutes les médailles.

Dans la classe ouvrière, combien de transformations réalisées depuis le commencement du siècle qui ne témoignent pas d'un progrès véritable ; combien de prétendues améliorations qui laissent quelque droit de regretter le passé. Sans parler du tabac et de l'alcool qui ne sont pas absolument des innovations, que de besoins nouveaux, que d'exigences jusqu'ici inconnues qu'il eût mieux valu ignorer toujours. Cette ouvrière, qui touche à l'atelier un salaire d'un franc cinquante, arbore le dimanche telle ou telle confection, tel ou tel chiffon qui ne seraient point déplacés dans la garde-robe d'une marquise. Il semble que, pour elle, le *summum* des jouissances concevables consiste à paraître pendant vingt-quatre heures l'égale de n'importe qui. Ce triomphe, elle l'achète, ou plutôt elle l'expie par six jours de dures privations. Dans un petit bourg reculé de la campagne on peut assister, les jours de fête, à une floraison inattendue de rubans, de nœuds de soie, de dépouilles d'oiseaux exotiques et autres colifichets, dont souvent on ne saurait dire s'ils sont plus laids ou plus inutiles. Les regrets s'accentuent lorsqu'on se rappelle combien pittoresques

et significatives étaient autrefois certaines modes locales, aujourd'hui presque partout remplacées par le même type insipide et neutre. L'art, le bon sens et l'économie trouveraient leur compte si ces bonnes villageoises se contentaient, en guise de parure, puisque parure il faut, de tresser quelques-unes de ces fleurettes, gracieuses et parfumées, mises partout à leur portée avec profusion :

> Telle qu'une bergère, au plus beau jour de fête,
> De superbes rubis ne charge point sa tête,
> Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
> Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements :
> Telle, aimable en son air, mais humble dans son style,
> Doit éclater sans pompe une élégante idylle (1).

Voilà bien une comparaison qui sent sont dix-septième siècle ! Cette façon, la bonne d'ailleurs, d'entendre l'idylle ne va pas aujourd'hui sans quelque difficulté. C'est un résultat, un peu inattendu, des progrès somptuaires. Pourquoi faut-il qu'ils en aient de beaucoup plus graves ?

Par suite de la facilité des communications, le mal que nous relatons a fait d'étonnants progrès. Pour ses plaisirs ou ses affaires, la jeunesse rurale est venue souvent dans les grandes cités ; elle n'a su en rapporter que le dégoût des mœurs simples et l'appétit des jouissances irréalisables. Parfois ce qui a précipité la contagion, c'est la présence dans le voisinage d'une famille riche venue en villégiature. Simplement insouciante, ou bien désireuse de produire une sensation plus grande et de provoquer l'admiration paysanne, cette famille a conservé les habitudes de la ville ; peut-être elle les a même exagérées à dessein : bien lourde est alors la responsabilité encourue.

(1) *Art Poétique*, début du second chant.

Ce qui en est résulté était inévitable. Le désordre a été porté dans ce grand nombre de ménages modestes où les ressources n'excèdent pas ou n'excèdent guère les charges normales. Pour retrouver ce qu'on donnait au luxe, il a fallu sacrifier d'abord la petite somme destinée au bout de l'an à grossir l'épargne ; puis est venu le tour de l'épargne elle-même, cette réserve péniblement capitalisée. Par cela même on a renoncé à toute sécurité, on s'est placé à la merci d'un chômage, d'une maladie, d'une récolte mauvaise. Enfin, comme c'est la règle, les besoins superflus croissant toujours, on a usé du dernier expédient. Les enseignements économiques ont été méconnus, la hiérarchie des besoins a été abandonnée et les satisfactions superflues ont pris le pas sur les satisfactions nécessaires. La jeune fille s'est acheté un ajustement de dentelle au lieu du vêtement chaud dont le besoin était urgent ; le père a fait une station trop longue chez le débitant et c'est pour cela que le pain manquera ce soir à la maison.

N'est-ce pas du luxe aussi, et du luxe abusif, que ce besoin de déclassement qui travaille les classes inférieures et moyennes ? Combien de petits boutiquiers, heureux dans leur commerce de détail, qui rêvent aussitôt pour leur progéniture les plus brillantes destinées ! Combien de simples agriculteurs, parvenus à remplir plusieurs bas de laine, qui veulent de leur fils faire un tabellion important, un avocat, un fonctionnaire élevé ! S'ils s'en tenaient à des vœux platoniques, le mal ne serait pas grand. Mais ils agissent en conséquence, mettant leurs enfants en pension au chef-lieu, l'habituant à mépriser les obscures fonctions paternelles, lui inspirant des besoins et des goûts dispendieux, lui préparant ainsi de fatales et douloureuses déceptions. Pour un homme

de talent qui devra son élévation à ces circonstances, combien de non-valeurs, combien de médiocres personnages non moins infatués d'eux-mêmes qu'incapables de rendre des services quelconques ! Ils auraient pu faire des vignerons, des jardiniers, des vachers, des tisserands habiles, consommés peut-être dans leur art ; au lieu de cela que feront-ils ? Rien, ou pire que rien. Il faut les effacer entièrement de la liste des producteurs. Nous avons des frelons au lieu d'abeilles.

Certes, répandre l'instruction, propager les connaissances, augmenter les lumières, ce sont de bonnes, d'excellentes choses en soi ; mais ici encore il faut de l'à-propos, du discernement et de la mesure. On ne doit pas oublier que l'instruction seule n'est point par elle-même une garantie infaillible de prospérité. Plus de science ne se traduit pas toujours par plus de moralité et plus de bonheur.

La société réclame un nombre indéfini de bons agriculteurs, de robustes ouvriers, de hardis navigateurs, de citoyens laborieux et modestes ; elle n'a besoin que d'un infime petit nombre d'ingénieurs, d'hommes de lois, de magistrats, de politiciens, etc.. Si ces derniers se multiplient trop, cette surproduction amènera un encombrement, c'est-à-dire un malaise général. Une partie des forces sociales restera inutilisée, et le bon ordre sera compromis.

Devons-nous rappeler une autre manifestation des tendances somptuaires, analogue, mais plus évidente encore celle-ci ? L'économiste ne peut sans tristesse considérer l'empressement absurde que quantité de jeunes filles mettent à se procurer un brevet officiel. Les distinctions de Bastiat s'appliquent ici à merveille. Ce diplôme paraît aux familles, et de fait constitue en un

sens un moyen de s'élever dans la hiérarchie sociale: C'est *ce qu'on voit. Ce qu'on ne voit pas,* c'est l'initiation à une foule de besoins nouveaux, le plus souvent sans ressources correspondantes ; ce sont les troubles funestes que le surmenage intellectuel apporte dans des organismes fragiles ; ce sont enfin des difficultés plus grandes à trouver l'occasion d'une alliance avantageuse : difficultés résultant des prétentions exagérées d'une des parties, et de l'appréhension assez légitime de l'autre.

Nous savons que ces idées sont à présent peu en faveur. On leur oppose de grands mots ; on préfère parler d'éducation intégrale et d'émancipation universelle. Mais l'économiste n'est pas tenu de céder à l'entraînement, sa mission n'est pas de suivre avec docilité les caprices du jour : préoccupé seulement de ce qui peut être utile, il ne doit pas craindre, le cas échéant, de s'engager hors des chemins battus. S'il y perd aujourd'hui de la popularité, l'approbation des temps à venir le dédommagera suffisamment.

Combien souvent un rentier, quoique fort à son aise, hésite devant certaines dépenses, combien de fois même il recule, trouvant l'abstention possible à la rigueur. Pourtant à la même place, devant la même dépense, un ouvrier n'hésite pas toujours ; d'ordinaire il va de l'avant. Que l'on nous pardonne l'emploi d'un mot très absurde, mais malgré cela ou à cause de cela très à la mode : l'usage quotidien, voire bi-quotidien, de l'*apéritif* compte à proportion plus d'adeptes revêtus d'une blouse que sanglés dans un habit. N'est-ce pas cependant la quintessence du superflu, pour des personnes qui, d'ordinaire, ont naturellement l'estomac très ouvert ? Nous ne nous chargerons pas de concilier ces habitudes avec ce que les statistiques nous apprennent

sur les conditions des classes ouvrières. Les consommations de première nécessité, assure-t-on, sont presque toujours plus que suffisantes pour absorber la totalité des salaires. « Aujourd'hui une famille rangée, économe, laborieuse, dont les membres sont bien portants et à qui le travail ne manque pas, peut suffire à ses besoins ; mais dès qu'une de ces conditions n'est pas remplie, les privations commencent (1). »

Entreprenons de dresser le budget du superflu. Mettons vingt-cinq ou trente centimes en boissons, à peu près autant en tabac ou accessoires ; cinq centimes pour l'achat du journal devenu strictement indispensable. Ajoutons ce qu'il convient pour amortir des extra plus ou moins intermittents, théâtre, café-concert, libations exceptionnelles, parties de plaisir, cotisation d'un cercle, etc.. Faisons le total. Nous trouverons ainsi le cinquième ou le quart du salaire (évaluation encore modérée, hélas !) gaspillé en consommations stériles où la famille n'a aucune part, et sous cette seule rubrique : argent de poche. Vitellius dépensant quatre cent mille sesterces à son déjeuner se montrait, comparativement, ménager de ses deniers.

Si après cela, on voulait inventorier les meubles et hardes de l'artisan pour séparer ce qui s'y trouve de superflu d'avec l'utile et le nécessaire, à combien se monterait le véritable déficit causé par le luxe ? Il est vrai que ces tendances ont été facilitées par la complaisance, disons mieux, par la complicité très intéressée des producteurs d'objets de luxe. Ceux-ci se sont appliqués à contenter leurs nouveaux clients. Ils ont réussi à résoudre

(1) Rapport sur la situation des classes ouvrières. *Jour. Offic.*, 14 août 1875. Voir aussi Cauwès à son cours, t. III, p. 77. Nous ne pouvons qu'effleurer ici cet ordre d'idées.

le problème, en apparence très ardu, consistant à rendre « l'usage des choses chères » accessible aux bourses les plus modestes. Inutile d'ajouter que ce luxe bâtard n'a été réalisé qu'aux dépens de la qualité intrinsèque des produits. Le strass, le cuivre doré, le bois peint se sont substitués aux matériaux précieux. Le luxe du riche étant déjà presque tout factice, que peut être celui du pauvre ? l'ombre d'une ombre. Le mobilier, les distractions, l'emploi des loisirs, les vêtements, les aliments même de l'artisan contemporain témoignent de préoccupations où la recherche du solide et de l'essentiel est sans cesse sacrifiée à une prétendue élégance, à une espèce de fantôme de progrès. Aussi peut-on dire, en tenant compte des revenus, que nulle part le luxe abusif n'atteint une pareille intensité.

Les classes ouvrières nous paraissent insuffisamment pénétrées de cette vérité et de quelques autres. Lorsque l'on écoute certaines déclamations sociales, favorablement accueillies même dans les conseils de la nation, on entend beaucoup parler des droits et revendications que peuvent exercer les travailleurs ; des devoirs corrélatifs il n'est guère question. Ces devoirs existent cependant et leur exact accomplissement importe peut-être plus à la société que la réforme des classes riches. Seulement nous nous demanderons tout à l'heure si les classes riches ne sont pas tenues, étant les plus éclairées, de prêcher d'exemple en s'amendant les premières.

Si du moins il s'en suivait quelque contentement, quelque satisfaction véritable, à défaut de la morale plus exigeante, l'économie politique pourrait peut-être passer condamnation. Mais quelle époque fut jamais plus féconde en symptômes alarmants ? Il est pour nous très évident que la classe laborieuse n'a rien gagné à la

multiplication des besoins factices. Le propre de ces besoins étant de ne pouvoir jamais être entièrement satisfaits, plus on leur accorde, plus ils demandent.

Donnez à une personne intempérante le double ou le quadruple de son salaire normal, vous n'aurez rien fait pour son bonheur.

Revenons donc aux salutaires préceptes de l'économie classique. On ne trouvera jamais mieux. L'épargne, la sobriété, la modération, la moralité, la vie de famille, voilà ce qu'il faut recommander aux travailleurs. Qu'ils laissent aux riches le triste privilège de la frivolité et de l'intempérance : leur intérêt n'est pas d'en réclamer une part. En voulant elles aussi sacrifier au luxe, les classes pauvres renoncent imprudemment aux avantages qu'elles pourraient prendre sur les classes supérieures, avantages dont nous avons parlé au chapitre précédent. Si l'artisan laisse un peu partout l'équivalent de ce que le millionnaire abandonne à ses fournisseurs, les distances sociales ne seront pas diminuées. La fonction du luxe sur la répartition ne s'exercera plus. Les capitalistes continueront à ne comprendre qu'une caste fermée. L'inégalité des conditions se maintiendra, ou plutôt s'accusera de plus en plus. En admettant même que le luxe des riches soit indifférent à la société (ce que d'ailleurs nous contestons absolument), il ne faut pas hésiter à proclamer que celui des pauvres lui est funeste.

Il est un autre côté de la question qu'il importe d'envisager aussi, petit côté aujourd'hui, mais qui pourrait revêtir demain une importance singulière. En France et en Angleterre plus d'une crise a déjà été soulevée par l'intrusion d'un main-d'œuvre étrangère, moins chère parce qu'elle connaît moins de besoins. Toutes les fois que nous réfléchissons aux exigences actuelles du prolé-

tariat, notre pensée se reporte involontairement vers ces six cent cinquante millions d'êtres humains qui grouillent dans les denses vallées du Sud et de l'Est de l'Asie.

Quel désarroi jetterait sur le marché du travail l'entrée en ligne de ces producteurs à vil prix : travailleurs habiles, patients et minutieux, doués au plus haut point de l'esprit de négoce, astucieux et souples ; contents d'ailleurs d'une poignée de riz pour nourriture et d'une natte grossière pour ameublement, se logeant par douzaines dans une case de quelques pieds carrés ; enfin et surtout prolifiques à l'excès ! Supposez qu'ils parviennent à s'approprier nos inventions, nos machines, nos procédés, notre esprit d'initiative, est-il probable que la vieille Europe puisse lutter longtemps contre de pareils concurrents ? Essaiera-t-on de retourner contre eux la muraille de Chine en s'abritant derrière des prohibitions et des tarifs douaniers comme aux Etats-Unis ? Mais au fond, de quel droit ? Du reste là où est le nombre, là pourrait bien être aussi la force. Les derniers évènements accomplis devraient être pour nos hommes d'Etat l'objet de méditations sérieuses. Il ne servirait de rien de conjurer une infiltration lente et pacifique pour s'exposer ensuite à une invasion brutale et soudaine. La prochaine génération saura peut-être ce qu'il y a de fondé dans ces prévisions. Pour nous la question se résout en une alternative : ou devenir sobres comme les Célestes ou rendre les Célestes intempérants comme nous. La première de ces méthodes jouit de toutes nos sympathies ; mais il faut avouer que la seconde présente de plus grandes facilités d'exécution. Lorsque ces adversaires éventuels se seront assimilé toutes les finesses de notre civilisation, ils éprouveront sans doute l'oppor-

tunité de réclamer les trois huit et de fêter le 1er mai. Par cela même ils deviendront complètement inoffensifs.

En attendant, mieux vaudrait essayer de diminuer les abus du luxe populaire. Seulement il faut dire toute la vérité. Même vis-à-vis d'excès qui lui sont étrangers, une grande part de responsabilité est assumée par les classes supérieures. Certes, mille fois pour une, on a raison de censurer chez le vulgaire les grossières et immorales jouissances de l'estaminet; mais il ne faut pas oublier qu'en somme ces jouissances représentent l'équivalent approprié, sans plus, de nos plaisirs réputés délicats et licites. Pour le vulgaire, est-il besoin de le dire, il ne saurait être question de réunions de gala, de soirées en ville, de flirt subtil dans un salon; cependant autant que nous, plus que nous peut-être, il éprouve le besoin de prendre un peu de joie. Que doit-il faire alors? A quelle diversion recourir? Une seule solution nous semble indiquée: les classes supérieures doivent elles-mêmes inaugurer la réforme, renoncer à des pratiques vaines, précéder le pauvre dans la voie de la modération, de la dignité et du sérieux. Ici nous comprenons qu'il est nécessaire de nous couvrir d'un témoignage autorisé: « Si l'habitude de tout avoir à satiété pousse le riche vers les raffinements du luxe, l'habitude des privations pousse d'une manière pour ainsi dire plus irrésistible le pauvre à envier les jouissances qu'il n'a pas, à se procurer coûte que coûte ce mauvais superflu pris sur son nécessaire, où il cherche l'oubli de ses maux. Le peuple traduit notre scepticisme par un athéisme brutal, nos recherches raffinées par les jouissances qui sont à sa portée, notre amour du luxe par la passion d'un superflu nuisible à

son corps et à son âme. S'il met la matière et ses joies au-dessus de tout, c'est que d'autres, placés plus haut, le lui ont appris (1). »

(1) Baudrillart, *Hist. du luxe*, T. IV, L. IV, Ch. III. Caractères et tendances du luxe de notre temps.

CHAPITRE VII

Fonction du luxe en matière de population

« Le nom de Malthus est lié à la découverte des lois de la population comme celui de Galilée à la découverte du mouvement de la terre. » En s'exprimant ainsi Rossi ne faisait que traduire avec justesse le sentiment de l'immense majorité des économistes. Nous ne pouvons entreprendre ici l'exposition et la discussion du principe de population, question singulièrement vaste, remplie d'ailleurs d'extrêmes difficultés. Nous n'examinerons pas le fond de la doctrine. Nous ne nous demanderons pas dans quelle mesure l'expérience de presque un siècle, intervalle écoulé depuis la publication de la première édition de l'*Essai*, a justifié de fâcheux pronostics. Il nous suffira de constater qu'en fait, et d'une façon générale, la disproportion entre l'accroissement des subsistances et celui des consommateurs ne s'est pas manifestée, ou plutôt qu'elle s'est manifestée, mais dans un sens opposé à celui que redoutait le pieux ministre de Rookery. A nos yeux cette insuffisance partielle ne retranche rien à la gloire de Malthus. Celui-ci fut avant tout un grand initiateur. Son mérite, devant la postérité, sera toujours de s'être le premier préoccupé d'un problème vital et d'en avoir nettement établi les conditions essentielles: ouvrant ainsi devant la science économique un

champ d'étude nouveau, peut-être le plus important et certainement l'un des plus féconds qu'elle puisse cultiver.

Nous n'avons à étudier ici qu'une des faces secondaires de ce problème. Laissons de côté le principe de deux progressions, l'une géométrique pour la population, l'autre arithmétique pour les subsistances. Soyons moins difficiles ; contentons-nous d'une progression uniforme pour les deux termes, nous allons voir qu'elle ne s'est même pas réalisée.

On peut tenir pour incontestables les deux axiomes suivants :

1° La population, dans un pays donné, ne peut excéder la limite des subsistances. Si elle passait outre, les obstacles répressifs auraient vite fait de la ramener en deça.

2° Virtuellement la puissance d'expansion de la population doit être considérée comme indéfinie. Il n'est pas à craindre que les hommes se lassent de naître plutôt que la terre de les nourrir.

Cela posé, et *a priori* la population, semble-t-il, devrait accompagner la richesse dans toutes ses fluctuations, diminuant ou restant stationnaire si la richesse traverse une crise ; progressant au contraire si la masse des produits s'augmente et dans la même mesure. L'équation population-subsistances devrait ressembler aux vases communicants, dans lesquels on voit le niveau d'une branche être constamment solidaire du niveau de l'autre branche.

En réalité, au moins parmi les nations civilisées, il n'en va pas ainsi. Nous ne pouvons entrer dans les longues considérations qu'entraînerait une démonstration complète. Nous apporterons seulement un exemple, celui du pays précisément où la population croît le plus vite.

On sait que depuis 1840, les recensements des Etats-Unis font figurer à côté du chiffre de la population une évaluation de la richesse. De cette date à 1880, la progression géométrique s'est réalisée (1) puisque le nombre des habitants a cru à peu près dans la proportion de 1 à 3. Mais pendant le même temps la richesse s'est développée dans la proportion de 1 à 12, en sorte que finalement malgré l'énorme affluence d'émigrants, la plupart sans capitaux, les Etats-Unis sont à l'heure présente l'une des trois ou quatre nations où la moyenne de richesse individuelle est la plus considérable. M. Levasseur, au cours de son ouvrage si savant et si complet sur la Population française, a traité cette question avec des développements très étendus. Nous ne ferons que lui emprunter sa conclusion : « Malthus admettait comme une loi fatale la divergence réelle ou virtuelle des deux propositions, l'une rapide, l'autre lente. Cette fatalité n'est pas réelle, puisque les peuples ont des taux très divers d'accroissement, que ceux qui ont doublé dans l'espace d'une génération sont en petit nombre, qu'ils doivent tous cet avantage à des conditions particulières et temporaires, et que dans le même temps leur richesse a précisément plus que doublé (2). »

Comment expliquer la dérogation aux lois naturelles que dénote cette lenteur relative de la population, ce peu d'empressement qu'elle met à remplir l'intervalle nouveau que la progression des richesses a laissé libre devant elle ? C'est à cette question que nous devons répondre ; elle nous ramènera sans plus de détours au centre même de notre sujet. La nouvelle fonction du luxe qui va nous occuper n'a pas souvent fait l'objet

(1) Mais seulement à la faveur de l'immigration.

(2) Livre IV, ch. 1er.

d'une étude spéciale. Au premier abord elle peut paraître assez inattendue. Cependant, à notre estime, c'est la conséquence des consommations somptuaires qui présente pour l'économiste le plus vif intérêt.

Montrons tout de suite l'opportunité d'un examen du luxe au point de vue de la population. J.-B. Say, dans son traité d'*Economie Politique*, écrivait en 1803, à une époque où il n'avait pas encore pris connaissance des travaux de Malthus : « Si les besoins d'une nation sont grands, la même quantité de produits n'y fera pas subsister autant de monde que dans la supposition contraire. » M. Levasseur pose en principe que les circonstances suivantes peuvent faire varier le nombre des habitants dont un territoire donné peut assurer la subsistance : 1° Les qualités naturelles du sol et du climat. — 2° La quantité des capitaux, l'état de la science industrielle et de l'activité laborieuse. — 3° L'étendue des débouchés. — 4° Enfin la moyenne des consommations individuelles « qui permet de nourrir d'autant plus d'hommes avec une quantité déterminée de richesses qu'elle est plus faible : c'est pourquoi la population de la vallée du Gange peut être plus dense que celle de la France. C'est pourquoi aussi l'accroissement du bien-être dans les masses peut avoir pour effet de ralentir l'accroissement d'une population et, en tout cas, exige une somme de richesses plus grande pour entretenir un même nombre d'hommes (1). » Au fond qu'est-ce que le bien-être ? une forme atténuée, une dilution en quelque sorte, du luxe.

Mais il ne suffit pas de montrer l'à-propos d'une étude de la fonction du luxe en matière de population, il faut

(1) Op cit., livre IV, ch. 1er.

déterminer cette fonction elle même. Pour cela nous serons contraints de donner quelques chiffres. Si la statistique (à condition qu'on n'en abuse jamais) est susceptible de rendre quelques services dans une science morale, c'est assurément au point de vue de la comparaison de la population avec les subsistances. Nous emprunterons nos exemples aux recensements français. C'est la situation démographique de notre pays qui présente, précisément à cause de ses grandes variations, le plus vif intérêt scientifique.

La publication du dernier relevé annuel, celui de 1893, montre que trente-six départements seulement ont fourni un excédent des naissances sur les décès. Depuis longtemps ce sont toujours les mêmes régions qui présentent ce résultat, à cette réserve près que leur nombre paraît avoir une tendance constante à diminuer. Ces trente-six départements peuvent se répartir en trois groupes.

1er groupe : terroir montagneux, ou relativement pauvre, avec peu d'industrie. Citons les Hautes-Alpes, l'Ardèche, l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, la Corse, la Creuse, les Landes, la Haute-Loire, la Lozère, les Basses-Pyrénées, la Savoie et la Haute-Savoie.

2me groupe : départements à grande industrie. Ce sont l'Aisne, l'Allier, les Ardennes, la Loire, le Nord, le Pas-de-Calais, Belfort. Ajoutons une série de départements au caractère moins défini, paraissant appartenir simultanément aux deux groupes et ne présentant, du reste, que des excédents peu considérables : Cher, Indre, Loir-et-Cher, Loiret, Marne, Saône-et-Loire, Vienne, Haute-Vienne.

3me groupe : départements où l'influence religieuse se fait particulièrement sentir. C'est le cas de la Vendée,

des Deux-Sèvres et de quatre départements bretons. La natalité, en France, atteint son plus haut chiffre (33 naissances pour 1000 habitants) dans le Finistère (1). Dans son ensemble, d'ailleurs, la Bretagne est peu riche ; elle l'est incomparablement moins que sa voisine la Normandie, où la démographie relève des résultats tout différents. Ce n'est que par exception que le cinquième département breton, l'Ille-et-Vilaine, présente cette année un déficit.

Restent encore deux départements. L'un d'eux, la Seine, est placé dans des conditions toutes spéciales ; l'infériorité du chiffre des décès n'est due tout entière qu'à l'appoint des naissances hors mariage. L'autre, la Seine-Inférieure, est un département fort riche ; mais l'excédent n'ayant été, en 1893, que d'une unité dans cette plantureuse région, la valeur de notre classification ne se trouvera pas de ce fait beaucoup discréditée.

Les cinquante autres départements présentent des déficits variables. Remarquons que si quelques régions pauvres, telles que les Basses-Alpes, l'Ariège, etc., comptent plus de décès que de naissances, il faut l'attribuer surtout à une émigration très active de la jeunesse vers l'Amérique et l'Algérie.

Laissant de côté le troisième groupe qui n'intéresse en rien nos spéculations actuelles, nous sommes amenés à poser deux conclusions. La pauvreté du sol et l'existence de la grande industrie constituent des circonstances favorables à l'accroissement de la population. Comment l'expliquer ? Simplement en considérant que ces circonstances supposent des milieux où le luxe est peu développé, ici parce que les ressources sont peu

(1) Exactement : 33,5. La moyenne en France est de : 22,9. En 1820, elle était de 31,7.

abondantes, là parce que les ouvriers composent une grande partie de la population (environ 30 0/0 du chiffre total). Alors se présente nécessairement une objection : n'avons-nous pas été amenés à reconnaître l'existence d'un luxe du pauvre? Il est vrai ; mais ce luxe est d'une nature particulière : une imprévoyance habituelle en fait le fond. L'ouvrier ne calcule pas. La même disposition qui l'incite à consommer une partie de son salaire en consommations improductives, le conduit aussi à ne pas reculer devant les charges d'une famille nombreuse. Le luxe du riche, au contraire, parce qu'il comporte la prudence et la réflexion, surtout parce qu'il s'agit alors d'un capital amassé ou d'une situation acquise et non point d'un salaire, détermine des mariages tardifs et généralement peu féconds. On ne veut pas disperser son bien, on préfère le concentrer sur une tête, sur deux tout au plus.

Prenons maintenant les riches et fertiles départements de l'Orne, de l'Eure, de la Sarthe, de la Manche, du Calvados, de la Côte-d'Or, etc.. Les naissances y sont complètement insuffisantes. La vie se retire peu à peu. Le déficit est régulier, comme méthodique ; on peut, d'une année à l'autre, prévoir d'avance, à quelques unités près, le chiffre auquel il s'élèvera. L'Orne, dont la population se montait en 1801 à 396.000 habitants tombait à 392.500 habitants en 1876 pour arriver en 1893 à 354.000 habitants, soit un déficit de 42.000 âmes. L'Eure avait 402.800 habitants en 1801 ; en 1876, 373.500 habitants; en 1893, 349.000 habitants, avec une diminution totale de 53.800 âmes, etc. Ce résultat s'est produit sans brusque déplacement de population, sans migration appréciable, non plus sans l'intervention d'aucun obstacle répressif. Une partie du bassin de la

Garonne était encore plus maltraitée. Voici les conclusions de M. V. Turquan, dont les travaux sur la matière font autorité : « En 1893, c'est comme toujours dans les plus riches cantons du Gers, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Haute-Garonne et de la Gironde que l'on relève le moins de naissances, de 13 à 14 seulement pour mille habitants. Cette stérilité est d'autant plus remarquable que dans ces régions presque tout le monde est marié, le célibataire étant l'exception. Les garçons et les filles s'y marient fort jeunes et la vie moyenne y est plus longue que partout ailleurs. Il semble que le droit d'aînesse y revit sous une forme nouvelle : le père ne voulant pas partager son bien entre plusieurs enfants se contente d'un fils; aussi la dépopulation y est-elle effroyable. On compte, dans ces régions, de 60 à 70 naissances pour 100 décès (1). » Sans doute, dans un même département, dans un même canton, si l'on veut, se rencontrent à la fois des citoyens riches et des citoyens pauvres, des paysans, des artisans, des rentiers, des retraités, etc.. Peut-être partira-t-on de là pour refuser toute force probante à des statistiques qui ne peuvent en effet fournir que des données très approximatives. Pour nous ces indications valent toujours comme révélant une tendance générale. Mais voici quelque chose d'encore plus significatif. A Paris, on le sait, l'opulence et la misère ne cohabitent pas d'ordinaire. Certains quartiers sont à peu près exclusivement composés de rues bourgeoises ou aristocratiques; d'autres renferment surtout des agglomérations ouvrières. Les enseignements que nous pourrons tirer de cette situation seront plus précis. Ecoutons M. Levasseur :

(1) *Economiste Français*, n° du 26 janvier 1895. Voir aussi les études de M. Baudrillart sur l'état économique des provinces françaises.

« La natalité est généralement très faible dans les arrondissements riches. Elle descend au-dessous de 23 pour 1.000 habitants (moyenne de 1876-1885) dans les arrondissements du Louvre, de la Bourse, du Palais-Bourbon et de l'Opéra ; elle tombe même à 16,7 dans celui de Passy et à 16,4 dans celui de l'Elysée. Elle s'élève au contraire au-dessus de 30 dans ceux de Popincourt, des Gobelins, de Vaugirard, de Ménilmontant et des Buttes-Chaumont, et elle atteint 38,8 dans celui de l'Observatoire. » M. Levasseur ajoute un peu plus loin : « Il est évident que ce sont surtout les quartiers peuplés d'ouvriers qui fournissent le plus d'enfants et les quartiers habités par les classes aisées qui en comptent le moins : la relation entre l'aisance et la fécondité apparaît manifestement (1). »

Il semble au premier abord que ce qui coïncide avec une faible natalité ce ne soit pas précisément le luxe proprement dit, c'est-à-dire un certain emploi de la richesse, mais que ce soit plutôt la richesse elle-même, de quelque façon qu'on en use. Un peu de réflexion montre vite combien cette vue serait inexacte. En elle-même la richesse est indifférente à la question ; admettrait-on d'ailleurs qu'elle pût ici exercer une influence, il faudrait alors convenir que cette influence doit être entièrement favorable à l'accroissement de la population. La fortune suppose en effet plus de soins, plus d'hygiène, des logements salubres, une meilleure nourriture, etc. La fameuse théorie de l'anglais Doubleday, d'après laquelle plus une espèce serait abondamment alimentée, moins elle serait féconde, est aujourd'hui tombée dans le discrédit. Il faut dire que si en fait la

(1) *Population Française*, livre II, ch. XVII, p. 398.

richesse marche de pair avec l'oliganthropie, c'est uniquement parce qu'elle est accompagnée presque toujours d'un attachement exagéré aux jouissances coûteuses, c'est-à-dire aux consommations de luxe.

La première édition de l'*Essai sur le principe de population* contenait un passage d'une énergie singulière, presque brutale : l'apologue du banquet, image de la vie où les subsistances ne sont pas en quantité illimitée. Il est bien clair, en effet, que si les mets qui doivent figurer sur une table n'ont été préparés qu'en vue de dix convives, un onzième ne pourra venir s'asseoir sans réduire un peu la part des autres. Admettons cependant qu'on se serre davantage afin de lui faire place. S'il survient dans les mêmes conditions un douzième, un treizième fâcheux, personne ne pourra se sustenter suffisamment ; enfin s'il en arrive de nouveaux, l'abstinence deviendra famine. Ce qui préoccupait ainsi Malthus, c'était la crainte d'un accroissement trop rapide de la population. Mais il nous semble que le même artifice pourrait être employé à propos du luxe, et avec une égale justesse. Voici un homme, riche et bienfaisant, qui fait dresser quelque part la table d'un banquet, auquel d'ailleurs, désireux de garder l'anonyme, il n'assiste pas. Le couvert étant mis pour dix personnes, et les invitations lancées pour le même nombre, quelques-uns des convives, venus avant les autres, se livrent à des consommations exagérées et gaspillent inutilement les provisions. Lorsque tout à l'heure les retardataires vont se présenter, ils ne trouveront plus leurs parts intactes et se verront réduits à faire une chère médiocre. Ce sera bien pis si nous supposons qu'il est au pouvoir des premiers arrivés de permettre ou de refuser à leur gré l'accès du festin. Ayant la police de la salle, ils se hâteront

de donner une consigne sévère. Afin de ne pas être dérangés, afin que leurs plaisirs ne soient pas diminués par la vue des souffrances d'autrui, ils feront verrouiller les portes. De cette manière seront écartés des convives qui avaient pourtant reçu leur lettre d'invitation. Le luxe n'agit pas autrement dans la réalité. Il écarte certaines existences que l'ordre providentiel appelait. Il les condamne au néant, ou bien si l'on veut édulcorer les choses, il les condamne à la privation de la vie, ce qui n'est pas très différent comme résultat.

Un économiste, trop peu connu, qui paraît avoir devancé Malthus dans l'énoncé d'une des lois de la population, l'abbé Mann, anglais réfugié, écrivait déjà en 1775 dans un mémoire sur les moyens d'augmenter la population dans les Pays-Bas autrichiens : « La vraie cause de la dépopulation, c'est la décadence de l'agriculture d'une part, et de l'autre le *luxe* et le *trop de consommations* d'un petit nombre d'habitants qui sèchent dans la racine le germe de nouveaux citoyens (1). »

M. Courcelle-Seneuil nous propose une excellente formule : « Le chiffre nécessaire de la population est égal à la somme des revenus de la société diminuée de la somme des inégalités de consommation et divisée par le minimum de consommation (2). » Tout le problème du luxe est renfermé là. La logique dit tout de suite : plus les inégalités de consommations seront grandes (en d'autres termes plus le luxe sera en faveur), plus aussi le dividende définitif sera faible ; d'autre part plus le dividende sera faible, plus aussi sera réduit le quotient (en d'autres termes le nombre des consommateurs pourvus du minimum). Or que vaut-il mieux, d'un certain

(1) *Journal des Economistes*, année 1876, t. 3, p. 175.
(2) *Traité d'Economie Politique*, livre 1er, ch. V. § 1er.

nombre de consommateurs pourvus au-delà du nécessaire, ou d'un plus grand nombre possédant le minimum ? S'il faut absolument subir cette alternative, nous choisirons le second terme. La raison principale de décider, c'est que le premier bien de l'homme, celui dont il doit surtout remercier la Providence, ne consiste pas dans le superflu qu'il peut posséder, mais dans l'*être*, c'est-à-dire dans le fait d'avoir passé de la catégorie des choses possibles dans celle des choses réalisées. Au risque de scandaliser les tenants d'une certaine école (lesquels, en pratique, savent généralement très bien s'accommoder de la vie), nous plaçons un tel bien au-dessus de toute évaluation. Nous croyons que mieux vaut l'assurer à un grand nombre d'individus que laisser un petit nombre s'entourer de jouissances superflues, déprimantes et d'ailleurs presque toujours parfaitement illusoires.

En résumé, la fonction du luxe dont nous nous occupons consiste à suggérer ce raisonnement fort simple : étant donnée une masse commune constante, les parts à faire seront d'autant plus abondantes que les copartageants viendront moins nombreux. Ce calcul on peut le faire dans son propre intérêt : alors on demeure célibataire ; on peut le faire aussi dans l'intérêt de sa progéniture : alors, comme l'a dit un auteur que nous avons cité, on se livre, en dépit du code civil, à une ingénieuse restauration du droit d'aînesse. On ne se demande pas si chacun des copartageants évincés n'eût point, dans une mesure quelconque, restitué par son travail à la masse commune l'équivalent de son entretien. On ne se demande pas davantage s'il est judicieux de sacrifier ainsi au bonheur, resté toujours problématique, d'un seul rejeton ces autres existences qui devaient venir et qui ne viendront pas. Cependant, sur cette ques-

tion essentielle, si les véritables intéressés avaient pu donner leur avis, peut-être eussent-ils accepté joyeusement la vie, même misérable, même saturée de maux et de privations. Nous l'avons déjà dit : la richesse est du bonheur un *criterium* tout à fait insuffisant ; il se rencontre quelquefois pour un malheur apparent de secrètes et infinies compensations. Malheureusement les intéressés ne sont pas consultés : on a la faculté et même l'obligation de décider sans eux. Aussi le prend-on à son aise.

Nous ne voulons pas insister plus longtemps sur des questions d'une nature fort délicate. Nous ne voulons plus nous préoccuper que d'un point: quel peut être le jugement porté par la science économique sur la fonction du luxe privé en matière de population. On connaît aisément l'opinion de la morale ; on sait qu'elle se traduit par une réprobation absolue (1). L'économie politique est naturellement plus réservée. En thèse générale elle considère d'un œil bienveillant tout ce qui peut favoriser une progression lente et bien réglée de la population. S'il est établi que le luxe ou la recherche du luxe peuvent empêcher un accroissement des consommateurs trop rapide eu égard à celui des subsistances, l'économiste souscrira volontiers à ce langage de Malthus : « Si l'on est convaincu par l'observation que le goût de l'aisance et des commodités de la vie détourne bien des gens du mariage par la certitude d'être privé de ces biens qu'ils estiment, on doit convenir qu'il n'y a pas d'obstacle au mariage moins préjudiciable au bonheur et à la vertu que ce goût, lorsqu'il est généralement répandu (2). » Malheureusement, nous l'avons vu, ce sont surtout les classes riches ou déjà

(1) Voir Liberatore, *Princ. d'écon. pol.*, Première partie, ch. V.
(2) *Essai*, p. 569. Edit. de Molinari.

aisées qui font leur profit de ces considérations. Elles observent seules des préceptes qui ne les concernaient que très subsidiairement. Déjà sous Auguste les choses se passaient ainsi. La classe qui vivait jadis des dons de la munificence impériale, qui vit maintenant des secours de l'assistance publique, en un mot la classe des prolétaires est précisément celle qui se refuse à écouter toute inspiration de prudence. A celui qui ne possède pas de patrimoine il n'importe guère de laisser peu ou beaucoup d'enfants ; quel que soit leur nombre, l'héritage de chacun sera le même, et sans doute la société se trouvera toujours assez riche pour les subventionner tous. Dans de telles conditions nous croyons que l'économie politique ne peut s'applaudir que médiocrement de la fonction restrictive du luxe. L'intérêt général demande que les classes hautes et moyennes ne se dérobent pas aux charges naturelles ; il exige qu'elles élèvent une postérité normale, parce que c'est de cette postérité que la chose publique attend ses recrues de choix, les mieux dressées et les plus capables. Ainsi donc, au seul point de vue théorique, nous sommes déjà conduits à faire des réserves.

Ces réserves ne font que s'accentuer quand, des hauteurs sereines de la spéculation pure, on descend dans les régions plus positives, plus dépendantes de la science appliquée. Lorsque l'on considère l'ensemble de la démographie française, on ne peut se défendre de regarder comme un péril grave la conduite d'une grande partie de la classe qui possède. Que cette tendance commence à se manifester autre part que chez nous c'est possible (1) ; que l'on doive la considérer comme le résultat d'une

(1) Notamment dans les cinq Etats Américains qui forment la vieille Angleterre.

loi nécessaire affectant les nations les unes après les autres en commençant par les plus avancées en civilisation, c'est encore possible. Cela nous flatte beaucoup, mais ne nous rassure guère. Il nous paraît que cet excès de civilisation ressemble un peu trop à de la décadence. A une époque où le facteur nombre devient de plus en plus prépondérant, une nation qui resterait en arrière sur ce point particulier aurait vécu. Nous faisons nôtres les excellentes réflexions de M. Baudrillart à ce sujet : « Il est beau de parler civilisation, progrès, richesse : il ne faudrait pas oublier la famille ! On traite de lieux communs, de conventions, les critiques si souvent adressées aux mariages d'argent. Il est de bon ton d'ouvrir à peine l'oreille aux vieux griefs contre le célibat, si fréquemment déterminé par la crainte de se priver d'une parti de son superflu et de se créer des charges qui exigeraient un surcroît d'efforts. Le célibat qui provient du luxe tient pourtant dans notre société une place bien plus grande que le célibat causé par la misère. » Après avoir mis à part l'institution religieuse que d'excellentes raisons motivent, justifient, nécessitent même, il ajoute : « Le célibat dans les classes aisées, grave péril, l'histoire nous le montrera, la société nous le fait assez voir. Il empêche le développement de cette partie de la population qui naît avec un capital et des traditions..... Il est cause qu'une masse énorme de filles du peuple, qui seraient devenues d'honnêtes mères de famille, se dépravent. L'appât du luxe est le grand moyen de séduction. Le luxe, l'amour de la parure, source permanente de la débauche de bas étage... Oh que la toilette et la misère y forment un triste assemblage (1). » Quand on compare

(1) *Histoire du luxe*, livre 1er, Ch. IV, *in fine*.

ces conclusions avec celles que présentait à la fin de son ouvrage sur le Principe de population, Joseph Garnier, ce malthusien enthousiaste, plus indulgent pour le vice que pour la fécondité, on peut apprécier la modification qui s'est faite dans les idées, au moins en France, au cours des dernières années. Dans la mesure modeste où, sur ces graves matières, il nous est permis de concevoir une opinion personnelle, nous estimons qu'il faut se féliciter de ce revirement.

Signalons enfin une dernière conséquence de la passion du luxe. Il n'est pas douteux qu'une race d'hommes, fût-elle moralement et physiquement la mieux trempée de l'univers, ne résisterait pas longtemps aux suites d'une série d'unions que des considérations d'argent détermineraient seules. Pas n'est besoin, pour penser ainsi, d'être un adepte convaincu des doctrines transformistes. Un peu de clairvoyance suffit. L'aveuglement somptuaire aidant, il n'est pas d'avorton chétif et souffreteux qui ne fasse prime, par la seule vertu d'une dot un peu ronde ou d'espérances bien assises. C'est à la jeune fille gracieuse et forte, mais pauvre, qu'il échoit de vieillir isolée. Les affinités naturelles sont ainsi abandonnées. La Providence, cependant, les avait établies pour être la sauvegarde de son œuvre : ce n'est pas impunément qu'on leur substitue tous les jours un autre mobile. La nature se venge, alors, de la violence qu'on lui a faite.

Nombreuses, nous l'avons vu, et variées sont les conséquences du luxe privé : celles entre toutes que, sobrement et d'une main légère, nous avons indiquées dans ce chapitre, méritent de s'imposer d'une façon plus impérieuse aux méditations de l'économiste.

CHAPITRE VIII

Influence du luxe sur l'état social

Une école particulière, dont les adhérents, sans être à proprement parler des économistes, ont cependant rendu à la science d'utiles services, est fondée tout entière sur le principe du maintien des bons rapports entre classes, c'est-à-dire de ce qu'elle nomme : la paix sociale. Sans en faire à notre tour une question essentielle, nous croyons qu'il peut être intéressant de rechercher, d'une façon générale, la nature et la portée de l'influence que le luxe doit exercer sur l'état social. S'y appliquer n'est pas dépasser le domaine de l'économie politique. Cette science étudie d'abord, avec les lois de la richesse, les conditions de la vie matérielle des sociétés : c'est sa préoccupation principale ; mais elle ne saurait, sans se diminuer beaucoup à notre avis, s'interdire de voir au delà. La prospérité d'un groupement d'hommes n'est pas seulement affaire de production active, de répartition bien équilibrée et de consommation intelligente (conditions qui seraient suffisantes pour assurer une prospérité individuelle) ; un autre facteur s'y ajoute, toujours considérable et quelquefois décisif : l'entente harmonieuse, la fusion complète des divers éléments que le groupement renferme. S'ils consentent à demeurer dans leurs sphères respectives, s'ils s'interdisent de laisser éclater violemment des impatiences ou

des ambitions même justifiées, coopérant chacun suivant sa destination naturelle à l'œuvre commune, qui demande le concours de tous mais de diverses manières, alors l'économiste se réjouira. Il s'attristera au contraire si l'entente cesse d'exister, si l'émulation dégénère en rivalités âpres et ouvertes, si les classes supérieures négligent leurs obligations pour ne songer qu'à leurs prérogatives ou si les classes inférieures, méconnaissant des lois nécessaires, cherchent à s'élever au-dessus de leur condition par d'autres voies que le travail, l'ordre et l'économie. La question qui va nous retenir quelques instants n'est donc pas une question oiseuse à beaucoup près ; elle n'excède pas non plus les limites de notre sujet.

Ici-bas tout respire l'inégalité : dons du corps ou de l'esprit, fortune, dignités, capacités, savoir-faire, faveurs du hasard, etc. Mais s'il n'est rien de plus évident, il n'est rien non plus dont nous prenions notre parti d'aussi mauvaise grâce. C'est un état de fait que nous ne voulons pas nous résigner à regarder comme un état de droit, et contre lequel nous protestons toujours. A l'origine, sans doute, le plan divin ne comportait pas cette défectuosité et après sa chute l'homme a conservé, comme un vestige de l'Eden, un instinctif besoin de justice et de répartition égale. De là les douloureuses déconvenues, les blessures d'amour-propre, les conflits chaque jour renouvelés entre la réalité mesquine et nos aspirations infinies : témoignages de notre misère, témoignages aussi de notre grandeur. De là encore, conséquence pire, l'envie, triste sentiment dont les meilleurs ne se défendent pas toujours. Signalons à ce propos une contradiction commune. Dans son prétendu dénûment chacun de nous possède, paraît-il, assez de jouissances pour

porter ombrage à son voisin ; à notre tour nous éprouvons un sensible dépit en découvrant chez ce voisin des avantages que lui ne compte pour rien. On n'a jamais assez de satisfactions pour se sentir complètement heureux ; on en a toujours assez pour attrister les autres. A des maux positifs et trop justifiés nous avons ainsi l'habile talent de joindre des tortures sottes et inutiles. La cause principale de cette aberration, on la devine, c'est le luxe abusif. Avec lui tout consiste à revêtir une apparence extérieure et à ne juger que par elle. Voyez ce riche patricien qu'un fastueux équipage emporte à travers les rues de la cité. En se rangeant précipitamment pour lui faire place, le piéton jettera sans doute un regard avide, peut-être chargé de colère, sur cette opulence qu'un travail personnel n'a pas méritée, dont le possesseur s'est seulement donné la peine de naître. A l'un, cependant, n'incombe qu'une seule préoccupation sérieuse, celle du labeur journalier ; l'autre est rongé par mille chagrins, mille inquiétudes, mille vexations que l'ouvrier ne connaîtra jamais. En réalité c'est souvent celui qu'on envie qui, seul, pourrait avoir d'excellentes raisons d'envier. Mais c'est une réflexion que l'on ne s'avise pas de faire.

Pour se donner l'apparence tant souhaitée, il n'est pas de sacrifice devant lequel on recule : « Parmi les fortunes médiocres, beaucoup de consommations qui seraient fort bien entendues, fort désirables, restent en souffrance parce que l'on a consacré à des fantaisies l'argent qu'elles auraient réclamé. Un bijou, un meuble recherché, une partie coûteuse, ont absorbé l'argent qu'il aurait fallu dépenser pour être mieux chauffé en hiver, mieux rafraîchi en été, pour tenir son escalier éclairé le soir, pour réparer les parties délabrées,

vieillies ou malpropres de son appartement ou de sa maison (1). » Que de gens destinent à leur tailleur ou à leur couturière (quand ils les payent !) un argent qui, rationnellement, eût dû s'acheminer vers le comptoir du boulanger ou du restaurateur. Quels singuliers dessous recèlent parfois dans le monde certaines attitudes brillantes, prospères, enviées, derrière lesquelles on ne trouverait que gêne, privations, abandon aux expédients : spectacle qui relèverait du haut comique, s'il n'était avant tout profondément attristant. Paraître à tout prix, c'est la devise qui, du haut en bas de l'échelle sociale, compte le plus d'adhérents. Nous insistons sur ce point parce que nous ne croyons pas qu'il existe un courant contre lequel l'économie politique soit plus tenue de réagir. On doit y voir la négation même de la science.

Nous l'avons dit : cette fièvre pernicieuse ne sévit pas seulement sur les classes riches ; elle s'est étendue depuis une soixantaine d'années aux classes moyennes ; aujourd'hui elle commence à infester les plus basses. Il n'est pas jusqu'aux institutions politiques en vigueur qui n'ajoutent quelque chose à l'intensité de la crise. On a cru longtemps, sur la foi de Montesquieu, que la forme démocratique était incompatible avec le développement d'un luxe excessif. Cette opinion avait pour elle la vraisemblance. Avec la forme démocratique il n'y a ou il ne doit plus y avoir d'abus, de privilèges, de monopoles, de cumul, d'exactions. L'égalité civile est proclamée et il ne tient plus aux lois, qu'elle n'ait pour corollaire l'égalité dans le bien-être et les conditions. Le plus modeste citoyen peut aspirer aux fonctions les plus hautes. D'autre part la prohibition des substitutions et des majo-

(1) J.-B. Say, *Principes d'Economie Politique*, tome II, ch. VIII.

rats empêche les héritages de se concentrer sur une tête. La fortune circule avec rapidité, va, vient, disgracie des familles qui, autrefois, se seraient longtemps maintenues, en favorise d'autres qui, jadis, ne se seraient élevées qu'à grand'peine. La propriété se fractionne, se subdivise, s'émiette à l'excès sous l'influence des partages répétés et des acquisitions parcellaires dues à l'épargne. Ajoutons que la diminution du taux de l'intérêt rend moins sensible l'avantage des capitaux accumulés. Toutes ces circonstances favorisent incontestablement une répartition de plus en plus égale des richesses. Or une telle disposition, en menaçant les sources du superflu, paraît devoir constituer pour le luxe un obstacle permanent (1).

En réalité il n'en va pas ainsi. Le seul résultat manifeste procuré par le régime actuel, nous l'avons vu, ce n'est pas l'extinction, c'est la vulgarisation des consommations somptuaires. La presque unanimité des citoyens inscrit aujourd'hui d'office, au budget familial, un crédit pour les besoins factices ; crédit que l'on compensera comme on pourra, soit en renonçant à l'épargne, procédé très regrettable, soit en prenant sur le nécessaire, expédient qu'il faut s'abstenir de qualifier. L'origine de cette transformation se découvre facilement ; elle provient des circonstances mêmes que nous avons énumérées tantôt. L'esprit démocratique constitue en principe un agent bienfaisant en ce sens qu'il développe le sentiment de l'émulation, la faculté d'initiative, le goût d'un certain bien-être légitime ; mais en revanche il est tout prêt à devenir un fauteur dangereux si l'émulation dégénère en ambition irraisonnée, la faculté d'initiative en génie de l'intrigue, le goût du bien-être en

(1) Les vues optimistes de M. Leroy-Beaulieu sont surtout fondées sur ces considérations.

appétit exagéré des jouissances. Le mal est donc ici à côté du bien ; les avantages constatés sont toujours à la veille de se tourner en inconvénients. Pour prévenir ce résultat, pour que des ondes fécondantes ne se transforment pas en torrent dévastateur, que faut-il souhaiter à la démocratie ? De la vertu. La remarque est de Montesquieu, mais elle est aujourd'hui tombée dans le domaine commun. Or, sans penser méconnaître nos contemporains « et ne séparant pas notre cause de la leur, » il nous semble difficile d'admettre que la vertu, c'est-à-dire la modération, la prévoyance, le culte de la justice et du devoir, soit aussi répandue que les besoins actuels l'exigeraient. Nous craignons un peu que son œuvre de pondération ne se trouve compromise. Dans une monarchie ou dans une république aristocratique, le luxe abusif peut bien atteindre son maximum d'intensité, poussant aux dernières folies la classe qui détient la richesse. Du moins le mal est ici limité par sa nature même. De tels excès ne pouvant être le fait que d'un petit nombre, la masse de la nation restera saine. Dans une démocratie, au contraire, comme l'a dit Alexis de Tocqueville : « Il s'établit une multitude de fortunes médiocres. Ceux qui les possèdent ont assez de jouissances matérielles pour concevoir le goût de ces jouissances et pas assez pour s'en contenter. » La lutte pour la vie se complique d'une autre plus âpre et plus décevante : la lutte pour le plaisir.

Dans cet empressement universel à participer aux consommations de luxe, il est naturellement une série de premières victimes toutes désignées : les classes pauvres. Leur conduite, en cette affaire, rappelle assez justement l'entreprise du pot de terre voulant un jour rivaliser avec le pot de fer. En général les classes riches

ne consacrent au luxe qu'une portion de leurs revenus, celle qui excède les besoins premiers. Les classes pauvres ne connaissent pas cet excédent; elles ne possèdent d'autres armes que leur salaire, ce qui établit leur infériorité : « Il me serait facile de prouver que la profusion des gens riches entraîne celle des classes moyennes et des classes pauvres; et que ce sont elles qui ont le plus promptement atteint les bornes de leur revenu : de telle sorte que la profusion générale augmente plutôt qu'elle ne réduit l'inégalité des fortunes (1). » Ainsi, lorsque le luxe se répand sur toutes les classes de la société, deux résultats se produisent. D'abord, disparition de la bienfaisante influence exercée par le luxe sur la répartition ; les intervalles sociaux ne sont pas diminués. En même temps, éclosion et développement des idées subversives. Seuls, en effet, dans cette poursuite passionnée des jouissances somptuaires, les riches atteignent le but ou du moins paraissent l'atteindre. Que font alors les vaincus? On ne peut guère espérer qu'ils s'accuseront eux-mêmes. Ils trouvent plus commode de s'en prendre aux institutions établies ; ils se posent en martyrs, ils découvrent que la société est mal faite, un remaniement de toutes choses leur semble nécessaire. Alors, comme le dit éloquemment M. Baudrillart dans une page qu'il faudrait toute citer : « L'égalité absolue a ses apôtres; la propriété est dénoncée comme une usurpation..... Il se fait une alliance de tous les mécontentements. La guerre des classes n'attend qu'un prétexte pour éclater. Le prétexte ne manquera pas. Une circonstance quelconque le fera naître. Alors les institutions établies s'écroulent..... Qu'on attende seulement

(1) J.-B. Say, *Tr. d'écon. polit.* L. III, ch. 1er.

un peu de temps, quelques mois, quelques semaines et l'on pourra voir se réaliser la vieille et terrible sentence de l'Ecriture : « *Dives et pauper obviaverunt sibi*, le riche « et le pauvre se sont rencontrés, » ils s'étaient rencontrés dans le mépris et dans la haine, ils se heurtent dans la lutte à main armée (1). »

Dieu nous garde de traiter ici de la question sociale. Nous nous abstiendrons de toutes déclamations à propos d'une matière qui en a tant inspirées. On ne peut pas demander sérieusement à l'économie politique d'accueillir avec faveur certaines doléances. Elle sait que l'égalité des conditions est la plus irréalisable des chimères ; elle considère, avec raison, toute recherche d'une répartition meilleure comme une aventure pleine de dangers. A ses yeux la liberté du travail, la responsabilité individuelle et l'accès vers la propriété ouvert à tous sont les conditions nécessaires mais suffisantes du bon ordre social. En définitive, l'économie politique, avec une modestie que d'autres écoles feraient sagement d'imiter, ne se pique pas de posséder actuellement, ni même de pouvoir découvrir jamais, le secret d'une rétribution sans défaut ; elle estime qu'en cette matière, et dans ce bas monde, le sage doit se contenter d'un certain à peu près : la poursuite du mieux étant ici l'infaillible moyen de tomber dans le pire ; elle laisse enfin aux conditions différentes d'une vie ultérieure la grande tâche de conciliation et de réparation. Malheureusement la notion de cet au delà paraît s'obscurcir de plus en plus aux yeux de la foule. Des esprits imprévoyants ont commis la lourde faute de contribuer artificiellement à ce discrédit. Ils

(1) *Hist. du luxe*, t. 1er, ch. IV, § V, le luxe et les révolutions.

auraient dû méditer cette remarque de Tocqueville : « Comment la société pourrait-elle manquer de périr si, tandis que le lien politique se relâche, le lien moral ne se resserrait pas ? Et que faire d'un peuple maître de lui-même, s'il n'est soumis à Dieu ? (1). » Ceux qui ont nié la compensation future ne devront pas s'étonner si les intéressés s'avisent d'en demander une immédiate : ce serait manquer absolument de logique. On a parlé quelquefois de *cette vieille chanson qui berce l'humanité et l'empêche de sentir ses maux ;* nous faisons nos réserves au fond, mais nous retenons volontiers l'image : a-t-on bien considéré que si la vieille chanson ne s'élevait plus un jour, nous pourrions assister à un réveil assez embarrassant ?

Quoi qu'il en soit, l'influence fâcheuse exercée par le luxe sur l'état social nous semble évidente. La tension des rapports entre classes est son œuvre pour une grande part. Ce n'est pas un acte d'accusation qu'il nous plaît de dresser, c'est la constatation d'un fait qui s'impose. L'homme n'est jamais satisfait de sa situation présente : c'est une loi naturelle ; son désir est surexcité par la vue des biens dont les autres jouissent : c'est encore une loi naturelle. Tous les raisonnements du monde, comme toutes les révolutions politiques ou sociales, n'empêcheraient pas ces résultats de se produire. Mais, sans se flatter de guérir le mal radicalement, serait il du moins possible d'atténuer sa virulance dans une certaine mesure ? On peut le tenter, pensons-nous, d'une part en s'efforçant d'adoucir l'antithèse luxe et misère, de façon à rendre celle-ci moins humiliée, celui-là moins inso-

(1) *La démocratie en Amérique*, t. 1er, chap. XVII.

lent ; d'autre part en s'attachant à moraliser les masses, en leur inspirant un peu de cette philosophie pratique dont les trois quarts du bonheur sont faits, enfin et surtout en les ramenant à cette conception chrétienne de la vie sans laquelle tout demeure obscurité et contradiction.

CHAPITRE IX

Le système du retranchement des besoins

En faisant abstraction des considérations secondaires, on peut réduire les débats pour et contre le luxe aux proportions de cette alternative très simple : quel serait pour l'humanité le parti le plus avantageux, restreindre ou bien augmenter ses besoins ? Prenez garde, disent les partisans de la première opinion, n'essayez pas de satisfaire le nombre indéfini des besoins factices. Vous ne le pourriez pas, puisque sans cesse de nouvelles exigences s'ajoutent aux anciennes. Les commodités augmentent, mais la mollesse se plaint toujours ; les raffinements se compliquent, mais les sens émoussés ne leur trouvent plus de saveur ; les sources de jouissances se multiplient, mais sans pouvoir étancher la soif croissante du plaisir. Le luxe ne dira jamais : assez. Pendant ce temps, corrompu, affaibli, privé de tout ressort, l'homme ne saura bientôt plus concevoir une seule pensée haute et généreuse, accomplir une seule action noble et désintéressée.

Et comme remède efficace à ce déluge de maux, les docteurs rigoristes proposent le *retranchement des besoins*, c'est-à-dire le renoncement graduel aux satisfactions non indispensables. Mais le minimum nécessaire peut diversement s'interpréter. On entend quelquefois par retranchement des besoins le retour à l'état de nature ; ainsi

poussée à bout, la thèse est alors complètement insoutenable, elle ne doit qu'à l'éloquence d'un Rousseau le mérite d'avoir fait illusion un moment. Au contraire, lorsque, sans reculer si loin, on s'en tient à la satisfaction des besoins immédiats largement compris, la question se présente sérieusement et appelle une discussion véritable.

Nous avons déjà, chemin faisant, découvert dans un luxe rationnel et bien équilibré un puissant agent de prospérité économique. La recherche des choses utiles et agréables entretient l'activité générale ; elle incite à produire encore la classe déjà pourvue du nécessaire : c'est un premier argument. En second lieu, les besoins incriminés sont ils tous en dehors de la nature ? n'est-ce pas spontanément que la plupart naissent et se développent ? Il peut se produire, et en réalité il se produit infiniment d'abus. Néanmoins une condamnation générale risque bien d'atteindre nombre de penchants inoffensifs, licites, dignes même d'approbation et d'encouragements. Comment tracer d'ailleurs la limite extrême que les besoins ne devraient pas dépasser ? Quel docteur de l'école du retranchement pourrait prendre sur lui de définir exactement le nécessaire, en spécifiant ce qui appartient à la nature et ce qui lui est étranger ? En nous donnant le goût des arts, l'esprit de recherche et d'amélioration, en nous faisant du travail une obligation rigoureuse ; surtout en nous permettant de retenir et d'accumuler les procédés, les perfectionnements et les découvertes des générations passées, la Providence, il faut bien le reconnaître, a voulu faire du progrès, même matériel, une loi obligatoire pour l'humanité. De cette manière, à notre avis, sont justifiés les nouveaux besoins que provoque une culture avancée. L'homme a besoin

d'un vêtement : les variations de température et la décence lui en font une nécessité ; pour cela, en principe, la dépouille fruste d'un animal ou quelque assemblage grossier de fibres végétales pourrait suffire, et encore à l'heure actuelle les indigènes de l'Océanie n'usent pas d'une garde-robe plus compliquée. Mais voilà que l'on découvre l'art de carder, de filer, de tisser la laine : qui pourra trouver mauvais que l'on substitue une étoffe moëlleuse et solide à un revêtement incommode ou fragile ?

Sans doute, continueront peut-être les partisans de l'école du renoncement, nous voulons bien consentir à ce qu'on ajoute à la satisfaction des besoins premiers celle des besoins véritablement rationnels. Mais montrez-nous s'il vous plaît, la raison d'être des habits de soie, des dentelles, des bijoux, des joyaux ou des parfums ; quel résultat peuvent-ils amener, sinon une consommation stérile de temps, d'efforts et de capital ? — Nous répondrons : vous dites vrai. La raison voudrait effectivement que les métaux précieux ne servissent qu'à faciliter les échanges, le diamant qu'à entamer le verre, la soie qu'à isoler les conduits chargés de fluide. Tout autre usage de ces substances appartient à l'ostentation, c'est-à-dire constitue un luxe abusif que nous répudions comme vous. Seulement vous tombez dans une confusion. Ce n'est pas à la civilisation qu'il faut adresser vos reproches, c'est à l'homme lui-même toujours prêt à abuser des meilleures choses. Changez le fond de notre nature, à la place du désir insatiable mettez la tempérance et la modération. Par celà seul les abus que vous critiquez justement disparaîtront aussitôt. C'est à Rousseau lui-même que nous emprunterons cette remarque pleine de sens : « *On ne saurait dire que ce soit un mal en soi de porter des manchettes*

de points, un habit brodé et une boîte émaillée ; mais c'en est un très grand de faire quelque cas de ces colifichets, d'estimer heureux le peuple qui les porte, et de consacrer à se mettre en état d'en acquérir de semblables un temps et des soins que tout homme doit à de plus nobles objets (1) » Ce langage peut paraître encore sévère ; nous pensons cependant qu'il faut y souscrire sans hésitation. Ce que Rousseau condamne ici, c'est l'*esprit somptuaire*, et cet esprit ne mérite en effet aucun ménagement.

L'erreur fondamentale des théoriciens du retranchement consiste surtout à placer seulement dans les progrès matériels et l'accroissement de la richesse la raison d'être du luxe. Sans doute ces circonstances peuvent l'influencer, le favoriser peut-être, lui donner une direction. Mais, nous l'avons vu en étudiant les sources du luxe, la cause initiale est ailleurs. Pour s'édifier à cet égard, il suffit de se rappeler qu'au sein de l'organisation la plus rudimentaire, au milieu des peuplades les plus arriérées, on rencontre un instinct de parure et de sensualité qui constitue un luxe évident, quoique *sui generis*. Le tatouage, les gris-gris, les collections de crânes ou de chevelures y remplacent, assez peu avantageusement il faut bien le reconnaître, nos modes parisiennes ; un lambeau d'étoffe écarlate, un galon défraîchi, quelques verroteries y sont plus prisées que la vie d'un homme.

Aussi ne jetons pas en arrière un regard de regret. Ne reprochons pas à la Providence les dons qu'elle nous a faits. Ce ne sont pas d'ailleurs les âcres déclamations d'une douzaine d'esprits moroses qui changeront quelque

(1) Réponse à M. Bordes.

chose au train du monde. Déjà l'une des tortures secrètes de l'économiste éclairé, c'est le sentiment du peu d'empire dont il dispose, du peu d'influence qu'il réussit à exercer sur les masses ignorantes, même s'il se contente de conseiller un léger sacrifice, une mesure facile dont l'intérêt est évident. Que serait-ce si le sacrifice devait porter sur la totalité ou sur le plus grand nombre des pratiques et des commodités qui sont entrées dans nos mœurs actuelles ! Que les rigoristes essaient de proscrire l'usage journalier du café, du thé, des liqueurs, des menues friandises, du tabac, etc. ; qu'ils entreprennent des réformes analogues dans le vêtement, l'ameublement, les récréations, etc. Nous savons d'avance très bien l'accueil qui se sera fait à leur prédication et le succès qui s'en suivra.

« On doit prendre les hommes comme ils sont, non comme l'on voudrait qu'ils soient » : c'est l'éternelle réponse qu'il faut faire à d'éternelles utopies. Une vie idéale, exempte de défaillances, détachée de toute faiblesse, ne peut pas être le fait du grand nombre ; elle ne peut convenir qu'à une petite élite, résultat d'une sélection volontaire. Les solitudes du désert ou la clôture d'un monastère répondent à ces vocations exceptionnelles. Le monde est fait pour tous les autres. L'économie politique doit se préoccuper exclusivement de l'immense multitude de ces médiocres qui se résignent à des vertus modestes, et ne prétendent qu'à des perfections en sous-ordre : vocations inférieures, sans doute, mais qui n'en sont pas moins indispensables.

En définitive (et le luxe absolu mis à part) un besoin blâmable est celui seulement qui, pour sa satisfaction propre, compromet la satisfaction d'un autre besoin plus essentiel. Toutes les fois qu'une consommation

utile ou agréable ne porte pas préjudice à une consommation nécessaire, nous ne sommes plus dans l'hypothèse du luxe *abusif*, c'est-à-dire antiéconomique, mais dans celle du luxe *sensé*, c'est-à-dire digne d'approbation et de sympathie. Le café, le sucre, le thé par exemple, denrées toniques et réconfortantes, restituent certainement à la société plus de richesse qu'elles ne lui en ont coûté. On pourrait assurément s'en passer, ainsi qu'on a dû le faire longtemps; pourtant y renoncer à l'heure présente serait une véritable sottise, puisqu'ici les avantages surpassent les inconvénients. Il faut apprécier de même les mille besoins d'hygiène, de propreté, de décence, d'instruction, de voyages, de correspondance, etc., qui sont compris dans le « *standard of life* » contemporain.

De telles consommations, du reste, échappent de plus en plus à la notion du luxe. Elles se trouvent aujourd'hui sur le seuil du nécessaire. Demain elles l'auront franchi tout à fait.

Conclusion : il faut être sage, mais il ne faut pas l'être trop. Condamnons impitoyablement les abus, mais acceptons dans la mesure où il est inoffensif (et sans trop nous y attacher), l'usage modéré et raisonnable des menues douceurs de la civilisation.

CHAPITRE X

La question du luxe devant l'histoire et devant l'opinion

Nous avons constaté, à propos des sources du luxe, qu'il existait un instinct somptuaire, et qu'il fallait par conséquent s'attendre à retrouver sous toutes les latitudes, comme à tous les âges, des manifestations de notre phénomène économique.

Consultons les récents travaux de l'archéologie ; assistons à l'exhumation des vieilles cités disparues, interrogeons les restes de Pompéï, de Santorin, de Therasia, de Ninive, ou bien ces prodigieuses accumulations de ruines que des peuples mal connus ont laissées sur les bords du Gange et du Mékong. Remontons, si l'on veut, vers l'Age de pierre, jusqu'aux époques fabuleuses voisines de l'apparition de l'homme. D'autre part écoutons les relations des explorateurs et des missionnaires, représentons-nous la tenue d'une palabre chez un roitelet de l'Afrique centrale : de toutes ces investigations découle un enseignement uniforme. Contrairement à l'hypothèse de Rousseau, la recherche du superflu a d'ordinaire coïncidé avec la recherche du nécessaire, *souvent même elle l'a devancée.* L'homme primitif s'est appliqué à polir, à découper, à ciseler l'ivoire avant de tracer dans le sol un premier sillon. Le sauvage s'achète ou se façonne un collier avant de se procurer un pagne.

L'amour du faste et du grandiose a devancé toute conception économique de la société, comme la coquetterie a parlé avant la pudeur.

Le luxe repose principalement sur deux pivots, la vanité et la sensualité. Le plus souvent l'une de ces passions domine l'autre, et cette circonstance décide du caractère général des consommations somptuaires dans une époque donnée : l'histoire des variations du luxe n'étant que le récit des péripéties de cette rivalité.

On peut dire, d'une façon générale, qu'au début d'une civilisation, c'est l'instinct de parure et d'ornementation qui domine ; le luxe est d'ailleurs peu intense. C'est la période favorable aux arts plastiques et aux chants de geste ; pour l'histoire nationale, c'est la phase héroïque. Plus tard, à mesure que la prospérité de la nation approche de son apogée, on voit les arts perdre en inspiration et en originalité vraie ce qu'ils gagnent en correction et en magnificence. La sève du beau s'alanguit, le peintre se résigne trop souvent à faire *Vénus riche parce qu'il ne peut la faire belle*. Enfin les raffinements apparaissent, la sensualité se prépare à l'emporter sur le besoin de briller. C'est chose accomplie lorsque vient la décadence. Alors les Grâces sont négligées, ou du moins reléguées au second plan ; la foule se rue vers les jouissances, chacun veut sa part de satisfactions supplémentaires. Le luxe revêt ainsi un caractère plus prosaïque, plus matériel, plus terre à terre. En même temps il se généralise. C'est l'avènement d'un bien-être et d'un confort relatifs pour toutes les classes qui dépassent l'indigence.

Il peut se faire, cependant, que l'évolution suive un cours moins régulier. A Rome la première phase est à peine marquée : ce qu'il faut attribuer aux diversions

procurées par des guerres incessantes, et peut-être aussi à l'effet du tempérament romain, positif par excellence.

Dans le monde figé de l'Orient, c'est la période moyenne qui se continue depuis des siècles. Un faste, un déploiement excessif de somptuosité se trouve ici le partage d'un petit nombre de privilégiés : princes du sang, favoris de Cour, marchands enrichis, préfets de province que les concussions ont faits opulents. L'immense majorité de la plèbe asiatique ignore les premiers éléments de notre aisance vulgaire. Au point de vue purement économique, cet état social est certainement le pire ; il condamne à l'avortement toute tentative de progrès.

En France l'évolution somptuaire s'est accomplie entièrement, non sans arrêts, cependant, sans à-coup et sans secousses. La période primitive s'est continuée jusqu'après la féodalité. Mais dès l'affranchissement des communes et l'apparition de la bourgeoisie, le luxe commence à s'étendre. A côté du seigneur terrien il y eut bientôt le notable, le chef de corporation, l'échevin, le légiste. Et si l'hospitalité féodale est large et magnifique, si le château abrite tout un peuple de pages, de suivantes, de ménestrels, de veneurs, de vassaux obséquieux et parasites, il faut convenir que le bourgeois, de son côté, fait bien les choses. Son cellier est mieux approvisionné que celui de maint hobereau et sa table peut disparaître sous l'argenterie. Sa femme et ses filles, dans les grands jours, se couvrent de bijoux et de points de dentelles et s'en vont parées comme des châsses ; la reine de France les jalousera quelquefois.

N'oublions pas aussi le clergé et les ordres religieux, riches à cette époque, trop riches même, puisque l'excès

de prospérité matérielle amena ses fruits accoutumés : le relâchement et la tiédeur spirituelle. Toutefois, il y aurait de l'injustice à ne pas considérer que les défrichements, les créations d'art, les bibliothèques, les établissements gratuits d'instruction et d'assistance absorbèrent une grande part de ce luxe monacal et que, tout compte fait, la civilisation s'en trouva bien.

La Renaissance vient donner une féconde impulsion aux arts, aux lettres et aux relations commerciales. Cette date n'est pas moins considérable à notre point de vue qu'à celui de l'historien ou du philosophe. Les tendances nouvelles, hardies et volontiers sensuelles, effacent définitivement les dernières traces du mysticisme austère où le Moyen-Age se complaisait. A la faveur d'une pleine émancipation de la chair et de l'esprit, le luxe grandit, s'affiche plus haut, pousse ses conquêtes et acquiert plus de place dans la vie privée et publique. La somptuosité déployée par la Cour sous les règnes de François Ier et de Henri III rappelle les excès du Bas-Empire. La seconde période se continue jusqu'au XVIIIe siècle, avec des alternatives de relâchement plus marqué et de retour à une sévérité relative, selon le tempérament du prince et les circonstances politiques.

Le luxe provincial demeure bien en arrière. La noblesse restée aux champs conserve des mœurs simples, presque patriarcales. La bourgeoisie, dans sa généralité, se contente d'une aisance médiocre. Ce que nous avons appelé luxe populaire n'apparaît pas encore. Cependant, aux approches de 89, la contagion somptuaire fait de sensibles progrès. La Révolution ne marque guère un arrêt dans la marche du luxe. Le fervent ascétisme du moine réformateur de Florence n'animait pas, il faut l'avouer, les Mirabeau, les Camille Desmoulins, les Danton, les Ro-

bespierre. Ajoutons qu'il ne tint pas à Bonaparte que le faste royal fut entièrement rétabli. Le nouveau régime ne répudia qu'une partie des abus au nom desquels l'ancien était tombé. Mais désormais le luxe va se modifier. La nation tout entière y prendra part. L'influence démocratique amène un conflit douloureux, peut-être sans solution humaine, entre le besoin universel de jouissances intégrales et la faculté, très peu communément accordée, d'assouvir tous ses appétits.

Et cependant rendons justice à notre temps ! Si le goût des consommations somptuaires est aujourd'hui beaucoup plus répandu que jadis, il convient d'ajouter tout de suite que ces consommations présentent, en général, un caractère infiniment moins outré. Et, ce disant, nous ne pensons pas seulement aux pratiques d'une Messaline ou d'un Héliogabale : l'avènement du Christianisme a, pour jamais, croyons-nous, rendu impossible le retour à ces sortes d'ignominies. Mais, mis seulement en regard de la criminelle prodigalité d'Isabeau de Bavière ou des scandaleux déploiements de la Régence, notre luxe actuel, nous aimons à le reconnaître, apparaît comme une série de simples peccadilles économiques. Ce n'est pas une raison de professer que tout va maintenant pour le mieux ; c'en est une, du moins, d'estimer qu'il ne faut pas systématiquement, *laudator temporis acti*, désespérer du progrès et se refuser aux espérances de l'avenir.

Si, à présent, laissant de côté les manifestations extérieures du luxe, nous nous préoccupons des jugements qui les ont accompagnées chez les contemporains, nous pourrons tracer un autre tableau. Il ne fera point double emploi avec le précédent : on verra que leurs lignes ne coïncident guère. Nous essaierons, tout à l'heure, d'expliquer cette anomalie.

Les appréciations portées sur le luxe se répartissent naturellement entre deux catégories : celles qui émanent des adversaires, formant l'école *rigoriste*, d'une part, et d'autre part celles qui proviennent des apologistes, constitués en école dite *relâchée*. Ce double courant d'opinion a divisé et divisera vraisemblablement toujours les esprits directement ou incidemment préoccupés de la question. Toutefois le partage n'est pas égal. En théorie (nous n'avons garde d'écrire : en pratique) le luxe compte beaucoup plus d'adversaires que de partisans. La première apologie en forme de la prodigalité, la *Fable des abeilles* de l'Anglais Mandeville, produisit sur les contemporains l'effet d'un continuel paradoxe, outrageant pour la raison et les bonnes mœurs. L'auteur fut inquiété, et ce qui n'avait peut-être été pour lui que l'occasion d'un jeu d'esprit ingénieux devint l'objet de nombreuses réfutations passionnées. Comment expliquer le crédit médiocre rencontré par l'opinion favorable au luxe, même au milieu des mœurs les plus relâchées, auprès de la majorité des écrivains ? Les motifs de cette inconséquence ne sont pas bien difficiles à pénétrer. Il faut remarquer d'abord que la thèse négative est d'une soutenance aisée ; on s'érige moins volontiers en panégyriste qu'en censeur : avec cette seconde attitude l'inspiration vient plus tôt, la veine est plus abondante ; l'intérêt est aussi sollicité davantage, ceux-mêmes que l'on critique n'étant pas les derniers à écouter, quelquefois à applaudir. Mais il existe aussi une autre raison, moins artificielle celle-là, toute morale et singulièrement instructive : un besoin instinctif de rendre hommage à la vérité. En général nos paroles et nos écrits valent mieux que nos actes. On s'en tient à la stricte morale, on l'exagère même parfois lorsqu'on énonce une opinion en pu-

blic. Alors, en effet, il n'en coûte rien d'être vertueux ; le parti le plus profitable consiste même à suivre docilement l'impulsion de la conscience. Dans la pratique individuelle, c'est une tout autre affaire. On descend bien vite de son piédestal d'austérité et sans trop de répugnance on se réconcilie avec ce que l'on blâmait tantôt.

Il n'entre pas dans notre plan de tracer un tableau complet des variations de l'opinion à l'égard du luxe. Un aperçu sommaire, l'indication des grandes lignes nous suffira, servant d'acheminement aux conclusions que nous devrons poser à la fin de ce travail. L'antiquité, qui vit se perpétrer d'incroyables excès de luxe abusif, ne présente que des appréciations extrêmement sévères. Sous l'influence des doctrines platoniciennes et surtout stoïciennes, la sobriété est célébrée comme la plus précieuse qualité du citoyen ; il n'est pas question de superflu et les besoins à satisfaire sont réduits à leur minimum. Un manteau sans couture, une table frugale, un logement étroit, une existence rompue à la fatigue, aux privations, aux dangers et aux intempéries, voilà d'après la doctrine de Zénon ce que mérite le corps, cette partie inférieure de nous-mêmes qui doit mettre toute sa gloire à servir docilement l'esprit. Epicure lui-même, malgré l'idée que le vulgaire se fait de sa morale, est défavorable au luxe. Saint Jérôme, bon juge en la matière, disait de ce philosophe: « Ses œuvres sont pleines d'herbes, de fruits et d'abstinences » et il y trouvait pour les fidèles un sujet d'édification. Quelle doit-être l'ambition du sage, d'après Epicure ? Se ménager une existence tranquille, retirée, indifférente aux affaires, exempte de soucis et de tracas, tout entière remplie par la satisfaction de ces plaisirs simples qui se satisfont

sans efforts et sans richesses. Nous retrouvons dans Horace l'écho des mêmes préoccupations. Seulement il est visible que la pratique commence à se relâcher ; l'amour des champs subsiste, mais tempéré par l'usage du Falerne, les salmis de grives grasses et les voyages à Rome. Caton, Salluste, Pline l'ancien, Tacite, Juvénal sont des adversaires déclarés du luxe. Sénèque surtout est intarissable sur ce sujet. Sa doctrine est celle de l'école du retranchement dans toute sa ferveur. Il va jusqu'à condamner l'art de l'architecte et du maçon : une grotte naturelle, un couvert de feuillages, un abri improvisé devraient constituer des demeures suffisamment confortables (1). Pour retrouver une critique aussi vigoureuse, qui se trouvera en même temps beaucoup mieux placée, il faut attendre les Pères de l'Eglise et les homélies de saint Jean Chrysostôme, c'est-à-dire l'avènement de l'Idée Chrétienne.

Le luxe ne jouit pas de plus de faveur auprès des principaux esprits du Moyen-Age et des temps modernes jusqu'aux premières années du XVIII[e] siècle. Montaigne, Charron, Sully, les solitaires de Port-Royal, Fénelon et tous les sermonnaires appartiennent plus ou moins à l'école rigoriste, ceux-ci sous l'impulsion de la morale chrétienne, ceux-là sous l'influence du stoïcisme romain. Le plus grand génie de ces temps n'a pas manqué de s'en expliquer lui aussi. On ne trouvera pas, pour décrire une des formes les plus ordinaires du luxe abusif, des traits plus forts et plus justes que ceux-ci : « Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or et de pierreries et de mille autres vains ornements. *Pour la parer toute la nature s'épuise, tous les*

(1) Lettres à Lucilius, 90.

arts suent, toute l'industrie se consume (1). » Vauban dans ses critiques de la dîme royale, le chancelier d'Aguesseau dans ses mercuriales montrent la même sévérité. Seul dans le grand siècle, La Fontaine, s'il est permis, dans une aussi grave matière, de citer le bonhomme comme une autorité, semble faire preuve d'une certaine indulgence :

« La République a bien affaire
De gens qui ne dépensent rien !
Je ne sais d'homme nécessaire
Que celui dont le luxe épand beaucoup de biens.
Nous en usons, Dieu sait ! notre plaisir occupe
L'artisan, le vendeur, etc. (2) »

Encore faut-il ajouter que cette profession de foi est mise dans la bouche d'un ignorant, fastueux et sot, dont le châtiment fera tout à l'heure la moralité de la fable.

C'est à partir de la Régence que les idées se modifient et se mettent enfin à l'unisson des mœurs. Les scrupules tombant, l'hypocrisie cesse de rendre à la vertu un hommage traditionnel. Bientôt l'ouvrage de Mandeville est importé en France. Cette ingénieuse réhabilitation des vices à la mode fait dépendre la prospérité publique de l'intempérance et de la corruption des particuliers. Pour qu'une grande nation soit riche, civilisée, florissante, il est nécessaire que l'égoïsme et la cupidité deviennent le mobile universel. Si, par aventure, l'envie est excitée, ce ne sera pour la société qu'un bénéfice de plus. Le chevalier de Melon, dans son *Essai politique sur le commerce*, publié en 1734 et Voltaire dans le *Mondain*, la

(1) Sermon pour la profession de Mme de la Vallière.
(2) *L'Avantage de la Science*, Fables, Livre VIII, 19.

Défense du Mondain, n'ont fait que vulgariser cette thèse. Le luxe, méconnu paraît-il et calomnié jusque là, voit son innocence solennellement proclamée :

« Sachez surtout que le luxe enrichit
Un grand état, s'il en perd un petit.
Cette splendeur, cette pompe mondaine
D'un règne heureux est la marque certaine.
Le riche est né pour beaucoup dépenser;
Le pauvre est fait pour beaucoup amasser (1). »

Ces deux derniers vers contiennent en germe la doctrine que nous avons eu l'occasion de développer à propos de la répartition. A ce point de vue, mais seulement à celui-là, le luxe nous a paru remplir une fonction utile.

Doit-on ranger Montesquieu parmi les partisans du luxe? Peut-être (2), mais il ne s'est jamais prononcé bien nettement. Le fond de sa pensée paraît consister à considérer le luxe comme un fléau nécessaire, favorable en somme aux grands états. Franklin est l'auteur d'un traité philosophique et économique sur le luxe : en théorie il le malmène fort; en pratique il se montre plus conciliant suivant l'usage et tolère la recherche d'un certain superflu. Sa jolie anecdote sur les bonnets des jeunes filles du cap May en témoigne. Rousseau et toute l'école de la nature retournent aux idées anciennes. Ils vont même beaucoup au delà, au point de devenir pour l'école rigoriste des alliés fort compromettants.

A cette époque les fondements de la science étaient posés. La question du luxe se trouvait enfin envisagée d'une façon rationnelle, avec l'appui de ces connaissances spéciales qu'on ne peut exiger de la philosophie ou de

(1) *La Défense du Mondain.*
(2) Voyez notamment : *Esprit des Lois*, L. VII, ch. 4 et 7.

l'histoire. Dans ses *Recherches sur la richesse des nations*, Adam Smith consacre d'une façon définitive la supériorité de l'épargne, vertu économique par excellence. En France, l'école des Physiocrates, avec des arguments d'ailleurs encore imparfaits, s'appliquent à démontrer l'infécondité des consommations non nécessaires. Le marquis de Mirabeau disait : « Le luxe n'est qu'un superflu de dépenses préjudiciables à la reproduction (1), » maxime que son fils ne paraît pas avoir beaucoup méditée. J.-B. Say a complété, sur notre matière, la doctrine d'Adam Smith. A son avis l'économie politique doit détruire définitivement l'absurde préjugé qui fait dépendre la prospérité des états de la prodigalité des citoyens. Cette espérance ne s'est pas réalisée. La controverse n'est pas éteinte, et par suite de la complexité de la question on peut prévoir qu'elle subsistera longtemps. Parmi les économistes contemporains le luxe compte encore plus d'un partisan. Citons MM. Frédéric Passy, Leroy-Beaulieu, Maurice Block. Mais, tout en repoussant les anathèmes de l'école classique, ces optimistes ont gardé une certaine réserve, d'autres diraient une sorte de pudeur. Ce serait les méconnaître absolument que de leur attribuer les opinions par trop faciles, scandaleuses à force d'indulgence, de certains esprits du XVIII[e] siècle. Aujourd'hui on ne songe pas à faire l'apologie du luxe ; on se borne à implorer pour lui l'admission des circonstances atténuantes.

Dans son histoire, M. Baudrillart entrevoit la possibilité d'une solution mixte, et se déclare en faveur de ce qu'il appelle le *juste milieu*. Le savant et regretté professeur ne se fait-il pas ici un peu illusion ? Le luxe, est-ce une

(1) Dans sa *Philosophie Rurale* parue en 1764.

de ces matières qu'il est possible de décomposer, de façon à séparer le métal précieux qui s'y trouve contenu, des scories grossières qu'on devra jeter ? Cette œuvre nous paraît extrêmement difficile. Une question de principe domine tout le débat : est-il licite d'anéantir improductivement de la richesse ? L'historien du luxe, en maints passages, a répondu négativement. Par cela même il a pris parti, et quittant son poste d'observation, il est descendu dans la mêlée. M. Baudrillart est un adversaire modéré, courtois et conciliant sans doute, mais enfin un adversaire du luxe. Cette attitude ne saurait nous déplaire.

CHAPITRE XI

Conclusions

Nous pouvons nous rendre compte, à cette heure, des extrêmes difficultés avec lesquelles on se trouve aux prises quand on veut porter sur le luxe un jugement d'ensemble. En dressant le bilan de ce phénomène économique, nous avons trouvé à son actif un fécond stimulant pour le progrès général et le développement de la production (1) ; une très heureuse influence sur la répartition, influence même qui serait tout à fait indispensable si l'on croyait devoir faire abstraction de la charité. A son passif nous avons relevé un mode de consommation absolument défectueux — véritable stérilisation de la richesse ; — en même temps une cause de dissensions sociales. Le luxe populaire nous a paru mauvais de toutes façons. Au sujet de l'influence exercée sur le mouvement de la population, une distinction s'est imposée. Le luxe en principe peut servir à conjurer un accroissement trop rapide de la population ; à ce point de vue il pourrait rendre d'importants services aux nations à natalité exubérante, si elles se trouvent d'ailleurs dépourvues de facilités pour l'émigration. En France, au contraire, le luxe ne fait que compliquer une situation démographique déjà embarrassée. Il ne faut

(1) N'oublions pas que l'épargne amènerait ici à peu près le même résultat.

pas oublier enfin que cette fonction restrictive du luxe n'affecte sérieusement que certaines classes, celles-là même dont l'expansion ne saurait présenter aucun inconvénient.

Comment concilier ces données contradictoires ?

Comment, de cette opposition d'influences multiples, extraire un jugement uniforme et définitif ? Une pareille tâche, nous ne pourrions le confesser trop haut, excède beaucoup la mesure de nos forces. Essayons cependant, timidement et sans prétendre dogmatiser, d'émettre quelques aperçus.

Il existe d'abord une première variété de luxe qui n'appelle vraiment pas de grands ménagements. Nous voulons parler du luxe absolu, c'est-à-dire de la satisfaction des appétits immoraux ou du gaspillage insensé de la richesse, sans excuse admissible, sans prétexte avouable. L'antiquité, surtout l'empire des Césars, nous en offre de mémorables exemples. De nos jours ces débordements somptuaires se produisent avec infiniment moins d'éclat. Mais s'ils ont perdu de l'intensité, on a certaines raisons de croire qu'ils ont gardé presque toute leur fréquence. Les sanctuaires du Plaisir et de Mammon ne sont pas fermés et les sacrificateurs dévotieux restent légion. Evidemment aucune hésitation n'est possible : il faut condamner le luxe absolu. Notre jugement est ici définitif, nous n'y reviendrons plus.

En second lieu, faisant déjà partie du luxe relatif, mais venant immédiatement après les consommations immorales, nous rencontrons les consommations superflues. Celles-ci ne sont pas réprouvées par la conscience et ne relèvent que de l'économie politique. Elles consistent à satisfaire des besoins non reproductifs, c'est-à-dire des besoins dont la satisfaction ne peut aucunement

contribuer au développement moral ou physique du consommateur. L'amour de ses aises, la sensualité honnête, la coquetterie, sont les pricipaux agents qui sollicitent ces dépenses. Devons-nous les condamner ? pas *a priori*. Capitonner ses appartements, substituer au pot au-feu vulgaire un chapon savoureux, ou bien, si l'on est mère de famille, ajouter la séduction toute puissante d'une agrafe ou d'une aigrette aux grâces naturelles d'une fille à pourvoir : ces pratiques sont certainement fort innocentes. Mais elles peuvent être mal placées. Aussi faut-il recourir au souverain principe de la hiérarchie des besoins. Les besoins premiers, correspondant au nécessaire, sont-ils ou ne sont-ils pas déjà satisfaits ? De la réponse à cette question dépend le jugement que l'on doit porter sur la satisfaction des besoins secondaires.

Seulement nous touchons ici à un point capital qu'il importe de bien préciser. Nous avons parlé d'un nécessaire. Mais de quel nécessaire s'agit-il ici ? Faut-il se préoccuper simplement des besoins individuels, ou bien doit-on tenir compte de l'état des ressources des différents membres de la collectivité ? Adopter cette seconde opinion, c'est donner des gages positifs aux partisans du retranchement des besoins. En vertu des lois fatales qui président à la répartition, on peut prévoir qu'il se trouvera toujours quelque part un plus ou moins grand nombre d'individus non remplis du nécessaire : devons-nous en conclure que personne, pas même un milliardaire, ne pourrait sans tomber dans un luxe abusif et répréhensible se permettre une consommation superflue ? Au point de vue purement abstrait cette solution serait rigoureusement exacte. Il est inutile d'ajouter qu'en fait, la question doit se décider autrement. La solidarité humaine ne s'étend pas si loin. On ne pourrait imposer un pareil

renoncement sans briser les ressorts de toute énergie et de toute activité chez les producteurs de la richesse. Faut-il alors s'en tenir au *criterium* strictement individuel? Nous ne pouvons l'admettre davantage. Ce serait tomber dans l'excès contraire, tranquilliser l'égoïsme, méconnaître cette fois l'existence d'une solidarité quelconque. Ici, comme ailleurs, la vérité se trouve dans les régions moyennes. Le nécessaire qu'il faudra prendre pour point de départ est celui des personnes avec lesquelles on se trouve appelé à vivre en commun. Si ces personnes, eu égard évidemment à leur situation relative, peuvent satisfaire entièrement leurs besoins premiers, consacrer soi-même son superflu à se procurer des commodités ou des plaisirs d'amour-propre ne sera pas un luxe blâmable. Mais si cette condition n'est pas réalisée, alors ajournons à plus tard les dépenses projetées: consacrons notre argent à des œuvres de bienfaisance ou de patronage; établissons une industrie nouvelle qui donnera de l'ouvrage aux bras inoccupés; efforçons-nous de faire produire en plus grand nombre les objets nécessaires, de manière à pouvoir les livrer à plus bas prix.

Le groupement de personnes auquel nous faisons allusion renferme certainement la famille, les associés, les serviteurs. On peut se demander s'il comprend aussi les concitoyens. A notre avis cette extension, parfaitement conforme à la justice, ne présente aucune espèce d'inconvénients. Les franchises économiques ne sont pas menacées. On verra tout à l'heure que nous repoussons l'intervention de toute contrainte légale; nous pensons qu'il ne faut s'adresser qu'à l'opinion et c'est pour l'éclairer complètement qu'il importe de découvrir toute la sphère du luxe. Il ne s'agit que de régler ici un point de doctrine. Nous arrivons ainsi à la conclusion sui-

vante : avant de nous livrer à des consommations superflues, demandons-nous si chacune des personnes avec lesquelles nous avons ou pouvons avoir quelque contact se trouve en mesure de se procurer les consommations de nécessité et de convenance. La justice, la raison, le bien public, notre propre intérêt le veulent ainsi.

Le luxe peut enfin consister dans une dernière catégorie de consommations : celles de choses utiles. Voilà, sans contredit, une question plus délicate que toutes celles déjà examinées. On peut concevoir deux solutions, l'une théorique, qui ne manquera pas de sembler fort rigoureuse, mais qu'il importe de formuler cependant, ne fût-ce que pour l'honneur des principes ; l'autre pratique, que nous suivrons seule et qui n'est que le résultat d'un compromis entre la justice distributive et les exigences économiques.

La première solution repose sur cet aphorisme : la préoccupation suprême de l'économiste devrait être d'assurer la satisfaction des besoins premiers au plus grand nombre possible d'individus. De là une nouvelle application de la loi hiérarchique des besoins. L'approbation ou l'improbation de l'usage des choses utiles dépendrait de cette circonstance : le nécessaire est-il ou n'est-il pas déjà assuré au sein du groupement de personnes dont nous faisons partie ? Tel est le principe. Hâtons-nous de dire que nous le formulons seulement par devoir. En fait il faut bien se résigner aux accommodements. L'ambition de l'économiste, d'ailleurs, n'est pas seulement d'assurer à un très grand nombre de consommateurs les subsistances indispensables. Elle vise plus haut : elle se propose aussi d'améliorer la part de chacun et, tout en les épurant, d'étendre de plus en plus le champ des jouissances individuelles. On ne peut guère désapprouver les

personnes qui consacrent l'excédent de leurs revenus à voyager, ce mode d'instruction et d'éducation le plus parfait qui soit, à réunir à grands frais les éléments d'une collection précieuse, à faire progresser la science, à cultiver les arts et les belles-lettres, à frayer les voies aux découvertes futures au moyen d'expériences coûteuses, etc. De telles dépenses sont-elles positivement des dépenses non nécessaires ? Sont-elles improductives ? Auprès de certaines classes sociales ces pratiques ne répondent-elles pas à des besoins aussi réels, aussi fortement ressentis, à leur manière, que ceux engendrés par la faim ou la soif ? La réponse à ces questions, étant donnée la manière dont nous comprenons aujourd'hui la vie, ne peut pas être douteuse.

Nous sommes ainsi naturellement amenés à proposer la seconde solution.

Les consommations utiles doivent être assimilées aux consommations nécessaires : cette catégorie de dépenses ne constitue donc pas un luxe abusif. La société trouvera, dans un surcroît de jouissances rationnelles, une compensation suffisante aux privations de quelques individus. La Justice absolue souffrira certainement de cette inégalité, mais son règne n'est pas de ce monde ; entre elle et la poursuite de la culture civilisée, il existe une véritable antinomie. Puisqu'il faut sacrifier l'une ou l'autre, le choix de l'économiste est tout indiqué. En s'abstenant de condamner la satisfaction des recherches utiles, on réalise deux bénéfices considérables. On assure d'abord le développement du progrès, développement dont la classe pauvre éprouvera elle-même, à brève échéance et dans une mesure de plus en plus grande, les bienfaisants résultats. En second lieu on se trouve dispensé de conclure uniformément en faveur d'une épargne continuelle

et systématique. Nous avons dû constater, à propos de la répartition, l'insuffisance pratique, l'inconséquence réelle et les dangers éventuels de ce mode d'emploi du superflu, lorsqu'il se trouve poussé à bout.

Le nouveau nécessaire dont nous venons de reconnaître l'existence présente un caractère remarquable : il est, de sa nature, illimité. On peut évaluer, au moins avec une précision relative, le minimum de consommations indispensables pour la satisfaction des besoins du premier degré ; on ne peut pas établir un minimum analogue pour les besoins du second degré, surtout pour les besoins moraux et intellectuels. Toute dépense faite en vue de les contenter, s'éleverait-elle à des sommes très considérables, échappera, pensons-nous, à la qualification de luxe abusif et partant n'encourra pas les blâmes de l'économiste. En pareille matière, du reste, les excès sont peu à craindre.

Il resterait à définir ce que nous entendons par consommation utile. Nous attribuons à cette expression une portée très large. Nous y comprenons tout ce qui est susceptible d'améliorer l'individu, de le fortifier physiquement, de développer ses facultés morales ou esthétiques, de reculer la sphère de ses connaissances. Nous y comprenons encore tout ce qui peut rationnellement contribuer à rendre la vie aimable, heureuse, policée, bien remplie. Il est impossible de spécifier davantage et de descendre plus avant dans le détail. On ne peut pas sérieusement demander à l'économie politique de dresser un inventaire minutieux et par article des choses utiles. C'est affaire à la conscience de chacun de suppléer au vague des indications ; c'est à ce tribunal, infaillible si les passions n'y ont pas accès, de découvrir la limite qui sépare l'utile du superflu. Cette limite sera quelque-

fois bien indécise, bien obscure, presque effacée ; nous croyons cependant qu'une consultation sincère la fera toujours reconnaître. Ajoutons encore un mot qui traduira le fond de notre pensée : mieux vaudrait se tenir un peu en deçà, afin de ne pas tomber au delà.

Contre les dépenses immorales et celles de pure prodigalité nous avons prononcé une condamnation définitive ; contre les dépenses superflues provoquées par la vanité ou la sensualité nous avons dû conclure à une prohibition temporaire. Quelles mesures faudra-t-il prendre vis-à-vis des infractions qui ne manqueront pas de se produire, quelles peines devrons-nous requérir contre les récalcitrants ? A notre avis, ni mesures coercitives, ni peines répressives ne sont nécessaires, ou seulement désirables. L'histoire du luxe présente de nombreux exemples de règlementation plus ou moins rigoureusement sanctionnées. Toutes n'eurent que l'insuccès pour partage. Le luxe reposant sur une tendance morale, les obstacles extérieurs sont impuissants. Entrons dans de courts développements.

L'intervention du législateur en cette matière peut être directe ou indirecte : directe quand il édicte contre certaines consommations soit une prohibition pure et simple, soit une limitation quelconque qu'elles ne devront pas dépasser ; indirecte quand il confie à l'impôt la mission de réprimer les abus. Cette seconde manière comporte, dans des cas exceptionnels, certaines applications judicieuses, celles par exemple qui atteignent des consommations dont le caractère abusif ou nuisible est évident, et qui sont d'une taxation facile. On ne peut qu'applaudir sans réserve aux impôts sur le tabac et l'alcool, et bien des gouvernements, du reste, n'ont pas attendu les approbations de la science pour aller très loin

dans cette voie. Mais lorsqu'il s'agit de consommations d'une nature moins définie, de celles si nombreuses où l'utilité confine à la superfluité, dans lesquelles il y a peut-être abus et peut-être usage légitime, nous croyons alors que l'établissement d'une taxe somptuaire devient chose très délicate. Pour réaliser le but poursuivi trop de distinctions et de sous-distinctions s'imposeraient que la lettre d'un texte ne saurait contenir. On ne doit se résoudre, en tout cas, à de pareilles mesures qu'avec regret et seulement pour faire face à des nécessités budgétaires. Encore ne sera-ce qu'à titre de fiscalité pure et simple. Il ne faudra pas se flatter d'avoir imposé le luxe seul et contribué par là à préparer un amendement des mœurs. En matière d'impôts le luxe ne doit être considéré que comme pouvant fournir un indice probable de richesse. Il fait voir où se trouve la matière imposable, mais, personnellement, il se dérobe à toute atteinte sérieuse.

Restent les lois somptuaires proprement dites. L'antiquité, le moyen-âge et les temps modernes ont connu de nombreuses dispositions qui règlementaient minutieusement les plus intimes détails de la vie privée. Elles répondaient quelquefois à des vues plus politiques qu'économiques : le législateur voulait mettre obstacle à la confusion des classes, empêcher de simples parvenus d'égaler ou de dépasser, par un étalage magnifique, les familles de noblesse ancienne. Ces mesures préventives ont toujours été peu populaires ; l'opinion de nos contemporains leur serait encore moins favorable, ce dont nous nous félicitons. Nous ne croyons, en effet, aucunement à l'efficacité de ces mesures à l'encontre du luxe et nous redoutons beaucoup les conséquences qui s'ensuivraient à l'égard des libertés individuelles. Il faut

évidemment mettre à part les cas, peu nombreux du reste, dans lesquels l'ordre public se trouve intéressé à un degré quelconque. Abstraction faite de ces hypothèses, il faut convenir que les lois somptuaires présentent le grave inconvénient de soumettre à l'appréciation et au jugement des tiers ce qui ne doit relever que de l'appréciation personnelle, et n'appartenir qu'au jugement de Dieu. Enfin elles comportent un caractère inquisitorial et vexatoire. Abrités derrière l'autorité d'Adam Smith, nous croyons qu'il ne rentre pas dans les attributions du pouvoir de régler et de diriger les consommations. C'est l'objection de principe. Si l'on croyait devoir passer outre, ce serait, dans l'état actuel des esprits, ouvrir la voie à d'innombrables abus, directs acheminements vers l'utopie socialiste. L'arbitraire serait absolu. Une classe pourrait abuser de l'arme légale pour assouvir ses rancunes contre une autre classe. Au lieu d'éteindre les rivalités, on les fomenterait plutôt.

Indépendamment des difficultés d'établissement et d'application, il est d'ailleurs facile, sans prétendre être grand prophète, de prévoir à peu près sûrement le résultat dont seraient suivies les prohibitions somptuaires : après une courte période de ferveur, elles tomberaient en désuétude, soit que l'opinion ait exigé leur abrogation tacite, soit que le luxe, se jouant des textes grâce à sa mobilité innée, ait porté ailleurs son champ d'opérations. Dans l'état normal les variations de la mode sont déjà proverbiales. C'est un roseau qui oscille au moindre souffle. Que fera-t-il si le vent de la persécution se lève ? il pliera sans se rompre et suivra simplement une orientation nouvelle.

Est-ce à dire que la société ne doive en aucune manière tenter de remédier aux abus? Loin de là. Mais il faut renoncer aux mesures de contrainte légale. Les essais de réforme, pour être fructueux, doivent viser autre chose que des manifestations matérielles. On connaît cet adage si vrai : ce n'est pas un mal que de posséder des richesses, mais c'en est un que d'être possédé par elles. C'est le moral qu'il s'agit d'atteindre, parce que le luxe est avant tout un désordre de la volonté. Avec M. Baudrillart, dans sa préface à l'histoire du luxe, nous dirons à ceux qui cherchent des remèdes : « Adressez-vous à la liberté et aux mœurs ! La morale et l'histoire nous crient également : on combat le luxe abusif comme tous les vices qui jettent l'homme dans les excès et qui énervent les âmes, non par des expédients et des palliatifs, mais en s'appuyant sur un idéal supérieur. » Associons-nous encore aux remarques si sensées du même économiste, dans le chapitre qu'il consacre aux réformes du luxe privé (1) : « Toute éducation a besoin d'un idéal élevé, d'un frein contre les entraînements du mal, de quelque chose de supérieur que l'enfant apprenne à respecter et à aimer. Le sentiment religieux remplit ce rôle, de telle façon qu'on ne voit pas comment il pourrait être suppléé. L'idéal chrétien est essentiellement contraire au mauvais luxe, à l'abus du superflu..... Cette éducation, vraiment morale et vraiment virile, combattra les molles habitudes et le culte du veau d'or. Elle inspirera des idées plus sérieuses et des habitudes plus simples ; elle répandra des goûts intellectuels, en même temps que les passions généreuses..... La réprobation du mauvais luxe découle pour ainsi dire de toutes les croyances et de tous

(1) Au livre quatrième du quatrième tome.

les sentiments qu'inspire le christianisme, qui prêche la simplicité, le détachement spirituel même des biens dont on continue à user, le dévouement et la charité. »

La charité ! Un examen de la question du luxe doit finir sur ce mot. On s'est complu quelquefois à exagérer les préventions de la science à cet égard. En réalité ces préventions s'élèvent surtout au sujet de l'assistance légale, fonctionnarisée, alimentée par l'impôt ; et alors il faut convenir qu'elles ne sont que trop justifiées. Mais, soutenue par des contributions volontaires, animée par la seule initiative privée, la charité peut remplir une mission singulièrement féconde, opérer bien des réconciliations, panser beaucoup de blessures matérielles ou morales. Nous savons qu'*il y aura toujours des pauvres parmi nous*. Les seules inductions économiques seraient suffisantes pour nous en avertir. Puisqu'il faut en prendre notre parti, force nous est bien de reconnaître que la charité faite à bon escient et avec à-propos, celle surtout que l'on pratique soi-même, est encore ce que l'on a peut-être imaginé de mieux pour suppléer aux insuffisances de la répartition naturelle. En admettant, comme c'est probable, qu'elle ne doive pas réussir à désarmer l'envie, la bienfaisance demeure cependant pour toute conscience droite un devoir strict, ce qu'on pourrait appeler la rançon des classes riches. Leur responsabilité, quels que soient les évènements, sera de cette manière mise à couvert.

En même temps qu'elle remédie au malheur, la charité détourne ordinairement des consommations somptuaires. Nous disons *ordinairement* : on voit en effet quelquefois le luxe se déguiser sous des apparences honorables ; il s'attendrit tout à coup, il devient sentimental et compatissant ; ce n'est plus enfin l'égoïsme qui

l'anime, mais le plus pur amour de l'humanité. Le résultat de cette admirable conversion s'appelle une fête de charité. Alliance monstrueuse, en vertu de laquelle certains s'amusent précisément parce que d'autres pleurent ! La misère, chose respectable pourtant, s'y trouve exploitée comme un prétexte à exhibitions profanes. La charité s'avilit alors sans que pour cela le luxe s'innocente et la vanité dévore en consommations improductives beaucoup plus que le pauvre ne reçoit. L'économiste ne saurait se montrer trop sévère vis-à-vis de pareilles aberrations.

Mais il doit faire preuve de quelque indulgence vis-à-vis de la véritable charité. Celle-ci, bien loin d'encourager le mauvais luxe, ne peut que contribuer à le restreindre ; au lieu de se rendre sa complice, elle devient son adversaire de tous les moments. Sans doute, comme le luxe, elle constitue un mode d'emploi du superflu ; comme lui aussi, elle s'exerce parfois aux dépens des satisfactions utiles, quelquefois même aux dépens des satisfactions nécessaires (ce qui appellerait un blâme, si la contagion était ici possible), mais l'analogie s'arrête là. Les suites sont toutes différentes. Pour suffire à ses pieuses prodigalités, la charité devra déclarer la guerre aux autres consommations superflues. Produisant tous les heureux effets du luxe sans comporter aucun de ses inconvénients, l'aumône, sous ses diverses formes, s'en ira dans la circulation diminuer pour une petite part les inégalités ; elle rapprochera des cœurs, elle réparera des chutes, elle comblera des intervalles. Elle attestera ainsi qu'une lutte brutale et sans pitié n'est pas la formule complète de la vie. Elle rappellera aux hommes (ils

l'oublient quelquefois) qu'ils n'ont pas été faits seulement pour produire et consommer de la richesse, mais encore, au moins un peu, pour s'entr'aimer.

L'économie politique ne réprouve pas cet enseignement.

Vu par le professeur,
président de la thèse,
G. BRY.

Vu :
Le Doyen,
A. PISON.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur,
BELIN.

Le Luxe privé et ses fonctions

		Pages
	Préliminaires	5
Chapitre I	— Notion et définition du luxe privé	9
Chapitre II	— Sources du luxe	22
Chapitre III	— Fonction du luxe en matière de production de la richesse	30
Chapitre IV	— Fonction du luxe en matière de consommation de la richesse	41
Chapitre V	— Fonction du luxe en matière de répartition de la richesse	54
Chapitre VI	— Examen du luxe populaire	65
Chapitre VII	— Fonction du luxe en matière de population	78
Chapitre VIII	— Influence du luxe sur l'état social	94
Chapitre IX	— Le système du retranchement des besoins	104
Chapitre X	— Le luxe devant l'opinion et devant l'histoire	110
Chapitre XI	— Conclusions	122

Aix. — Imprimerie J. NICOT, 16, rue du Louvre. — 5.305.